ANNUAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE

ANNUAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ LIEGEOISE

DE

LITTÉRATURE WALLONNE

1872 — 7me ANNÉE



LIÉGE

IMPRIMERIE DE J. DESOER

—

Mai 1872

Les formalités voulues par la loi ont été remplies.

ARMANACK LIGEOIS.

Annêies

Dispôie li pére Adam		5875
Id.	mamé Jèsus.	1872
Id.	l'indépindance de l'Belgique . . .	42
Id.	li fondâtion d'Lîge.	1310
Id.	» » de l'Sôciété wallonne. .	15
Id.	» » di l'Annuaire de l'Société.	10

Saisons.

Prétimps,	20 di màss.
Osté,	21 di jun.
Arire Saison,	22 di septimbe.
Hivier,	21 di décimbe.

Qwatte timps.

Di qwarème,	21, 23 et 24 dè p'tit meu.
De l'céqweme,	22, 24 et 25 di maie.
D' st-lambiet,	18, 20 et 21 di septimbe.
Des avints,	18, 20 et 21 di décimbe.

Fiesses mòbiles (rimouwêies).

Septuagésime,	li 28 janvir
Les cindes,	li 14 dè p'tit meu.
GRANDE PAQUE,	li 31 di màss.
Rogations,	les 6, 7 et 8 di maie.
ASCINSION,	li 9 di maie.
CÉQWEME,	li 19 di maie.
Trinité,	li 26 di maie.
Fête-Diu (Sacramint),	li 30 di maie.
Les Avint,	li 1 di decimbe.
Banquet wallon,	li 28 di décimbe.

Janvîr.

In jano claris callidisque cibis potiaris.
Atque decens potus post fercula sit tibi notus.
Sedit enim medo tunc potatus ut bene credo.
Balnea tutius intres et venam findere cures.

Es janvîr magniz chaud et tot saqwet d'legire,
Et qwand v's arez magni, ni bevez nin baicôp,
Vos v'friz toirt à stoumak si v'bevez à v'fer sô,
Fez v'seni et z'allez prinde on bagn' so l'sav'nire.

I geale. Les effants vont rider so les corottes et so l'glèce ; i vont à sploïon et à patin.

---

1 **L.** Bonne anneîe, et tot' sôrt' di bonheûr. — Les p'tits effants poirtet des nûles, et on d'jeune avou des galets.

A l'novel an l'aiwe pêhe volti.

— L'es jous crehet à l'novel an
L'pas d'on effant,
Ax rois
L'pas d'on polet.

2 **M.** Li vénérâbe ALBERON, 57me évêque di Lîge, † 1128.

3 **M.**

4 **J.** St AUSBALD, 7me abbé diSt-Houbert, † 865.

5 **V.** On vat heï âx ouhes.

Janvir.

6 S. Li jou des Roies, on magne dè wastai, on tire li féve, et l'ci qui magne li mirou dè wastai n'âret nin mâ s'vinte tote l'annêie.

7 D. St Richard, 31me abbé d'Lobbes, † 1020.

8 L. St René, 14me évêque di Lîge (Maestrécht), † 483.

9 M.

10 M. St Grigo li dihême, pâpe, † 1276; i fourit priesse à Lîge.

11 J.

12 V.

13 S. St Hilaire, † 368. Il a ses ohais à Hu et à Fosses.

14 D. Li vénèrâbe Ivette, qui fourit rètrôclêie tot près d'Hu, † 1228.

15 L. St Moirt, ermite, † 680. Il esteut del' Hesbaye; i r'werihe totes sôrts di mâs.

16 M.

17 M. St Antône et s'pourçai, † 366 (*patriarche des cénobites*). — A Pèpinster on bènihe des wastais et des waffes qu'on fait magnî ax gins et ax biesses po les préserver dè feu d'St-Antône.

— Les jous crehet à St Antône
Ossi long qui li r'pas d'on mône,
— St Antône ennè va nin sins s'pourçai.

Janvîr.

18	J.	
19	V.	St Sulpice, 15me évêque di Lige (Maestrécht), † 465.
20	S.	
21	D.	
22	L.	St Vincint, † 304, patron dè mestî des vignèrons.
23	M.	
24	M.	
25	J.	Conversion d'St Pau, apôte.—Fiesse à St-Pau.
26	V.	St Poppô, 35me abbé di Stâveleu et d'Mâmedeie, et 9me abbé di Wausôr, † 1048. — I r'werihe li seuye.
27	S.	
28	D.	St Charlèmagne, empèreur, † 814. — On dit qu'il est d'Joupeie. — C'est lu qu'a fait mette des renâs d'vin les champs, c'est po çoula qu'on dit qui fât leyî l'pire wisse qui Charlèmagne l'a mettou.
29	L.	St Valère, onk des k'pagnons d'St Matère, apôte des Tongrois, † IIme siéke.
30	M.	Ste Aldegonde, vierge, † 684, patronne et mére abbèsse di Mâbeuge.
31	M.	

— L'aiwe vint todi r'qweri ses ohais.

Fèvrir (li ptit meu).

Nascitur occulta febris februario multa.
Potibus et escis si caute minuere velis
Tunc cave frigora de pollice funde cruorem.
Sugge mellis favum pectoris morbosque curabit

Fevrîr â pus sovint nos appoite baicòp d'fîves,
Adon i fat règler l'abeure et l'amagni,
I fat s'tini bin chaud, i fat co s'fer seni
Preind' del' lâm' po r'weri les toss' qui l' freud acclîve.

I nîve. Les effants s'battet avou des houiots ; i fet des hommes tot s'coukant ès l'nivaïe.

1 **J.**

2 **V.** CHAND' LEUR. — On donne des chandelles bèneies âs mârlis et âs siervantes. — C'est l'jou qu' les cinsîs payet leus trescints.

— A l'Chand' leûr
L'hivier pleûre
Ou r'preint vigueûr.
— A l'Chand' leur
Les joûs sont ralonguis d'ine heûre.
— Po qu'on poie dire qui l'hivier pleure
A l'Chand' leûr
I fat qui l'solo so l'âté
Lûsse a grand'messe sins désister.

3 **S.** St Hadelin, abbé d'Celles, tot près d'Dinant, † 669. Ses ohais sont à Visé.

4 **D.** St Vulgise, corèvèque et 5me abbé d'Lobbes, † 764, a v'nou à monde à Binche.

Fèvrir (li ptit meu).

5 **L.** Ste Agathe, vierge, † 251; aveut on covint à Lîge.

6 **M.** St Amand, 26me èvèque di Lîge (Maestrécht), apôte des Pays-Bas, † 661; c'esteut on vî brave homme.

— I ravise St Amand, il a l'cour so l'main.

7 **M.** St Amoloin, corèvèque et 6me abbé d'Lobbes, † 766.

8 **J.** St Meingaud, mârtyr, comte di Hu, † 892.

9 **V.**

10 **S.**

11 **D.** St Falco, 18me èvêque di Lîge (Maestrécht), † 528. — Dimègne dè carnavals.

12 **L.** — Qwand i plout l'doze dè p'tit meu, i fait laid sixsamaines à long. — Londi des Carnavals.

13 **M.** St Julin, l'patron des voyageurs, aveut n' hospitâ à Lîge, † IVme siéke. — MARDI CRAS. — St Hirard. On magne des pans dorés et dè l'vette jotte, po n' nin esse magni des mohettes.

14 **M.** Les Cindes. — St Junard. — On èterre Mathî l'Ohay. — On z'inteure ès Qwarême.

—Après St Hirard, St Junard.

Fèvrîr (li ptit meu).

15 **J.** St Amolger, 9e abbé di Staveleu, † VIIIme siéke,

16 **V.**

17 **S.**

18 **D.** *Les grands-feûs.* — On fait les vôtes ès pays d'Vervî. — On r'vînt magni l'pan di s'père.

19 **L.**

20 **M.** St Eleuthère, évèque et patron d'Tournay. † 532.

21 **M.** QWATTE TIMPS.

22 **J.**

23 **V.** QWATTE TIMPS.

24 **S.** Li binhureux Simon, mône à Alne. — QWATTE TIMPS.

25 **D.** Ste Wabeu, mére abbêsse, † 780.

26 **L.** Ste Adelrude, mére abbêsse di Mâbeuge, † VIIme siéke.

27 **M.**

28 **M.**

29 **J.** C'est'ine année bisette.

— Fevri li r'bot
Qwand i s'y boute, c'est l'pus mouais d'tot. (Namur).

— Fevrîr a onze bais joûs.

Mâss.

Martius humores gignit variosque dolores.
Sume cibum pure cocturas si placet ure.
Balnea sunt sana sed que superflua vana.
Vena nec abdenda nec potio sit tribuenda.

Li meu d'Mâss nos appoite tot' sort' di maladeies ;
Ni magni qu' dèl' bonn' châr, bin cute, quasi hôdeïe
On bagn' vis fret dè bin, trop' sereut mahaiti,
Ni prindez nol' med'cenne et ni v'fez nin seni.

Qwand i n'plout nin, les effants jowet âs barres, à l'pigeole, à r'côpé, à cham-*cham-ouhai*-potot, à pus foirt chivâ.

---

1 V. St Abé (Aubin), èvèque, † 550, patron d'Nameûr. Si imâge riwèrihe les mâs d'vinte à Comblain. Les bômels el fiestet, montés so n'chèire.

2 S.

3 D. Li binhureux Rupert, mône à St-Lorint, † 1135. Li pus savant homme di s'timps.

4 L.

5 M.

6 M. St Chrodegang, èvèque, né natif de l'Hesbaye, † 766.

Mâss.

7 **J.** St Abolin, 7me abbé di Staveleu, † VIIIme siéke.
8 **V.**
9 **S.** St Désigné, 13me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 457.
10 **D.**
11 **L.**
12 **M.** St Grigo, l'patron des scolîs.
13 **M.** St Jacques Guitroede, 14me prieû dès Châtroux, à Lîge, † 1475.
14 **J.** St Sevold, 5me abbé d'St-Houbert, † 836.
15 **V.** Li prumi bizâhe des feummes.
16 **S.**
17 **D.** Ste Gètrou, vierge, † 659, prumîre abbêsse dè covint d'Nivelles.

— A l' Ste Getrou
On châfe si cou.

18 **L.** Ste Itte, feumme da Pepin d'Landen et mére di Ste-Gètrou, † 652.
19 **M.** St Jòseph, li bounhamme de l'Ste-Vierge. Patron dè diocèse di Lîge, et dè mesti des soyeux et des chep'tîs.
20 **M.** St Landoald, priesse, maisse di scole di St Lambiet, † 666. — *Prétimps.*
21 **J.**
22 **V.** Ste Renelle, mére abbèsse d'Eyck, tot près d'Mâseyck, † 750.

Mâss.

23 **S.**

24 **D.** FLOREIE PAQUE. On bènihe les Pâques.

25 **L.** L'ANNONCIATION D'NOTRU - DAME. — Prumî jòu dè l'pèneûse samaine.

26 **M.** St Hunibert, priesse, † 682 ; a fait l'covint d'Marolles (Hainaut).

27 **M.**

28 **J.** Blanc judi, on visite sept églises.

29 **V.** Li bon vinr'di ; i n' fat nin magni des pommes, po n' nin avu des clâs. — On va à Chivrimont dè l' nute.

30 **S.** St Stienne IX, pape, † 1058; fi dè duc di Bouillon, priesse à Lîge. — Sem'di Saint. Les clokes riv'net d'Rome.

31 **D.** GRANDE PAQUE. — On magne les cocognes. — I fât s'trumer des noûs solers, ou les aguesses vis hitront so l' tiesse. — Ste Bablenne, vierge, † 169.

— On houk tant Pâque, qu'elle vint.

— Es meu d'Mâss
On deut s'veie dihassî ses châsses.
— Comme Mâss trouve les potais, i les lait.
— Hâle di Mâss
Li d'Hâsse.
Hâle d'Avri
Deûre todi.

Avrî.

Hic probat in vere vires aprilis habere.
Cuncta renascuntur, pori tunc aperiuntur.
In quo scalpescit corpus sanguis quoque crescit.
Ergo solatur venter cruorque minuatur.

En Avri, à pretimps, on mosteur qu'on est homme
Tot creh' di tos costés, l'air mouss' po tos les trôs.
S'on fait n'creveure à l'vône, on n'piedret nin baicôp
Çoula r'jouîh' li vinte et l'mava songu' vis tome.

I fait bai. Les p'tits valets jowet à l'crâwe, âs cèques (les pus foirts ont des hiettes), à l'bisawe, à l'boubenne, â campinaire; les bâcelles jowet à tahay, elle sâtlet à l'coide.

---

1 **L.** On fait aller qweri li prumi jou d'avrî. — Londi d'Pâques c'est co n'pitite fiesse.

2 **M.** Ste Gènevîre di Braibant.

3 **M.**

4 **J.** — St Zidore, èvèque, † 636. Patron dè mesti des cherruis.

5 **V.**

6 **S.** Ste Julenne di Coignon *(promotrice de la Fête-Dieu)*, vinowe à monde à Retenne et èterrêie à Fosses, † 1258.

Avri.

7 **D.** St Aybert, bènèdictin, rètrôclé d'vin l'Hainaut, † 1040. — CLOSE-PAQUE. — C'est l'joû des mounîs.

8 **L.**

9 **M.** Ste Waudru, patronne di Mons, † 686.

10 **M.** St Aminger, 10me abbé di Staveleu, † VIIIe sièke.

11 **J.**

12 **V.**

13 **S.** Ste Ide, d'Ardenne, native di Bouillon, mère dè fameux Godefroid, † 1113.

14 **D.** St Macuard ,4me abbé d' St Houbert, † 829.

15 **L.**

16 **M.**

17 **M.** St Landric, li fîdi Ste Waudru, abbé d'Hautmont (Hainaut), † 700.

18 **J.** St Ursmar, corèvèque et 2me abbé d' Lobbes, † 713.

19 **V.** Ste Aye, comtesse di Hainaut, feumme di St Hidulphe, † VIIIe siéke.

Avri

20 S.

21 D. St Wolbodon, 48me èvèque di Lige, † 1021.

22 L.

23 M. St Geôire, martyr, † 303. — I r'werihe les màs d'oreie à Sohan, tot près d'Theux.

24 M.

25 J. St Ermin, 3me abbé d' Lobbes, † 737.

26 V. St Floribert, fi d' St Houbert, 31me èvèque di Lîge, † 747.

27 S. St Frédéric, comte di Nameur, 56me èvèque di Lîge, † 1121.

28 D. Translàtion d' St Lambiet.

29 L. St Foraman, prumi abbé d' Wausor, † 950.

30 M. St Quirille, comte di Dinant, 16me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 521. — On donne des ombades âs jones feies.

— Es meu d'avri
On deut s' veie di jou r'covri.
— Qwand i tonne ès meu d'avri
Li laboureu s' deut rejoui.
— Ci n'est maie avri
Si l'coucou n' l'a dit.
— Ci n'est jamaie avri
S'i n'a nivé plein on corti.
— Avri n' sort nié sans épis (Mons).

Maie.

Maio secure laxari sit tibi cure.
Scindatur vena sed balnea dentur amena.
Cum calidis rebus sint fercula seu speciebus.
Potibus astricta sit salvia cum benedicta.

Es meu d'Maie in' bonn'pruge est todi foirt haiteie
Seniz v', bagniz v'on pau et po vost amagni
Prindez tot saqwets d'chaud, les spec'reies dè sâni,
Po boisson prindez d' l'aiwe avou del' sège beneie.

Li solo lût, tot crehe. On fait voler les abalowe; les effants vont coper des hufflets d'fawe divin les hâies.

---

1 **M.** St Evermar, martyr à Rothen, d'lez 'Tongue, † 702. — On va ès fond Pirette et à Ste Balbenne, po fer des verts cotrais.

2 **J.** St Ultan, abbé qu'a fait l'covint d'Fosses, † 653.

3 **V.** Invention de l'Ste Creux.

4 **S.**

5 **D.**

6 **L.** ROGATIONS.

7 **M.** St Domitien, 20me èvêque d iLîge (Maestrécht), † 558. — ROGATIONS.

Maie.

8 **M.** Li binhureuse Itte, feumme da Pèpin d'Landen, † 653. — ROGATIONS.

9 **J.** ASCINSION.

— C'est comme l'Ascinsion,
Todi l'même pont.
— A l'Ascincion
On magne panahe et mouton.

10 **V.**

11 **S.** St Gégau, martyr, † 760. — St Mamert, l' patron des pompiers.

12 **D.** St Pancrace.

13 **L.** St Servas, patron d'Maestrécht, 10me èvêque di Lîge (Tongue), † 384.

Après l' St Servâs
Les féves ni polet mâ.

— C'est les treus saints d'glece, aprês i n' geale pus.

14 **M.**

15 **M.** Ste Rolende, vierge, qu'a v'nou à monde à Gerpennes, près d'Nameur.

16 **J.**

17 **V.** St Anglin, 11e abbé di Staveleu, † VIIIe siéke.

18 **S.** St Luc, prumî abbé dès Bairepâs, à Lîge, † 1113.

Maie.

19 D. St Ursicin, 12me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 440. — CÉQWEME.

20 L. On va à Chivrimont magnî les dorèies et les waffes et beûre li cafet. — On va à St-Moirt po les gômâs et à Ste-Brîhe (Brigitte) di Burdenne po les vaches.

21 M.

22 M. St Pout-ma, qu'a toumé l' cou ès l'aiwe et qu'a peri co cint feies. — QWATTE TIMPS.

23 J. St Guibert qu'a fondé l'mosti d'Giblou, † 962.

24 V. QWATTE TIMPS.

25 S. QWATTE TIMPS.

26 D. TRINITÉ. — Fiesse di Saint-Christophe, di Ste-Creux, à Lîge, et del' Haute-Flémalle.

27 L.

28 M.

29 M. St Maximin, 8meèvèque di Lîge (Tongue), †289.

30 J. SACRAMINT. — Fiesse instituèie à Lîge l'an 1246. — C'est l' fiesse âs golettes.

31 V.

— Maie ennès va maie sins fleurs.
— Freud Maîai
Pleintes heures et vuds tonnais.
— Qwand l'frène boute
L'hivier est oute.

Jun (fènâ-meû).

In juno gentes perturbat medo bibentes.
Atque novellarum fuge potus cervisiarum.
Ne noceat colera valet hec refectio vera.
Lactuce frondes ede jejunus bibe fontes.

Les med'cennes ès meu d'Jun fet dè toirt as soleies
Mesfiiz v' dè l'jôn' bir', c'est co l' pus mahaiteie
Vos acquirrez dè l'bile, fév' adon apponti
Del' clér aiw' di fontain', dèl' salad' di corti.

I fait chaud. Les effants jowet à l'calotte, à l'âbion ; i vont bagni, y fet cori des platès pirres so l'aiwe ou i fet des plonquets et des bouiottes.

---

1 **S.**

2 **D.** Porcession d'St Pau, fiesse di St Nicoleie, à Lîge, et di Lize (Seret).

3 **L.**

4 **M.** St Quirin, martyr, † 304 ; a ses erliques à Mâmedeie.

5 **M.**

6 **J.**

7 **V.** St Valentin, 9me èvèque di Lîge (Tongue), † IVme siéke.

Jun (fènâ-meù).

8 S. St Mèda, èvèque, † 545.

— Qwand i plout l'jou d' St-Medâ
Les blés ennès vont jusqu'à l'fâ.
— Saint Mèdâ
Grand pihâ.
— St Mèdâ neye, St J'han n'fait qu'mouyi.

9 D. St Candide, 11me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 414. — Fiesses di Ste-Feu, d'St-Bietmé, d'St-Antône et d'St-Jhan, à Lîge.

10 L.

11 M.

12 M.

13 J. St Antône, † 1231. I r'wèrihe les mâlès tosses et l'caikoûle â Meneus.— I fait r'trover çou qu'est pierdou.

14 V.

15 S. St Landelin, 1er abbé et fondateûr des abbêyes di Lobbes et d'Alne, † 686.

16 D. St J'han-François Régis, jèsuite, † 1640, qu'a n'sôciété à Lige po marier les pauvrès gins. — Fiess di St-D'nihe, à Lîge.

17 L.

18 M. St Agilulphe, 12me abbé di Stav'leu, † 770.

19 M.

20 J.

Jun (fènâ-meû).

21 **V.** St Martin, 7me èvèque di Lîge (Tongue), apôte de l'Hesbaye, † 276. — *Osté.*

22 **S.** St Dômitien, solitaire, † ès Hainaut à VIIe siéke.

23 **D.** Ste Mareie d'Oignies, native di Nivelles, ripîreie, † 1213.

24 **L.** St J'han-Baptisse, patron dè mestî des pennetîs. — C'est l'jou qu'on bague à Lîge. — Qwant i plout l'jou d' St J'han les neuhes sont traweies.

— Noié et J'han s'partet l'an.

— Esse ossi chaipiou qu'on chet d'après l'St J'han.
— St J'han n'ès va maie sins s'pèhon.
— St Mèdâ neye, St J'han n'fait qu'mouyi.

25 **M.** St Oduin, martyr à Hougâre.

26 **M.** St Babolin, 2e abbé di Staveleu et d'Mâmedeie, † 670.

27 **J.** St Vauhir, curé, natif di Bovignes.

28 **V.**

29 **S.** St Pire et St Pau, martyrs, † 66. — St Pîre est l'patrondes pèheus.

— Mette St Pire so l'bon Diu.

— Aller qweri St Pire à Rome.

30 **D.** St Hidulphe, duc di Lorraine, signeur di Lobbes, † 717. — Fiesse di St Remak à Lîge, et del Grande-Flémalle.

Julette.

Qui vult solamen Julio hoc probat medicamen.
Venam non scindat nec ventrem potio ledat
Sommum compescat et balnea cuncta pavescat.
Prodest recens unda allium cum salvia munda.

Po ess' saive ès Julett', li methode est aheie,
Wardez bin tot vos' songu', n' mediz nin vos boyais
Doirmez pau, n' bagni nin, et s'prindez a sceyai
Dè l'frisse aiwe avou d' l'à et dè l'sèg' bin trimpeie.

Todi l'chôleûr. — Les effans jowet à l'caïe, âs placards, âs clakettes, âs petards di dièle, à l'fronde; i sofflet des bèches avou n'canabuse.

---

1 **L.** St Thiou, 7me abbé d'Lobbes, † 776.

2 **M.** VISITATION d'Notru-Dame.

3 **M.**

4 **J.** Translâtion di Saint Mârtin.

5 **V.** St Pire di Luxembourg, cardinâl, † 1387.

6 **S.**

7 **D.** St Navite, 2me èvèque di Lîge (Tongue), † 180. — Fiesses di St-Mârtin et d'St-Servâs, à Lîge; fiesses di Grivegnèie et d'Hesta.

8 **L.** Ste Landrade, mère abbèsse di Munsterbilsen, † 690.

9 **M.** Li vènèrâbe Pierre l'Ermite, prumî prieû dè Noûmosti (i prècha li 1re creûhelâde), † 1115.

Julette.

10 **M.** Ste Amelberge, mére di baicôp d'saints, native dè Hainaut, † 670.

11 **J.**

12 **V.**

13 **S.** Ste Margarite, vierge. — On l'preie po les feummes èceintes.

14 **D.** St Vincint, comte di Hainaut, abbé di Hautmont, † 677. — Fiesses di St Phoyin, dè l' Bovereie di Ste Margarite, à Lîge et d'Chèratte.

15 **L.** St Libert, mône, toué so l'âtė d'l'èglîse di St Trond, †887.

16 **M.** St Monulphe, 21me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 597.

17 **M.** St Gondulphe, 22me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 604.

18 **J.** Ste Adîle, vierge, † 720; poirteie âs Creûhîs, à Hu. Elle riwerihe les màs d'oûies à St-Jâcques, à Lîge.

19 **V.** St Dentelin, fi d'a St Vincint, comte di Hainaut. — K'minc'mint dè l' canicule, loukiz à chins aregîs.

20 **S.** Li vènèrâbe Albert, mône di Giblou, 1er abbé d'St Jâcques, à Lîge † 1048.

Julette.

21 **D.** Ste Reineilde, vierge, † 680; a s'coirps èterré à Lobbes. — Fiess di so l'Avreu, à Lîge.

22 **L.** Ste Madeleine, qu'a taut choûlé.

— A l'Ste Mad'leine, les neuhes sont pleintes.
A l'St Amand, on fogne divins.

23 **M.** St Grimoald et St Gangulphe, kipagnons d'ste Reinelde, èterrés à Lobbes.

24 **M.** Ste Christine l'admirâbe, di Brustem (Looz), †1224.

25 **J.** St Jacques li vi, apôte, † 44.

26 **V.** Ste Anne, li mére di Notru-Dame, qu'a ine si fameuse garderôbe po les veyès jonès-feyes.

27 **S.** St Christophe, li pus grand et l'pus gros d'tos les saints; i poirtève mamé Jesus à cras-vai.

28 **D.** St Nazaire et St Celse, † 68, qu'ont v'nou prêchî d'vin l'Hainaut et à Chimay. — Fiesse di St-Jacques, à Lîge.

29 **L.** St J'han l'Ognai, d'Tihange, † 637, 25me èvèque di Lîge (Maestrécht).

30 **M.**

31 **M.** St Albric, 13me abbé di Stav'leu, † 779.

Aoûsse.

Quisquis sub augusto vivat medicamine justo.
Raro dormitet estum coitum quoque vitet.
Balnea non curet nec multum comestio duret.
Nemo laxari debet nec fleubothomari.

Es meu d'aôut i fat prinde in' pitit' med'cenne,
Mai i fàt pau doirmi, fûr les feumm', l'bonne couhenne,
Les bagn' ni fet nou bin, trop' magni fet dè toirt,
I n'fat nin co prugi, ni aregi s'pauv' coirps.

C'est co l'osté; les effants jowet à l'deye, à l'broche, i fet des molinets avou n'pirette d'abricot et n'crompire, et i fet biser es l'air les mâïes di crompire avou n'bonne baguette qui vergeie.

---

1 **J.**

2 **V.**

3 **S.** St Euchaire, 19me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 525.

4 **D.** Fiesse ès Lairesse et à l'Préalle (Hestâ).

5 **L.** Notru-Dame dè l' plovinette, wîsse qu'on vat a cope et qu'on r'vint à troquette.

6 **M.** St Abel, archevèque di Rheims, puis mône et 4me abbé d'Lobbes, † 764.

7 **M.** St Crodmar, 7me abbé di Staveleu, † VIIIe siéke.

8 **J.**

9 **V.**

Aousse.

10 S. St Lorint, priesse, broulé l'an 258.

— St Lorint risprind s'cherbon ou l'distind.

11 D. St Wery, apôte di Braibant. — Fiesse di St-Lorint, à Lîge.

12 L.

13 M. St Machalan, 2me abbé d' Wausor, † 990.

14 M.

15 J. NOTRU-DAME D'EMMÈ L'AOUSSE. — Patronne des couv'lîs, des sclaideux, des charlîs, des haregeresses et des frûtîs. — Les èfants quettèt po l' Ste Vierge. — Fiesses d'Ans et dèl' Grande-Flémalle.

16 V. St Roch, † 1327. — On quette po St Roch.

— St Roch enné va nin sins chin.

17 S. St Macrawe. — On quette po l'âté dè gozî. — Ni po quinze ni po saze, ji n'vous pu fer St Macrawe.

18 D. St Arnoul, èvèque di Metz, † 640. — Patron des bresseus.

— Ou St Arnoul va St Aubert ni va nin. (Wisse qui l'bresseu passe, li bolgi n'passe nin).

19 L. Li vènèrâbe Thèiodôre di Celles, † 1236, qu'a fondé les Creûhîs à Hu.

Aoûsse.

20 **M.** St Bernard, a v'nou treus feies à Lige po prêchî li creûhelàde, † 1153. — I r'werihe des crampes à Lambiermont, tot près d'Vervî.

21 **M.**

22 **J.**

23 **V.** St Odilon, 32ime abbé di Staveleu, † 954.

24 **S.** St Bietemé, apôte.

25 **D.** St Theodoric, di Lierme, tot près d'Thuin, † 1084. 21ime abbé d' St Houbert. — Fiesse dè Bois-d'-Breu et d'Hermalle-dizo-Argenteau.

26 **L.**

27 **M.** St Elmer, patron d'Molhain, près d'Mariembourg. — *Fin de l' canicule.*

28 **M.**

29 **J.** On côpe li tiesse à St J'han Batisse. — C'est l'patron des beubeux, à Mons.

30 **V.** St Fiake, qu'a todi vikê tot seû. — I r'werihe les màs d'vinte à Dison. — C'est l'patron des forboutiers, à Mons.

31 **S.**

— L'Aoûsse apoite
Çou qu'Màss epoite.

Septimbe.

Fructus maturi septembris sunt valituri.
Et pira cum vino panis cum lacte caprino.
Aqua de urtica tibi potio fertur amica.
Tunc venam pandas species cum semine mandas.

Es meu d' Septimb' ti pous magni les frût' maweûres
Dè pan, dè lessai d'gatt', dè vin avou des peûres,
Ti beuret d' l'aiw' d'ourteie, ti poret t' fer seni
Ti magn'ret des spec'reies et les s'minc' di t'corti.

C'est l'timps des frutes, les effants jowet à l'potte, âs pirettes, à l'brise, i fet des macralles et des bouhalles.

---

1 **D.** St Gilles l'èwaré, abbé, † 587. I riwèrihe dè l'sogne.— Fiesse di Ste Wâbeu à Lîge ; fiesse di Beyne et d'Embourg.

— Fer des ouies comme St Gilles.

2 **L.**

3 **M.** St Remake, 27me évèque di Lîge (Maestrécht), qu'a fondé les covints di Staveleu et d'Mâmedeye. Patron des Ardennes, † 669.

4 **M.**

5 **J.** Ste Merlipopette, qu'a stu touaie à côps d'cizettes (1).

---

(1) On n'a polou dire â juss, si c'est bin là l'jou d'sainte Merlipopette. I farèt rattind les *Acta Sanctorum* di nos académiciens d'Bruxelles.

Septimbe.

6 V.

7 S. Ste Maldeberte, 3me mère abbêsse di Mâbeuge.

8 D. NATIVITÉ. — Fiesse et fôre di Wihou (Argenteau). —Fiesse di St Gilles etd'Chaudfontaine.

9 L.

10 M. St Théodart, 28me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 672.

11 M. Ste Vinciane, qu'a stu acclèvêie ès l'Hesbaye; vierge, † 643.

12 J.

13 V.

14 S. St Corneille, patron des tayeurs, à Mons.

15 D. Fiesse di Glain et d'Hestâ.

16 L.

17 M. L'grand St Lambièt, 29me èvèque di Lîge, † 708. Patron dè l'veye di Lîge et dè mestî des poirt-às-sèches (bouteûs-foû).

— A l' St Lambiet
Tot toune à chet.
A l' St Mathieu
Tot toune à leup.
A l' St Houbert
Tot tire ès l'air.

18 M. QWATTE TIMPS.

Septimbe.

19 **J.** St Matère, 1er èvèque di Lîge (Tongue). † Ii siéke, apôte di Tongue.

20 **V.** QWATTE TIMPS.

21 **S.** St Mathi, apôte. — St Mathieu prumi semeu. QWATTE TIMPS.

22 **D.** St Exupère, onk des patrons d'Giblou. — — *Arire Saison.* — Fiesses di Mont'gnêie, di J'meppe, d'Vignis et d'Cheinêie.

23 **L.**

— On va-t-à St-Roch adlez Harzé po rwèri des maladeies; tot riv'nant, les *saint Rokis* mettet des longs mossais so leus bordons et so leus chapais.

24 **M.** St Babolin, 5me abbé di Staveleu, † VIIIe siéke.— C'est l'grand jou dè l'fiesse à Cheinêie.

25 **M.** St Thiba, (Chapelle inte Hotton et Laroche).

— Il a l'mâ d'St Thibâ
I beut bin, i n'magne nin mâ.

26 **J.**

27 **V.** St Cosme et St Damien, martyrs † 303. Patrons des coiffeus, à Mons. — St Cosme est l'patron des med'cîns.

28 **S.**

29 **D.** St Michi, patron dè mestîs des chandelons et flokennîs, à Lîge, et des gressiers, à Mons.

30 **L.** St Jèrôme, patron des manderliers, à Mons.

Octôbe.

October vina prebet cum carne ferina.
Necnon ancina caro valet et volucrina.
Quamvis sunt sana tamen est repletio vana.
Quantumvis comede sed non precordia lede.

Octòbe nos donne dè vin et di tot' sort' di biesses,
A plôme et à poiech' vos polez magni tot;
Tot coula est haiti, mais n' seuyiz nin tròp glot,
Po çou qu'qwand on magn' trop, li cour n'est nin à l'fiesse.

I venteie. Les effants fait enairi les dragons et riv'ni les ouhais so l'crosse.

---

1 **M.** St Bavon, parint d'Pèpin d'Landen; scolî près d'St Amand; onk des qwatte comtes dèl' Hesbaye, patron de l'veye di Gand, † 657.

2 **M.** St Ligî, èvèque, qui r'wèrihe les mâs d'tiesse, à Tilff. On lì a rayi les ouîes avou n'tèrére.

3 **J.** St Gèra, prumî abbé d'Brogne (Nameur). —

4 **V.**

5 **S.** St Piat, apôte di Tournay, † 287.

6 **D.** Fiesse di Tilff, dè Rivage ès Pot et d'Sèret.

7 **L.** St Bèrègisse, priesse, qu'a fondé l'mostî d'St Houbert ès l'Ardenne, † 678.

Octôbe.

8 **M.** St Amour, priesse à Munsterbilsen, adlez Tongue, † 650.

9 **M.** St Ghislain, abbé d'vin l'Hainaut, † 681.

10 **J.** St Badilon, abbé d'Leuze, tot près d'Ath, † XIe siéke.

11 **V.**

12 **S.** Ste Harlinde, vierge, prumire abbesse di Mâseyck (diocése di Lîge), † 775.

13 **D.** Triomphe dè grand St Lambiet. — Fiesse di Fléron.

14 **L.** St Mètropôle, 4me èvèque di Lîge (Tongue), † 304.

15 **M.**

16 **M.**

17 **J.** St Mammolin, èvèque di Tournay.

18 **V.** St Luc, évangèlisse, patron dè mestî des ôrféves.

— A St Luc l'hivier est a no n'huche (Mons)
— Legir comme l'ouhai d'St Luc.

19 **S.** St Monon, anachorète, qui les voleûrs ont toué à Nassogne; † 630.

20 **D.** St Caprasse, martyr, † 287, ses ohais estit à Chîvrimont et Notgi les rappoirta à St Pau.

Octôbe.

21 **L.** St Evergisle, 9me èvèque di Cologne, natif di Tongue, † 423.

22 **M.**

23 **M.** St Sèverin, 5me èvèque di Lîge (Tongue), † 236.

24 **J.** St Ebregiste, 24me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 631.

25 **V.** St Crèspin, † 287, patron dè mestî des cordouanniers, et St Crèpinien, s'fré, † 287, patron dè mestî des coibehîs (corbesiers).

— Fer s'saint Crespin
— Esse ès l'prihon d'St Crespin.

26 **S.** Ste Ode, li matante dà St Houbert, † 711.

27 **D.** Fiesse di Joupeie et d'Hovémont.

28 **L.** St Simon, apôte.

— A l'St Simon, ine mohe v'àt on mouton.

29 **M.** St Dodon, mône à Lobbes, discipe di St Ursmar, † 725.

30 **M.** Ste Nortburge, vierge, feie di Pèpin d'Hestâ, † 700.

31 **J.** St Phoyen, martyr, qu'a fondé l'môstî d'Fosses, † 655.

Novimbe.

Hoc tibi scire datur que reuma novembri curatur
Queque nociva vita tua sint preciosa dicta
Balnea cum venere tunc nullum constat habere.
Potio sit sana atque minutio bona.

Vos savez qu'ès novimbe on a vite in' mâl' tosse,
C'est' assez annoyeu, vola çou qui fât fer,
Ni prindez nin des bagn' et n'allez nin rawter,
Bevez pau, magni pau, mais qu' çoula aie bon gosse.

I ploût. Les effants n'ont nin l'timps dè jower,
I baligandet tote li journeie so l'fôre.

---

1 **V.** Fiesse dè l'TOSSAINT. — On bourinêie so les ouhes avou des mayets.

2 **S.** Li joû des âmes. — C'est l'fòre à Lîge, i ploût todi.

— C'est on timps d'fòre à Lîge.

3 **D.** Li grand St Houbert duc d'Aquitaine, 30me èvèque di Lîge, † 728, patron des chesseux. — I r'werîhe les gins et les chins arègîs. — Patron dè mestî des tenneux. — Fiesse di Tîleu.

4 **L.** St Perpétue, 23me èvèque di Lîge (Maestrécht), † 619 ; èterré à Dinant.

Novimbe.

5 M. Ste Odrade, vierge d'ès Hainaut, † VIIIme siéke.

6 M. St Lina, patron des houyeux, † 559.

— I dèut l'voye à St Linâ.

7 J. St Bertuin, qu'a fondé l'mostî d'Malônnes (wisse qu'on v'z'evoie chir) et qu'y fourit l'prumîr abbé.

8 V.

9 S.

10 D. St Sigolin, 3me abbé di Stav'leu, † 676.

11 L. St Martin, qu'a vindou s'cou d'châsse po beure dè vin, si calotte po beure li gotte, et s'bonnet po beure dè pequet, † 397. — On broûle les ramons po fer des flamahes.

12 M. Ste Ivére, ripîreie à Looz, † 1185.

13 M.

14 J. St Albric, de Susteren, abbé.

15 V.

16 S.

17 D. St Godvin, 4me abbé di Staveleu, † 685. Fiesse d'Oûgrèie.

Novimbe.

18 **L.** St Kadroë, 3me abbé di Wausor, † 998.

19 **M.**

20 **M.** St Albert di Lovain, 63me èvèque di Lîge, † 1192.

21 **J.** LI PRÉSINTATION DI NOTRU-DAME.

22 **V.** Ste Cécile, vierge, † 230, li patrone des musiciens.

23 **S.** St Trond, di Hesbaye, a fondé li mostî d'St Trond, † 655.

24 **D.** St Florentin, 6me èvèque di Lîge (Tongue), † 251.

25 **L.** Ste Cath'renne, vierge, martyre, † IVe siéke, patronne dè mestî des mounîs.

— Qwand i nive à l'Ste Cath'renne, l'hivier est d'jorté.

— A l'Ste Cath'renne
Tot âbe riprind recenne.

26 **M.**

27 **M.** Ste Oda, vierge, † 713; elle ritrova l'vue tot loukant l'èglise di St Lambiet.

28 **J.**

29 **V.**

30 **S.** St Achaire, èvèque di Tournay. — St André, apôte. Li jou qu'on paie les rintes.

Décimbe.

Sane sunt membris res calide mense Decembris
Frigus vitetur, capitalis vena scindatur.
Lotio sit vana sed vasis potatio cara.
Sit tepidus potus frigore contrarie totus.

Chafez v' bin, çou qu'est chaud est bon po tots les mimbes.
Fez v' seni à l'grand' vone, ni prindez nou lav'mint
Bevez on bon hena, qui seuie tenn', freud n'vât rin,
Vola çou qui fât fer po esse saive ès Decimbe.

— I fait freud. Après l'St Nicoleie, les effants jowet âs sôdarts po s'reshondi ; on n'ô qu'les tabeûrs et les trompettes avâ les rowes.

1 **D.** St-z-Elôie, èvèque, † 661, patron des mesti des fèbves. — Les chérons mettet ine bannîre à l'tiesse di leu ch'vâ. — LES AVINTS. — Fez fer dè l'saison à vosse bresseû.

— Vos avez stu à St-z'Eloie, vos avez pierdou vos cohais.

2 **L.**

3 **M.**

4 **M.** Ste Bare, vierge, † IIIme siéke, patronne dè hayeteux (scailteux) et dè houyeux, mineux et cârrîs:

5 **J.**

6 **V.** St Nicoleie, èvèque, † 342, patron dè mestî des naiveux. — Patron des effants : elzy appoite des bobonnes et des joujoux qwand il ont stu binamés et qu'il ont appontî ès leu cabasse dè four po l'âgne et on boquet d'pan po Hanscroufe.

Décimbe.

7 **S.** St Papolin, 5me abbé di Staveleu, † VIIIe siéke.

8 **D.** CONCEPTION DI NOTRU-DAME.

9 **L.** St Euchaire, 1er èvèque di Trève, k'pagnon d'St Matère, † 1er siéke.

10 **M.**

11 **M.** St Marcel, 3me èvèque di Lîge (Tongue), † 190.

12 **J.**

13 **V.** Ste Luceie, vierge, † 304.

— Li pus court joû, l'pus longue nuteie.

14 **S.** St Aubert, patron des bolgîs, à Mons.

15 **D.** Ste Wesmelle, qui r'wèrihe les p'tits effants, âs grés d'St Pîre.

16 **L.** Ste Ide, di Nivelles, † 1212. Qu'a fondé l'mostî de l'Rameie.

17 **M.** Ste Begge, vefe, fèye di Pèpin d'Landen, † 693, a fondé l'mosti d'Andenne.

18 **M.** QWATTE TIMPS.

19 **J.**

20 **V.** St Egilo, 6me abbé d'St Houbert, † 855. — QWATTE TIMPS.

21 **S.** St Thoumas, apôte, qui d'hef qui po l'creûre il l'fat veûr. — QWATTE TIMPS. — *Hivier.*

Décimbe.

22 **D.**

23 **L.**

24 **M.** On magne les bouquettes avou dè vin furé.

25 **M.** NOIÉ. — On magne del' tripe et dè feûte di pourceai , tot rivnant d'avu stu oyî treus messes.

— Freudès matennes , rogès narennes.
— Noïé et J'han s'partet l'an.
— On z'a tant crié Noïé qu'a l'fin il est v'nou.
— Blanc Noïé , vètès Pâques.
— A Noïé vâ mi on leup d'vins les champs qu'on laboureu.
— Qwand on magne les bouquettes à l'ouhe, on magne les cocognes ès l'couleie.
— Clérés matennes des spets javais.

26 **J.**

27 **V.**

28 **S.** Les Ennoceins, c'est nosse fiesse. — BANQUET WALLON.

29 **D.**

30 **L.** St Foran, abbé, † 931, a fait l'mostî d'Wausor.

31 **M.** Dierain jou d' l'anneie.

N. B. — 1° Li latineie a stu prise fou d'on vî live to chamossi, qu'on lomme :

« Missale insignis Ecclesie Leodiensis. »

et so l'dièrain foyou on lèt :

« *Exactum est inclyta in urbe Parisiaca Missale hoc » insignis ecclesie Leodiensis sumptibus Johannis Hig- » mani anno M CCCC XCIX die XXIIII novembris.* »

Çou qui vout dire :

« Imprimé à Paris, amon Higman, li 25 novimbe 1499. »

2° On n'a fait nou armanack ès 1866, ni ès 1870.

3° Les cis qu'ont à sindiker so l'armanack, n'ont qu à l'sicrire à M. Jos. Dèjârdin, notaire à Lîge.



Ulysse Capitaine

ULYSSE CAPITAINE.

SA VIE & SES TRAVAUX.

Nos provinces, nos villes, tout ce que chacun de nous comprend dans ses affections sous le nom de patrie, devrait nous être représenté à chaque siècle de son existence.

Augustin THIERRY.

Pendent opera interrupta...

VIRG.

Le corps s'en va, le cuer demeure.

FROISSART.

Regardez son portrait : toute son âme y est peinte. Que de bienveillance et quelle franchise de regard dans ces doux yeux bruns ! On y pressent une mélancolie secrète, et pourtant cette sérénité candide dont les consciences pures ont seules le privilége ; on devine même

qu'aux heures d'abandon, ils doivent pétiller d'esprit aimable et d'éloquence enjouée. Le crâne est vaste, largement sculpté; le front, haut et évasé, est ouvert à toutes les nobles pensées ; le nez, saillant et allongé sans exagération, confirme les indices du front, comme presque toujours; il accuse en outre de la rectitude dans le jugement, de la fermeté dans les décisions, une persévérance imperturbable à poursuivre le but arrêté. La bouche est grande, point sensuelle, relevée imperceptiblement par un de ses coins, prête à modeler un fin sourire; ainsi que les arcades sourcilières, elle révèle la prudence d'un observateur et la sagacité d'un critique. Une discrétion innée et l'habitude de l'empire sur soi-même tiennent ces lèvres serrées, non pincées; ces lèvres-là s'entr'ouvriront à propos, pas à tout propos : l'arc ne se détendra que pour lancer un trait à coup sûr. Tenez-vous sur vos gardes, étourdis et bavards : les rieurs ne seront pas de votre côté. Voyons, ne vous gendarmez point : il n'a voulu que vous taquiner un peu; la galerie devine même à peine qu'il sait où le bât vous blesse. Quel voisin plus souhaitable dans un salon, et à travers ses innocents badinages, quel cœur d'or! Etudiez l'ensemble de ces traits peu réguliers, mais d'autant plus caractéristiques : c'est un visage et non pas un masque; toute calme et réfléchie que soit son expression ordinaire, il vous attire par je ne sais quel magnétisme. Que dis-je? C'est que vous y voyez reluire une entière bonne foi, le respect des autres, en même temps que le sentiment de la dignité per-

sonnelle ; c'est qu'aucun sentiment bas, aucune préoccupation égoïste ou sottement vaniteuse n'y ont laissé leur empreinte, mais que tout y parle au contraire d'aspirations généreuses, de chaudes et fidèles affections, de zèle pour tout ce qui tend à unir les hommes et à stimuler leur énergie.

Il était grand, droit, effilé, anémique plutôt que de complexion sèche, d'un teint mat, légèrement mêlé, sans incarnat sur les joues. Ses attitudes naturelles étaient pensives, ses gestes rares, sa démarche et sa tenue un peu guindées au premier moment, allures souvent signalées chez les hommes sincèrement modestes. Il écoutait volontiers, observait beaucoup, mesurait chacun à sa juste valeur, mais se gardait bien d'abuser de sa clairvoyance. Je ne l'ai jamais surpris médisant de personne, et je ne sache pas que, de toute sa vie, il ait adressé à qui que ce soit une parole désobligeante. Ce n'est pas qu'il jetât toujours sa langue aux chiens, je l'ai insinué tout à l'heure. Dans les milieux de sa convenance, il se départait de sa réserve alors qu'on s'y attendait le moins, et, la glace une fois rompue, rien n'était plus charmant que ses manières. Les piquantes remarques, les reparties originales se succédaient sans interruption. Il avait une pointe microscopique d'ironie, mais si fine et si délicatement maniée, qu'elle ne faisait que chatouiller, et d'une façon tellement agréable, que ses interlocuteurs lui savaient gré, à tout prendre, de les avoir embarrassés un instant. A vrai dire, il n'avait d'autre but que de leur fournir l'occasion de montrer leur esprit. On ne

s'y trompait pas, et c'était fête quand on voyait son œil s'illuminer : j'ai connu peu de causeurs aussi sûrs de toujours plaire.

La présentation est faite; maintenant il s'agit de nouer tout-à-fait connaissance.

I.

Casimir-François-ULYSSE CAPITAINE (1) naquit à Liége, au quartier d'Outre-Meuse, le 23 décembre 1828. Je serais tenté de dire, comme au bon vieux temps : une fée bienfaisante plana sur son berceau. Les dons de la fortune, ce qui est assez rare de nos jours, n'eurent pas le pouvoir de faire de lui un oisif; il n'eut qu'à s'inspirer des exemples d'un père éclairé, qui sut toujours concilier l'amour des arts et des choses de l'esprit avec les soucis d'une carrière laborieuse, dans la vie publique et dans la vie privée (2). Sa mère, femme de cœur et de caractère,

---

(1) Fils de Balthasar-*Félix* CAPITAINE et de Catherine-Elisabeth-*Joséphine* SCRONX. De ce mariage sont issus trois enfants : 1° notre *Ulysse*; 2° *Félix*, actuellement conseiller communal de Liége; 3° *Antonie* (Mme Ch. Minette).

(2) M. Capitaine père appartient à une famille d'origine luxembourgeoise, établie à Liége depuis plusieurs générations, mais qui se fixa momentanément dans le Limbourg à la suite des événements de la grande révolution. M. Capitaine est né à Gors-op-Leeuw

lui transmit les traditions de ces bonnes familles liégeoises de vieille roche, où les joies intimes du foyer sont encore préférées aux distractions bruyantes, où l'enfance n'a pas cessé d'être entourée de respect. Ulysse grandit dans cette douce et salubre atmosphère, et son heureuse nature s'y épanouit librement et sans effort. Il arriva qu'en 1833, M. Capitaine père prit la résolution de quitter le barreau pour s'occuper d'industrie. Ce changement, comme on le verra, ne fut pas sans influence sur l'avenir de son fils aîné ; mais le temps où il serait possible de démêler la vocation d'Ulysse était encore éloigné.

---

le 6 janvier 1804. Docteur en droit de l'Université de Liége, il épousa M[lle] Scronx l'année même où il revêtit la robe d'avocat (1827). Devenu industriel, il s'occupa néanmoins avec une grande activité des affaires publiques et fournit une assez brillante carrière pour mériter une place dans le *Dictionnaire des contemporains* de M. Vapereau. En 1866, il entra au Conseil communal de Liége, et au Conseil provincial en 1848. Membre de la Chambre de commerce de Liége à partir de 1837, il présida ce collége pendant 12 ans, du 10 février 1848 au 15 septembre 1860. Les *Rapports annuels* publiés dans le cours de cette période sont en grande partie son œuvre ; il a eu l'occasion d'y traiter plus d'une question importante et de contribuer ainsi directement à l'amélioration de notre législation commerciale. En 1848, il fut nommé juge au Tribunal de commerce ; en 1850, membre de la Commission belge de l'Exposition de Londres ; en 1851, membre du Comité consultatif d'escompte près l'agence liégeoise de la Banque nationale, et vice-président du Conseil supérieur

On l'envoya faire ses humanités au Collége municipal de Liége. Il en profita comme tout le monde, se laissant aller au gré du courant. Né pour le travail sédentaire, moins rêveur qu'appliqué, et pourtant très-capable d'enthousiasme, il s'acquittait régulièrement de sa besogne de classe, mais trouvait qu'elle lui laissait trop de loisirs. Ajoutez qu'il était curieux de toutes choses, surtout des menus détails. C'est ainsi qu'il fut insensiblement amené à prendre le goût des collections, qui devait absorber plus tard une si grande part de son activité, et lui inspirer finalement une ambition utile à son pays.

---

du commerce et de l'industrie de Belgique, etc. La même année, il se décida, pour motif de santé, à résilier toutes ses fonctions. Le 31 décembre, il fut promu au grade d'officier de l'Ordre de Léopold (il était chevalier depuis 1848). — Retiré de la vie officielle, sinon des affaires, il s'est créé des loisirs studieux : on lui doit quelques productions historiques, littéraires ou artistiques justement estimées, notamment une vie du peintre Lambert Lombard, une notice sur le fondateur de la maison Orban, et diverses dissertations insérées dans les annales des Sociétés savantes auxquelles il est affilié (Société d'Emulation de Liége, Société du Limbourg, etc.) Il a été l'un des fondateurs du *Cercle artistique* et de l'*Institut archéologique liégeois*, et, pendant de longues années, l'un des membres les plus actifs de la Commission de l'Académie des beaux-arts de Liége : son influence sur la formation de notre Musée communal a été considérable. Ulysse, on le voit, n'avait pas à sortir de la maison paternelle pour se trouver à bonne école.

On a raison de combattre jusqu'à un certain point, chez les enfants, la manie de tapisser leur chambrette ou de bourrer leurs tiroirs de brimborions de tout genre. Ils y dépensent finalement la meilleure partie de leur temps; l'accessoire devient pour eux le principal; toute tension d'esprit un peu prolongée les fatigue et les ennuie; les connaisseurs en bric-à-brac sont leurs grands hommes; un chef-d'œuvre a moins de prix à leurs yeux qu'une rareté grotesque. Cependant le rigorisme ne serait pas plus de mise, sur ce terrain, que l'indulgence aveugle : il est certain que les collectionneurs sont armés contre les suggestions des mauvaises pensées ; il est certain que l'amour des fleurs, des papillons, des beaux insectes à élytres dorés, tout ce qui nous rapproche de la nature nous est moralement salutaire ; que bien des aptitudes et des vocations se sont révélées dans les prédilections naïves des enfants, et qu'en s'y prenant habilement, on peut faire tourner ce qui en soi n'est que jeu et délassement au profit des études régulières. Le désir d'avoir peut se transformer en désir de savoir.

Libre de choisir sa voie, mais tenu en observation par un œil vigilant, Ulysse, dont le bon sens devançait l'âge, sut faire deux parts de sa vie avant même de dire adieu au Collége. Il ne songea pas un instant, je crois, à embrasser une carrière libérale; il voyait son tabouret placé d'avance au bureau paternel, et jamais les scrupules d'un Francis Osbaldistone ne lui seraient venus à l'esprit. Tout en acquérant les connais-

3.

sances générales qui lui étaient indispensables pour se préparer aux affaires et pour figurer dignement dans le monde, il crut pouvoir donner une large satisfaction à ses instincts précoces d'antiquaire. Je ne sais si j'y ai été pour quelque chose; en tous cas, je suis loin de regretter ce qui est arrivé. Nous y étions voisins; il venait souvent passer une heure avec moi; quoique je fusse de six ans son aîné, nous nous convenions et nous entendions à merveille. Je *bouquinais* avec délices, et j'avais amassé une petite collection de monnaies romaines, de jetons de Van Loon, que sais-je? dont j'étais plus fier qu'il ne le fut jamais de son beau cabinet. Bientôt il se mit en tête de se composer aussi un trésor numismatique. Il était grand fureteur : quelques mois lui suffirent pour me dépasser de si loin, que je renonçai à le suivre. Aussi bien, dans mes rêves, je commençais à entrevoir la sombre figure d'un président de jury d'examen, tenant l'épée de Damoclès suspendue sur ma tête. Résolution héroïque : j'enterrai mes gros sous dans des sacs où ils sont encore, et tout fut dit de ce côté.

Mais Ulysse trouva un nouveau stimulant dans l'enthousiasme de notre ami commun M. Jules Pety de Thozée (1) qui, plus près de son âge que du mien, passait pourtant déjà, et avec raison, pour un amateur éclairé. M. Pety était devenu

---

(1) Aujourd'hui membre de la Chambre des représentants.

acquéreur d'un beau médailler provenant de la famille de Berghes ; il en dressait le catalogue et déployait un grand zèle à compléter les suites qui présentaient des lacunes. « Compagnons d'enfance et condisciples, dit-il dans sa notice sur Ulysse (1), nous nous communiquions presque chaque jour nos petites trouvailles. Quelle joie, quand nous pouvions nous montrer un sou romain ou un denier du moyen-âge ! Un jour je lui exhibai solennellement une maille de Hugues de Pierrepont : en dépit de son bon caractère, je crois qu'il fut un peu jaloux. »

Les numismates débutants recueillent au hasard tout ce qui se présente : l'expérience leur apprend à se borner, à se choisir une spécialité. Comme Ulysse ne voulait, sous aucun prétexte, admettre dans sa collection que des pièces à fleurs de coin, il devait plutôt qu'un autre venir à résipiscence : que de recherches et d'argent ne coûterait pas la formation d'une seule série ! Les médailles antiques furent d'abord laissées de côté ; la science des Vaillant et des Eckhel était d'ailleurs peu familière à notre amateur. Puis ce fut le tour de la France, de l'Angleterre, de tous les pays étrangers. Dès 1845, il ne *faisait* plus que les Pays-Bas. En fin de compte, il abandonna la Hollande et même toutes les provinces belges qui n'avaient point fait partie de la principauté de Liége. C'est proprement à partir de

---

(1) *Revue de la numismatique belge*, 5e série, t. III, 1871.

1852 qu'il commença de former la précieuse collection, exclusivement liégeoise, que ses dernières volontés ont intégralement léguée à sa ville natale.

Les temps sont bien changés! Il y a un quart de siècle, on aurait compté rien qu'en notre ville une bonne dizaine de numismates, vieux et jeunes : les uns sont morts (1), les autres ont fait comme moi, et n'ont pas été remplacés. Ulysse lui-même aurait fini par se décourager, si ses relations suivies avec MM. Chalon, De Coster et les autres fondateurs de la *Société royale de numismatique*, et si surtout le projet qu'il avait fini par concevoir de réunir tous les matériaux possibles de l'histoire de notre ancienne principauté, n'eussent fait contrepoids à l'indifférence croissante de ses amis. Il n'entra toutefois dans la *Société*, comme membre titulaire, que le 8 juin 1860, et ne prit jamais une part directe, que nous sachions, à la rédaction de la *Revue*.

N'anticipons pas. Laissons-le partir en 1845, pour Paris, où il va rejoindre son ami Jules, qui double sa rhétorique à Louis-le-Grand. Ils vivent ensemble à la pension Bourlez, place du Panthéon. Recommandés à feu Chavin de Malan, écrivain de l'école de Montalembert (2), ils vont

---

(1) Davreux, le notaire Dumont, etc.

(2) Auteur de différents ouvrages sur les ordres monastiques, notamment sur la *Congrégation de St-Maur*, sur *St-François d'Assise*, sur *Ste-Catherine de Sienne*, etc., Chavin fut nommé plus tard, par

régulièrement passer le dimanche avec lui dans les musées ou aux environs de la ville; parfois ils l'accompagnent chez quelque illustration de la science ou des lettres; leur goût se forme insensiblement et leur horizon s'agrandit. L'esprit d'Ulysse se tourne de préférence vers les recherches érudites, son compagnon s'occupe plutôt d'art et surtout d'archéologie monumentale. Chez Bourlez, le travail du jour terminé, ils passent leurs soirées avec quelques amis d'élite : je ne citerai que Joachim Murat, plus tard secrétaire du Corps-Législatif et, pour faire contraste, un prêtre, jeune encore, mais déjà réservé à de hautes destinées : je ne puis écrire ici son nom sans un sentiment douloureux : il s'appelait Darboy. A l'âge où les passions commencent à fermenter, nos deux jeunes gens mènent une existence en quelque sorte austère : ils n'en sont ni moins heureux ni moins gais. Leurs habitudes d'esprit sont élevées, leurs délassements contribuent à les ennoblir; ils vivent dans l'idéal, loin des misères humaines, comme dans leur atmosphère naturelle. Cependant le professeur Chardin, du Collége Louis-le-Grand, a reconnu dans Ulysse un esprit sérieux, mais en même temps une modestie qui, poussée à l'extrême,

---

M. de Falloux, bibliothécaire du Louvre. A la suite de sa démission, on éprouva d'assez graves désagréments, qui, peut-être, abrégèrent ses jours. C'était un homme instruit, grand ami des arts, d'un commerce agréable et d'un enthousiasme communicatif.

pourrait paralyser ses moyens naturels et peut-être le porter à éparpiller son activité. Il le prend en affection et lui donne d'utiles conseils, qui ne tombent pas sur une terre stérile. Jules revient à Liége en 1846; Ulysse entre à l'Ecole centrale et se met bravement à étudier les sciences, notamment la chimie, qui doit lui être utile au point de vue de l'industrie paternelle; en même temps il fréquente le Collége de France, où il suit tour à tour des cours d'économie politique, d'histoire et de littérature, ce qui ne l'empêche pas d'aller travailler le soir, *pour son propre compte*, à la Bibliothèque Ste-Geneviève. Il a donc écouté la voix de la raison en imprimant à ses études une direction spéciale; mais encore une fois il fait deux parts de sa vie; car notez-le bien, ce qu'il va chercher dans les dépôts littéraires de la grande capitale, c'est une trace de Liége, ce sont des souvenirs de Liége, des documents sur Liége.

Il s'était restreint en numismatique; dans les autres domaines de ses recherches privées, il se restreignit également.

Chaque jour il rédigeait avec soin les leçons qu'il avait entendues; mais une fois libre, il donnait carrière à ses prédilections. Liége devint son unique point de mire : « l'histoire de la ville natale est celle où notre âme s'attache, » répétait-il souvent; et il finit par faire graver cette phrase, empruntée à Augustin Thierry (1),

(1) Seulement l'auteur des *Lettres sur l'Histoire de France* a écrit : « l'histoire du pays natal. »

sur une banderolle enroulée autour de notre vieux Péron : ce fut sa *marque* de bibliophile (1). Ulysse ne pensa point, cependant, à écrire jamais l'histoire : il se défiait trop de lui-même. Mais deux considérations le dominèrent et lui tracèrent son chemin dès l'époque où nous sommes parvenus : d'une part il se dit que la connaissance des matériaux de l'histoire devait précéder tout travail de synthèse, et il résolut de se dévouer toute sa vie, s'il le fallait, à préparer les voies aux publicistes qui entreprendraient un jour d'élever à la gloire de la patrie un monument définitif; ensuite il pensa qu'on ne pouvait tarder ; que le moment était décisif, et que si les documents liégeois, dispersés partout à la suite des révolutions ou négligés, dédaignés, enfouis dans le pays même, n'étaient pas immédiatement recherchés avec une infatigable persévérance, ils seraient perdus pour jamais. Tout ce qu'il eut de temps et d'argent à sa disposition, il les consacra donc à dépouiller les catalogues des bibliothèques et des musées, et à se former pour lui-même des collections liégeoises de tout genre. Il mit grandement à profit son séjour en France : ce qu'il rapporta parmi nous de livres, de gravures, d'autographes, de diplômes et de pièces manuscrites de toute valeur est vraiment surprenant. Il avait le flair d'un limier et la patience de la goutte d'eau qui creuse la pierre : rien ne lui échappait, et quand il avait découvert

---

(1) L'auteur de cette planche est M. Jules Helbig.

quelque chose, il serait revenu vingt fois à la charge plutôt que de se décourager. Notez que ce n'était point manie : une pensée pieuse l'inspirait : il entendait servir son pays à sa manière, il n'amassait des trésors que pour les mettre un jour à la disposition de ses concitoyens.

Les collectionneurs maniaques sont égoïstes : celui-ci ouvrait libéralement sa bibliothèque à quiconque était en état de tirer parti de ses trouvailles. A qui refusa-t-il jamais communication d'un livre rare, d'un manuscrit unique? Vous lui disiez : je veux traiter tel sujet; il ne se contentait pas de vous permettre de fouiller dans ses rayons : le plus souvent il prenait la peine de former lui-même le dossier dont vous aviez besoin et d'y ajouter, en vous l'envoyant, des indications précises sur les sources qu'il vous serait loisible de consulter ailleurs. On peut dire que, sans son obligeance, plus d'un travail heureusement accompli aujourd'hui eût été tout-à-fait impossible.

Partageant son temps entre des études professionnelles et des recherches bibliographiques sur les quais ou dans les ventes, sans laisser toutefois échapper une seule occasion d'entendre une pièce nouvelle ou de courir aux expositions d'art, Ulysse prolongea son séjour à Paris jusqu'au lendemain des journées de juin 1848. Il fut témoin du pillage des Tuileries : par parenthèse, sur la place du Carrousel, il ramassa un manuscrit qui n'était rien de moins que les mémoires de la princesse Clémentine; aussitôt rentré en Belgique, il s'empressa de faire tenir ce précieux document à la reine des Belges.

Aux journées de juin, comme il traversait la rue, une balle égarée l'atteignit légèrement à la jambe. Je n'attendrai pas un second avertissement, dit-il; quelques heures plus tard, il se rapprochait de Liége à toute vapeur.

II.

Le temps des semailles était passé. Mais quoi! l'enfant gâté du sort, en entrant dans la vie réelle, trouva plus de loisirs à dépenser que de graves devoirs à remplir. Il s'initia sans peine à la pratique des affaires; et comme il était intelligent, exact et docile, son père, pour le moment, ne vit aucune raison de ne pas le laisser tout à l'aise enrichir ses collections.

Cependant Ulysse était revenu de Paris bibliophile avant tout, bibliophile décidé, enthousiaste. On verra ci-après, dans le catalogue de ses productions, qu'il n'attendit pas la fin de 1848 pour intéresser le public à ses recherches. Son premier essai porta sur une minutie, mais fit déjà reconnaître en lui ce soin jaloux de la précision qui distingua tous ses travaux ultérieurs. L'année suivante parut une notice plus importante, une biographie régulière de Henri Delloye, le *Troubadour liégeois*; si la date du titre n'en faisait foi, on aurait peine à la croire tombée de la plume d'un débutant. Le style est sobre, non sans fermeté; les nombreux détails sont heureusement associés, l'intérêt est soutenu et gradué. L'auteur laissait entrevoir ses véritables

aspirations ; la bibliographie n'était à ses yeux qu'un moyen, non un but. Il ne s'y attacha que davantage, mais d'une façon de plus en plus intelligente, au profit de la biographie et de l'histoire. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour apprécier convenablement ses *Recherches sur les journaux et les écrits périodiques liégeois* (Liége, J. Desoer, 1850, vol. in-12 de XLII et 346 pages), sans contredit l'un de ses meilleurs ouvrages. Pas un détail n'y est omis; les élucubrations fugitives des moindres folliculaires y sont enregistrées avec le même soin que les bruyants cris de guerre des Tyrtées de la grande presse; mais le plan général de l'œuvre est si clair et si judicieux, l'auteur s'est si bien assimilé l'esprit de chaque période, que ce simple catalogue raisonné prend les proportions d'un chapitre de nos annales politiques. L'introduction nous en présente la synthèse. Quelques extraits de ce morceau plein d'intérêt donneront, mieux que mes appréciations, une juste idée de la maturité précoce d'Ulysse, et du parti qu'il savait tirer de ses travaux de patience.

Il déduit d'abord les raisons pour lesquelles « le journalisme proprement dit, celui qui, par sa force d'expansion, a fait de l'opinion publique la reine du monde, ne date que de la révolution française. » Sous l'ancien régime, la presse, n'ayant pas le droit de critique, réduite pour ainsi dire à enregistrer les nouvelles étrangères, était sans dignité comme sans influence. Jusqu'au milieu du siècle dernier, cette impuissance et ce servilisme des journalistes sont un fait encore

plus saillant à Liége que dans les autres provinces des Pays-Bas méridionaux. Bien plus : nous n'eûmes des gazettes, et quelles gazettes! que longtemps après Anvers, Gand, Bruges et Bruxelles; la typographie même, en général, avait été lente à s'acclimater sur les rives de la Meuse. « Le retard éprouvé par notre ville à participer à toutes les innovations est dû à la constante hostilité du pouvoir ecclésiastique contre l'émancipation de la pensée. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur les édits et les règlements de l'époque relatifs à la presse : la censure s'exerçait d'autant plus sévèrement chez nous, qu'elle agissait sur des populations éminemment religieuses, à des époques où des sectes dissidentes menaçaient l'inviolabilité du dogme catholique. Le Prince de Liége, revêtu d'un caractère sacré, devait naturellement se montrer plus circonspect que ses voisins en matière de polémique et de discussion : au point de vue politique et religieux, une trop grande latitude laissée aux écrivains eût pu être considérée comme une sorte d'approbation tacite accordée aux doctrines du libre examen. »

Mais voici qu'en 1756, le philosophisme français fait tout d'un coup invasion à Liége : P. Rousseau est autorisé à y imprimer le *Journal encyclopédique*, organe officiel de la secte. « On s'étonne d'une semblable concession, émanant du pouvoir épiscopal, habituellement si jaloux de ses prérogatives; mais il ne faut pas oublier qu'à la tête des ministres du prince se trouvait le comte de Horion, l'un des habitués des soupers de Sans-

Souci; et Jean-Théodore de Bavière, se fiant peut-être aussi à un programme trop candide, avait ratifié sans hésiter un octroi dans lequel il n'apercevait qu'une source de prospérité matérielle pour le pays, alors si rudement éprouvé. » Les yeux furent bientôt dessillés; sans s'inquiéter des avertissements ni même des menaces qu'ils recevaient chaque jour, les Encyclopédistes poursuivirent leur propagande, dévoilant le fanatisme sacerdotal des *Mémoires de Trévoux*, poussant même l'audace « jusqu'à faire ouvertement l'éloge de Montesquieu et de Voltaire. » Le synode de Liége s'émut; le *Journal* trouva des défenseurs au sein même du clergé, mais naturellement un plus grand nombre d'adversaires; enfin il fallut céder : ses rédacteurs durent quitter les terres du prince-évêque. Au moment de s'exécuter, ils écrivirent les lignes suivantes, où l'on peut voir tout à la fois une prophétie et un défi : « Si la persécution que nous avons essuyée à Liége ne doit pas nous faire regretter ce séjour, au moins sommes-nous flattés d'y avoir jeté dans les esprits les germes des sciences. Nous espérons qu'ils ne tarderont pas à s'y développer et que Liége sortira enfin de l'ignorance où l'a tenue trop longtemps la superstition... Cette vue nous console par avance des maux que nos ennemis ont voulu nous faire souffrir. »

Dès lors, en effet, « le peuple s'intéressa à la lutte et prit parti pour l'opposition. » Les idées nouvelles, ne pouvant trouver issue dans les journaux, se répandirent par les livres. On réimprima en pleine cité épiscopale, sous des

rubriques supposées, les œuvres de Diderot, de d'Alembert et du philosophe de Ferney. Le parti novateur eut recours à toutes les ruses, emprunta tous les costumes pour saper l'autorité du clergé: Un conte fantastique, une critique théâtrale, voire un logogriphe, servaient tour à tour de passeport à ses idées. L'attitude des masses devenait parfois inquiétante; «mais, trop aveugle pour comprimer ces manifestations, ou trop faible pour les attaquer avec vigueur, le gouvernement sembla les dédaigner.»

Le tableau des préludes de la révolution liégeoise, observés dans le miroir de la presse; plus loin, le croquis des journalistes patriotes, «étonnés de jouir d'une liberté sans limites dont ils n'avaient pas même prévu la possibilité,» puis tout d'un coup, sous la terreur, plus étonnés encore de se voir dépasser par des écrivains d'une licence effrénée; et regrettant trop tard de s'être jetés dans les bras de la France, quand ils durent reconnaître qu'ils avaient été dupes d'un «sophisme coiffé d'un bonnet rouge;» l'analyse délicate des revirements de l'opinion après la chute du premier Empire, lorsque les proscrits de la Restauration s'emparèrent de la presse liégeoise pour en faire un foyer de propagande constitutionnelle et contribuèrent ainsi, sans que ce fût leur but, à réveiller dans notre pays le sentiment public, le désir de l'affranchissement national et de la conquête de toutes les libertés : ces pages, écrites avec conviction, mais aussi avec un rare esprit d'impartialité sévère, furent hautement goûtées des lecteurs

les plus sérieux. Attaché aux idées de libéralisme modéré qu'il avait puisées dans ses entretiens avec son père, Ulysse Capitaine, abordant l'époque contemporaine, n'en rendait pas moins justice au catholique *Courrier de la Meuse*, « journal vraiment national et dévoué aux intérêts du pays » Le rôle du *Politique* et du *Mathieu Laensbergh*, qui tour à tour, au temps de l'*Union*, puis conjointement avec le *Journal de Liége*, chacun de son côté, achevèrent d'élever la presse au rang de puissance, est retracé, d'autre part, d'une manière si frappante et si vraie, qu'on dirait que le jeune auteur a été le confident de tous les polémistes, et qu'il a été lui-même le témoin de leurs débats à huis-clos. Je ne puis résister au plaisir de citer encore un fragment de ses conclusions :

« Les institutions libérales dont la Constitution et les lois organiques nous ont dotés peuvent être considérés comme une conquête de la presse. La révolution belge, s'accomplissant sans commotion profonde et sans perturbation de l'ordre social, fut un nouveau témoignage de la sagesse avec laquelle nos publicistes avaient préparé les esprits à ce grand acte, et de la perspicacité avec laquelle ils en avaient mesuré les conséquences. L'émancipation belge ne fut pas une grossière contrefaçon, comme l'ont souvent répété des écrivains français, détracteurs de notre révolution. Nous ne copiions pas la France, mais, profitant de l'occasion, nous la devancions en nous donnant des institutions plus libérales, plus rationnelles et plus stables. Du reste, des causes

différentes firent naître les deux révolutions et concoururent à leur réussite. Nos griefs ne reposaient pas sur des mots, mais sur des faits et des machinations que l'histoire a déjà flétris. Il fallait aussi plus d'énergie morale et de courage raisonné pour entreprendre ce qu'ont fait les Belges en septembre 1830 que pour préparer les journées de juillet. Un changement était pour nous une question d'être ou de ne pas être ; pour les Français, c'était une simple modification. Notre tâche ne se réduisait pas à chasser de son pays un vieillard couronné et à changer quelques institutions : les Belges, en même temps qu'ils recréaient leur nationalité et s'octroyaient une Constitution, durent défendre le pays, attaqué de tous côtés par les armes ou par la diplomatie... »

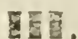
Telles étaient les réflexions d'un jeune homme de vingt-un ans. Quand on est entraîné de bonne heure dans un conrant d'idées, on est naturellement porté à rêver pour soi-même une carrière politique. Ulysse put y penser; mais les circonstances comprimèrent pour longtemps ces aspirations d'ailleurs assez vagues, et en tous cas, il est probable que son rôle dans les grandes assemblées délibérantes n'eût pas été très-actif, du moins en public. Il était plutôt observateur qu'homme d'initiative ; sa personnalité ne s'imposait point; il n'eût exercé d'influence que dans les entretiens privés, par ses avis judicieux et par des objections opportunes à l'adresse des enthousiastes. La vie de cabinet lui tenait aussi trop au cœur pour qu'il y renonçât jamais définitivement; s'il accepta plus tard un mandat

électif, ce fut parce qu'il savait bien qu'on peut être un excellent conseiller provincial sans sacrifier grand'chose de ses occupations régulières et même de ses loisirs. Ulysse n'en continua pas moins de se tenir au courant des affaires du pays, à partir du jour où il se fut formé une opinion; mais ses goûts dominants l'emportèrent, et il ne crut, en fin de compte, pouvoir mieux se rendre utile qu'en y cherchant son point d'appui.

Quant aux *Recherches sur les journaux*, il faut parcourir ce curieux volume pour apprécier l'étendue et la variété des enquêtes minutieuses de l'auteur sur les faits et sur les personnages. La presse fut unanime à en faire l'éloge, comme d'un répertoire qu'on pouvait consulter en toute confiance; bien des années après, M. Hatin, dans son *Histoire des journaux français*, se plut à en faire ressortir le mérite exceptionnel. Dans les derniers temps de sa vie, Ulysse s'était proposé d'en donner une nouvelle édition, amendée et complétée jusqu'au jour où elle aurait été mise sous presse. Toutes les notes nécessaires ont été soigneusement recueillies; le travail de rédaction seul n'est pas achevé. Il est vivement à souhaiter qu'une main pieuse s'acquitte de ce soin : on ne saurait rendre un plus bel hommage à la mémoire d'un ami défunt.

Le faux-titre de l'ouvrage porte les mots : *Bibliographie liégeoise*. I. On verra plus loin à quel vaste plan de recherches cette désignation se rattache. Mais dès 1850, Ulysse ne s'était pas contenté de s'occuper des livres ; les auteurs ne

l'intéressaient pas moins, et insensiblement il en vint même à l'idée de refondre entièrement l'œuvre mal digérée du comte de Becdelièvre, ou pour mieux dire de nous doter d'une véritable *Biographie liégeoise*, puisée aux meilleures sources et contenant les indications de détail, de toute nature, dont les futurs historiens du pays de St-Lambert pourraient avoir besoin. Quelques fragments de cette œuvre considérable ont vu le jour dans des recueils périodiques, assez nombreux pour qu'on en puisse déjà retirer du fruit, pas assez pour faire mesurer toute la portée des projets de l'auteur. J'y reviendrai à propos des papiers délaissés par Ulysse. Encore une fois, se trouvera-t-il quelqu'un pour effacer mon épigraphe : *Pendent opera interrupta*...?



III.

Ici se place un épisode qui établit dans la vie d'Ulysse comme une solution de continuité. Sur les conseils de quelques amis, son père se décida, vers la fin de 1850, à l'envoyer en Amérique pour compléter son éducation commerciale. Adieu médailles et parchemins! Le vapeur chauffe à Ostende : il faut franchir la mer océane : un dernier regard ! Et le navire s'enfonce dans la brume, et plus il s'éloigne, plus la pensée retourne en arrière vers les êtres aimés, et aussi vers la bibliothèque déserte, où va s'accumuler lentement une sainte poussière. La première émotion passée, le jeune voyageur retrouva

pourtant toute sa vigueur morale et sa gaîté, et se laissa franchement absorber par la nouveauté et la variété des tableaux qui se déroulaient chaque jour sous ses yeux. Il m'a été donné de parcourir la correspondance qu'il entretint alors avec son père : elle est amusante au possible, pleine d'observations originales qui attestent du sang-froid jusque dans l'admiration, et dans tous les cas fort peu de respect *à priori* pour les jugements stéréotypés qu'on débite dans l'ancien monde à l'endroit du nouveau. Qui n'a point connu personnellement Ulysse hésiterait, à l'audition de certains fragments de ces lettres intimes, à les attribuer au grave érudit qui n'écrivit jamais pour le public que boutonné jusqu'au menton.

Parti de Liége le 15 octobre 1850, *viâ* Ostende et Douvres, il arrive à Londres, où il perd deux jours à chercher une indispensable lettre de crédit égarée dans son bagage. Elle se retrouve au moment même où il renonce à la chercher; mais il n'a plus tout juste que le temps de courir à Southampton, son point d'embarquement. Le *Washington* part le lendemain à 9 heures du matin; or ce lendemain est un dimanche. Vous savez ce qu'est un dimanche en Angleterre; Ulysse faillit l'apprendre à ses dépens. A huit heures, il n'avait encore pu voir personne pour prendre des arrangements. « Allons droit au navire, » se dit-il; mais pour cela il fallait trouver le port, et le garçon de l'hôtel à qui il demanda de l'y conduire lui répondit: *C'est l'heure des offices.* Il avisa un cocher, qui lui débita la

même phrase. Pestant, suppliant, maugréant, menaçant, amadouant, il triompha enfin de la conscience d'un *tiède*. A bord, pas une cabine libre! nouvelle victoire à remporter. Enfin on lève l'ancre...

La mer est bonne : on file en moyenne huit nœuds à l'heure, en dépit des vents contraires. Une semaine s'écoule ainsi. Le dimanche, par un beau soleil, tout l'équipage monte sur le pont pour écouter l'office divin, célébré selon le rite protestant. L'assistance appartient à tous les cultes : il y a des catholiques, des épiscopaux, des presbytériens, des juifs, que sais-je? « Tous confondent leurs voix pour chanter les paroles sacrées au son du piano qu'accompagne le bruit du vent, des flots et du roulis. » Cette scène solennelle émeut profondément Ulysse et le porte à réfléchir. Dans une de ces lettres datée de Philadelphie, je remarque le passage suivant (encore à propos d'un dimanche) :

« Il y a un peu plus de cent ans, quand on voulait du mal à quelqu'un, on l'envoyait à Batavia; plus tard, on a trouvé la peine trop douce, on l'a envoyé à tous les diables. Je propose une nouvelle expression, équivalente pour le fond, mais plus décente pour la forme : « Allez passer une après-midi de dimanche à Philadelphie. » Cette ville est la métropole fashionable et religieuse des Etats-Unis. Il y a ici des sectes de tous les genres et de toutes les espèces, des sectes pour les riches et pour les pauvres, pour les blancs, pour les mulâtres et pour les noirs, depuis les catholiques romains jusqu'aux méthodistes, depuis les baptistes jusqu'aux trembleurs. Aussi ne puis-je me plaindre de ma matinée. J'ai visité onze églises appartenant à onze cultes différents; je les ai trouvées remplies de monde,

méditant, priant, chantant ou tremblant avec ferveur. C'est bien ici le cas de dire avec Montesquieu que l'on peut comparer le monde religieux à une grande république où l'on parle différentes langues. Chaque individu adore Dieu en son jargon, l'un civilisé, l'autre barbare ; mais tous tendent à la même fin. — Pour ce qui a été de l'après-midi, représentez-vous une ville de 300,000 âmes sans une personne ni une voiture dans les rues. Le dimanche, celles-ci ne sont pas mieux éclairées : pas une fenêtre ouverte, les stores baissés jusqu'au troisième étage... Mon ami n'est pas venu me voir : *ce n'était pas convenable...* »

Le *Washington* avance toujours. Les figures s'allongent; le capitaine est venu dire : « Voici du gros temps. » Le balancement devient effectivement plus fort : deux fois Ulysse est renversé sur le pont. Et le mal de mer... horrible ! « Je croyais mourir, » dit-il. A ce propos, il recommande comme spécifique le vin de Madère : dites cela à vos amis. Enfin la tempête s'apaise et l'appétit revient. Je voudrais transcrire ici une charmante page sur la vie de bord ; il est temps d'arriver à New-York.

Là, Ulysse emploie utilement ses journées ; il apprend mille choses et les apprend bien ; le soir, il se délasse d'autant. Le voici au théâtre Barnum, où le sans-gène des spectateurs ne laisse pas que de l'étonner. Mais ce qui le dépasse, ce sont les prétentions américaines. On donne une pièce nouvelle, en faveur des Sociétés de tempérance :

« Voici le début du second ou du troisième acte. Les décors représentent la rue même où se trouve le théâtre. Un acteur, censé arrivant pour la première fois à New-

York, s'avance vers le public et dit : « Salut, New-York,
» métropole commerciale de l'univers (*sic*), ville sans » pareille ! Salut, peuple de cette noble cité, dont les » enfants sont les dignes fils de la grande nation amé- » ricaine, de la première nation du globe, dont les » institutions, partout admirées, n'ont pu être imitées » nulle part, etc., etc. » La tirade a duré dix minutes et a été accueillie par des acclamations sauvages... ou américaines. Il paraît que cette manière de se casser l'encensoir sur le nez est ici quotidienne : toute harangue où ces éloges manquent fait aux *Yankees* l'effet d'un dîner sans roastbeef ou sans plum-pudding. »

La même lettre contient un passage relatif à Jenny Lind, l'idole du jour :

« Elle chante admirablement bien, mais n'est pas jolie et manque de grâce; c'est pour cette raison, je crois, qu'elle refuse de venir à Paris. Après des triomphes comme elle en reçoit, une déception serait si cruelle ! L'enthousiasme américain est assurément la chose la plus étonnante. Rien ne peut donner une idée des fêtes et des ovations de tout genre dont la *diva* est l'objet. Tout est à la Jenny Lind : la moitié des mets de mon dîner, jusqu'aux cure-dents que les garçons ont ici l'habitude de vous offrir avant le repas, sont à la Jenny Lind ; les hommes portent des pantalons et des chapeaux à la Jenny Lind ; on ne voit que mouchoirs de poche et cravates portant à tous les bouts le portrait de Jenny Lind ; LIVRES DE PRIÈRES reliés à la Jenny Lind, etc., jusqu'à un système nouveau de bassin inodore à la Jenny Lind. Dieu sait où cela s'arrêtera. Je ne serais pas étonné qu'ils ne fissent un jour de petits Américains à la Jenny Lind... »

Comme tableau de mœurs, la description d'une élection générale à New-York a son prix. Déjà les grandes questions de la prépondérance du Nord, de l'esclavage, etc., servent de thème à

la polémique des partis : mais laissons de côté le fond de la politique et mettons simplement le nez à la fenêtre.

« Figurez-vous des milliers d'hommes du peuple ou de *citoyens*, comme ils se qualifient, parcourant les rues pendant sept ou huit heures de suite au son d'une espèce de tambourin, dansant, criant, beuglant à qui mieux mieux. Ce cortége charivarique est escorté d'individus armés de gros pistolets qu'ils déchargent à droite, à gauche, sans crier gare. On tire sur la voie publique, du haut des toits, de chaque baie de fenêtre. On lance des boules de feu de couleur, semblables à celles de nos chandelles romaines. Ces fêtes, comme vous pensez, ne sont pas infructueuses pour l'art chirurgical.

» *Mercredi*. J'en ai été quitte pour une nuit blanche, grâce aux liqueurs spiritueuses répandues à profusion parmi le peuple par le parti vainqueur. A une heure du matin, j'ai eu le plaisir d'être réveillé par une jolie boule de feu qui est venue mourir sur mes fenêtres, en brisant un carreau. Lorsque j'ai conté mon aventure au déjeûner, on m'a simplement répondu : « Vous êtes » heureux d'en être quitte comme cela ; du reste, nous » sommes ici dans un pays libre : il n'y a pas de police. » Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ce matin tout était rentré dans l'ordre, chacun à ses affaires, se soumettant sans murmurer au suffrage universel. Je dois dire que mon admiration a été grande pour l'autorité des institutions et pour le respect qu'on leur porte... »

Après avoir recueilli, à New-York, de nombreuses notes pour le rapport qu'il compte adresser plus tard au gouvernement belge, Ulysse part pour Philadelphie, où il a la bonne chance d'être *piloté* par un ancien condisciple, puis pour Baltimore. Dans cette dernière ville, il remarque le

musée américain, richement fourni de « curiosités apocryphes : »

« On m'a montré aujourd'hui un livre prétendûment imprimé par Guttenberg. J'ai eu beau faire observer que le volume que j'avais sous les yeux portait la date de 1518 et qu'il était imprimé en Angleterre : on a ri de mon observation, on m'a dit crûment que je n'y entendais rien, puis le trésor est rentré dans un superbe étui de chêne sculpté, en attendant la visite d'un curieux meilleur connaisseur que moi. — J'ai vu aussi un homme marin, digne pendant de la femme du même genre qui se trouve au musée d'Amsterdam. Cet intéressant personnage, qui fait les délices des Baltimoriens, est horriblement laid et plus rare encore, ce dont je félicite le Créateur ; car il faudrait qu'il eût des goûts américains pour propager une race semblable. Les docteurs de New-York et de Philadelphie ont déjà publié plusieurs brochures sur la possibilité de l'existence de ces monstres, sortis, comme vous savez, des ateliers japonais de curiosités. Quelque jour une des mille sectes religieuses des Etats-Unis prêchera la réhabilitation de ces singuliers frères... »

Ulysse trouverait les Baltimoriennes charmantes, si elles ne se maquillaient la figure et ne portaient d'étranges toilettes, par exemple « une robe rouge avec une ceinture jaune assez large pour sangler le cheval de course le plus fougueux. » Quant aux hommes, ce sont de vrais repoussoirs : nulle trace de ce que nous appelons *éducation* : excellents commerçants du reste, excellents ingénieurs, bons citoyens, mais imbus, plus encore qu'ailleurs, de ridicules préjugés sur l'Europe, qu'ils ne veulent pas connaître telle qu'elle est et qu'ils jugent néanmoins avec une dédaigneuse assurance. Ils détestent surtout les

Anglais, « qui n'ont inventé que le plum-pudding; quant aux Français, ils ne sont bons qu'à jouer la comédie, et le mérite des Allemands consiste à fabriquer des pipes de porcelaine. Evidemment on ne plaisante plus aujourd'hui de la sorte à Baltimore; mais il y a vingt ans, Ulysse a très-bien pu entendre dire ces belles choses.

Il arrive à Washington, s'incline devant le Capitole, puis se met en quête d'une personne à qui il est adressé : « Prenez B, passez dans S, tournez à droite : la première porte cochère. » Il me fallut trois quarts d'heure pour trouver la maison, dit-il, et j'en étais à quelques centaines de pas. « Du reste, même chose à Philadelphie, où l'on m'a dit, par exemple : « 17e Sud, tournant 8e gauche, n° 287, ce qui se traduit ainsi : Déjeûnez bien avant de partir ; car vous courez la chance de ne pas être de retour pour souper. »

Grâce à son correspondant, Ulysse obtient la faveur d'être présenté au président de la République.

« C'est ici la chose la plus simple. Avec moi se trouvaient deux Américains de l'Alabama, un Ténessien et un Anglais. Ce dernier et moi nous avions revêtu notre grand costume; les autres étaient habillés comme à l'ordinaire, c'est-à-dire moins qu'élégamment et tout au plus proprement : bottes sales, cols rabattus, pas de gants et ainsi du reste. Nous avons tous été bien reçus. M. Miliard Fillmore, qui peut avoir une cinquantaine d'années, nous a offert à tous la main, comme c'est l'usage ici lorsqu'on vous présente quelqu'un : il a ensuite adressé à chacun de nous quelques mots bienveillants, puis nous a quittés. Tout cela s'est fait très-convenablement, mais bourgeoisement. On m'a ensuite

montré ses jardins et un de ses salons. L'habitation est jolie, mais en rapport avec le traitement de celui qui l'occupe (125 ou 150,000 fr.). »

Je ne suivrai le voyageur ni au Mont-Vernon (tombeau de Washington), ni à Richmond en Virginie, où il va s'occuper d'affaires. Il tombe sur un marché d'esclaves et est bien près, tant il est écœuré, de faire la guerre aux idées de Wilberforce : une impression passagère... A Charleston, il retrouve des amis qui l'emmènent dans l'intérieur à une partie de chasse, dont il revient tout étonné de ses exploits. Il faut dire qu'au pays natal, ses débuts cynégétiques avaient été on ne peut plus malheureux : on se rappelle à Liége une chanson wallonne signée Dupont, et composée en l'honneur d'un glorieux chasseur qui, visant un lièvre, tua... son chien. Ici Ulysse abattit un aigle, s'il vous plaît, sans compter le reste : mon indiscrétion me sera pardonnée.

La correspondance d'Amérique ne contient plus que deux lettres, l'une datée de la Havane, le 8 décembre, l'autre de New-York, le 18. Hélas! Elles ne ressemblent guère aux précédentes, si pleines d'*humour*, d'expansion, si riches de confiance dans l'avenir. Tout lui avaït souri jusqu'au moment de son départ pour la Havane : à Matanzas, à Arejozalo, dans les plantations de sucre et de café, il avait constamment joui d'une santé florissante et beaucoup profité de ses excursions. Tout d'un coup il éprouva de violents maux de tête, et des frissons le prirent périodiquement à certaines heures de la nuit. Il n'en écrivit rien d'abord à ses parents; mais le mal

devint si grave qu'il n'y put plus tenir. Le médecin havanais qu'il consulta lui dit dès le premier moment : « Vous avez la fièvre indienne ou la fièvre des Iles, comme ils l'appellent ici (espèce de fièvre intermittente). Si vous restez sous les Tropiques, elle peut devenir dangereuse. Je vous conseille et même vous ordonne de quitter les Indes occidentales, de retourner chez vous ou d'aller habiter le Nord sans *retard.* » Le sulfate de quinine permit au malade de s'embarquer pour la Caroline du Sud ; la traversée fut pénible, par une tempête affreuse, qui coûta la vie à un matelot. Ulysse arriva à New-York broyant du noir, quoique physiquement soulagé. Pour se distraire, il alla voir en courant le Niagara, puis monta sur un navire en partance pour l'Angleterre. Réveillé en sursaut pendant la nuit, en pleine mer, par une vive lumière qui éclairait sa cabine, il crut à un incendie et se précipita sur le pont à demi-habillé, n'ayant pris que le temps de saisir une ceinture de sauvetage. C'était une fausse alerte : un feu d'artifice pour saluer un vaisseau qui passait à l'horizon. Cependant la fièvre se compliqua d'un refroidissement : malgré ses efforts pour rassurer les siens, il est visible que la lettre qu'il écrivit de Liverpool a été écrite d'une main agitée. Cette lettre est vraiment touchante : que l'Amérique était loin ! Ulysse n'avait plus qu'une idée fixe : revoir le clocher de St-Pholien, se ranimer à la chaleur du foyer de famille. Ah ! qu'il eût voulu être là le 1er janvier, à l'heure matinale où l'on échange des bénédictions et des souhaits de nouvel an ! Il arriva deux

jours plus tard ; la bénigne influence de son cher entourage ne tarda pas à lui rendre la santé, la belle humeur et les longues espérances.

Il resta pourtant à son horizon un point noir : en somme, le but pour lequel il avait entrepris son lointain voyage n'était pas, ne pouvait plus être atteint. Une carrière brillante s'ouvrait devant lui ; mais peut-être son père et lui-même l'avaient-ils autrement comprise avant le 15 octobre. Cette vie est parsemée d'incidents imprévus ; peut-être aussi Ulysse, livré à de grandes entreprises commerciales, engagé dans des relations lointaines, eût-il dévié de sa véritable vocation. J'inclinerais presque à croire que la fièvre des Tropiques lui rendit un service, si je ne songeais avec effroi à sa mort prématurée.

IV.

Il reprit ses études paisibles, comme si elles n'eussent jamais été interrompues. Le *Travail*, journal fondé en 1848 par M. L. E. Renard pour combattre les doctrines communistes et socialistes propagées par *l'Ouvrier*, *le Travailleur*, *le Peuple*, etc., reçut de lui quelques communications ; toutefois ce ne fut qu'à partir de 1855, époque où *la Meuse* fut fondée par MM. Capitaine père et Jules Nagelmackers (1),

---

(1) Le but primitif des fondateurs de *la Meuse* était d'en faire l'organe des intérêts de l'industrie et du commerce liégeois ; avec le temps, cette préoccupation se trouva reléguée au second plan.

qu'Ulysse remplit un rôle plus ou moins actif dans la presse militante. Il intervint pendant quelques années dans la haute direction politique de cette feuille, rédigée avec talent par MM. de Thier, dans le sens d'un libéralisme modéré ; mais je ne crois pas qu'il y ait fait insérer de nombreux articles. Les ardeurs de la polémique convenaient peu à son caractère : c'est sur un tout autre terrain qu'on va voir se révéler son énergie persévérante et son attachement au pays natal.

En 1851, parut une intéressante notice sur Jacques-Hyacinthe Fabry, ancien membre du Conseil des Cinq Cents et du Corps-Législatif, décédé cette même année président honoraire à la Cour de Liége. Fabry était trop peu connu comme publiciste. Ulysse sut rehausser son talent, donner du relief à ses idées économiques et financières, enfin tirer de sa belle vie un enseignement utile. Le succès encouragea le jeune biographe : sans renoncer au projet de refondre un jour l'œuvre de Becdelièvre, il conçut l'idée de la continuer ou si l'on veut de la tenir au courant en publiant tous les ans un *Nécrologe liégeois*, entreprise ingrate et délicate pour tout autre que pour lui ; mais il se sentait assez indépendant d'esprit pour pouvoir écrire *sine irâ et studio*, et assez sûr d'avance de l'approbation des hommes éclairés, pour braver les haussements d'épaules des gens superficiels. Sa pensée s'exprime clairement dans la déclaration suivante, imprimée en tête de la *Table générale* des dix premiers volumes du *Nécrologe* :

« Quoi ! tant d'hommes célèbres dans une seule province et en si peu d'années ! O Liége ! terre glorieuse

entre toutes!... Telle est l'exclamation qu'on ne manquera pas de pousser, en voyant consacrer le souvenir d'un si grand nombre de nos compatriotes.

» Cette critique serait fondée si elle s'appliquait à une *Biographie nationale* ou à une *Galerie d'illustrations*. Mais je ne me suis proposé rien de semblable. Le *Nécrologe liégeois* est simplement un recueil de dates, de faits, de documents classés dans un certain ordre, qui m'a paru très-propre à faciliter les recherches des personnes disposées, plus tard, à s'enquérir des hommes et des choses de notre temps. J'abandonne aux futurs biographes le soin de faire le triage, de séparer le bon grain de l'ivraie. Mon rôle est plus modeste : je dresse simplement, si l'on veut, un inventaire, une liste de notables, et je suis persuadé que tel nom, tel enseignement, qui passent aujourd'hui pour insignifiants, auront tôt ou tard, aux yeux de quelque judicieux observateur, leur utilité et leur importance.

» Je persévérerai donc dans la même voie. Je dirai plus : j'en suis venu à considérer la publication du *Nécrologe liégeois* comme un devoir. Etranger à toute pensée de lucre, soigneusement en garde contre toute prévention systématique, je me déclare hautement récompensé de mes peines, si le public rend justice à mon impartialité et à mon exactitude. »

Dans la préface du *Nécrologe* de 1851, il avait déjà dit :

« Si, depuis le XVIe siècle, on avait, dans chaque chef-lieu de province, fait des annotations semblables, on aurait sous la main les matériaux nécessaires à la composition d'une *Biographie belge*, ouvrage que chacun reconnaît indispensable et que personne n'ose entreprendre. »

Très-sincèrement, d'autre part, il souffrait de l'indifférence des journaux, qui laissaient passer

presque inaperçue la mort de nos plus dignes concitoyens.

« Tel d'entre eux, s'écriait-il, aura, par son seul mérite, été appelé à l'exercice de hautes fonctions, aura rendu des services signalés, honoré son pays par ses écrits, par sa probité politique; si, retiré des affaires publiques et cessant d'être en évidence, il meurt dans une honorable retraite, le silence et l'oubli règnent autour de sa tombe : la presse, qui, de son vivant, n'avait pas assez de ses cent voix pour l'élever sur le pavois, ou pour l'en faire descendre, reste muette, laissant à la mort le soin d'achever son œuvre de destruction. »

Partant de ces prémisses, Ulysse s'attacha non-seulement à rédiger, dans la forme ordinaire, de bonnes et exactes biographies, mais à recueillir dans des notes, à mesure que l'occasion s'en présentait, toutes sortes d'indications utiles sur les institutions du pays, sur les vicissitudes de l'opinion, etc, en un mot, des faits de toute nature qu'on ne saurait trouver réunis ailleurs et dont la connaissance est pourtant indispensable à nos hommes publics et à nos érudits. Ce qu'il a fallu de patience et de flair dans les recherches pour composer ces petits volumes sans prétention, je n'ai pas besoin de le relever; quiconque s'est occupé des contemporains sait qu'il est infiniment plus difficile de se renseigner sur eux que sur les personnages un peu marquants d'autrefois. Ulysse réussit tout d'abord parce qu'il inspira pleine confiance aux familles : il ne flatta ni ne dénigra personne, et il en résulta qu'on ne lui cacha rien. De 1852 à 1864, quatorze volumes du *Nécrologe* virent le jour, plus une

table décennale : pas une plainte ne s'éleva contre l'auteur, et la presse de tous les partis fut unanime à lui rendre justice. Le volume de 1853 est des plus remarquables : je citerai avec éloge les biographies du poëte Gaucet, du publiciste L. E. Renard, de Teste et surtout de l'évêque Van Bommel. Cette dernière, qui a aussi paru séparément et a obtenu en Hollande les honneurs de la traduction, est un morceau achevé, du plus haut intérêt, au double point de vue de nos annales politiques en général, et des débats auxquels donna lieu, avant 1842, la question brûlante de l'organisation de l'enseignement primaire. Dans les volumes suivants, nous trouvons H. Colson, Gravez, l'abbé Janssens, Lombard, Vieillevoye (avec un catalogue complet de ses tableaux), Zoude, Destriveaux, A. Lemarié, Lesoinne, André Dumont, Delfosse, Fleussu, le musicien Gathy, le botaniste Lejeune, le chirurgien Begin, D. Arnould, Fuss, Materne, Sotiau, l'abbé Louis, Kaufmann, l'abbé Moens, Peetermans, le feld-maréchal Pirquet, le docteur Simon, Wacken, Ackersdyck, le colonel Alvin, A. Baron, Ch. de Chênedollé, Denzinger, F. Flechet, Forir, le docteur Raikem, Fr. Behr, Davreux, Delvaux de Fenffe, J. Demarteau, le curé Duvivier, Jaspar, Clavareau, Ch. Lafont, Ch. Marcellis et cent autres noms moins connus, mais qu'il eût été injuste de laisser oublier. Inutile de dire que les renseignements bibliographiques sont des plus circonstanciés et des plus exacts : « On ne saurait prévoir, disait volontiers notre collectionneur, quelle importance peut

avoir, un jour ou l'autre, la connaissance d'une simple feuille volante. » Les portraits, en revanche, sont parfois largement crayonnés; on se tromperait fort en n'attribuant à Ulysse que le talent de dresser de bons catalogues.

Une fois pour toutes, disons que le *Nécrologe*, ainsi que la plupart des travaux ultérieurs du même auteur, s'étend non-seulement à la ville et à la province de Liége, mais à tout le territoire de l'ancienne principauté. Les étrangers illustres qui ont résidé dans le pays ont aussi leur notice, mais seulement en ce qui concerne le séjour qu'ils y ont fait. Je citerai, par exemple, des détails pleins d'intérêt sur la présence du P. Lacordaire à Liége et de Meyerbeer à Spa...

Le *Nécrologe* trouvera-t-il un continuateur ? Six nouveaux volumes (1865-1870) sont achevés, en ce sens du moins que les matériaux en sont réunis et coordonnés; le continuateur n'aurait plus qu'à bien tailler sa plume et à s'inspirer de l'esprit de son modèle. Ce n'est pas sans émotion que j'ai rencontré dans un septième dossier quelques notes relatives aux décès du mois de janvier 1871. Le dernier nom à inscrire sur la liste funèbre de ce trimestre commencé.... est le nom d'Ulysse Capitaine.

Quoique laborieuse, la rédaction du *Nécrologe* n'absorba qu'une très-petite partie des loisirs de notre infatigable publiciste. Tout en continuant de s'occuper de sa grande *Biographie* générale, d'une *Bibliographie* complète du pays, et de toutes sortes de recherches dont je toucherai tantôt un mot, il trouva le moyen de déployer

dans les diverses sociétés liégeoises dont il faisait partie, la plus louable et la plus féconde activité. La *Société libre d'Emulation*, fondée en 1779 par le prince Velbruck, pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, doit être mentionnée la première. Brillante et pleine de sève aux jours de sa jeunesse, cette association, qui avait compté dans ses rangs toutes les illustrations nationales, à partir des Bassenge et des Grétry, était peu à peu tombée dans un état de marasme et de somnolence dont je ne puis me souvenir sans être tenté de bâiller. Energiquement secouée par l'honorable M. d'Otreppe de Bouvette, appelé en 1851 aux fonctions de secrétaire-général, elle sortit tout d'un coup de sa torpeur : une séance publique eut lieu (il n'y en avait pas eu depuis 1842); d'intéressantes conférences furent données par des orateurs de choix; enfin, par une série de brochures que l'infatigable écrivain répandit généreusement à profusion dans tous les cercles d'élite (les *Tablettes liégeoises*), M. d'Otreppe sut si bien réveiller le goût des Liégeois pour les choses de l'esprit, que bientôt la Société se trouva renforcée d'un grand nombre de membres nouveaux, tout dévoués à sa renaissance. Ulysse, nommé secrétaire-adjoint également dès 1851, vint, de son côté, à la rescousse et ne contribua pas médiocrement à ce résultat. En 1855 fut fondé l'*Annuaire*, sous sa direction immédiate et celle de M. L. Polain, administrateur-inspecteur de l'Université et président du Comité de littérature et des beaux-arts, écrivain chaleureux,

historien populaire, détourné depuis, par des travaux de haute érudition, de son rôle de vulgarisateur. L'*Annuaire* vécut jusqu'en 1867, s'améliorant chaque année ; il cessa brusquement de paraître quand Ulysse se vit forcé d'aller passer ses hivers dans le Midi. Secrétaire-général depuis 1856, le successeur de M. d'Otreppe ne s'arrêta pas en si beau chemin. MM. de Wandre père et de Rossius-Orban, respectivement président et vice-président de la Société, soutinrent vigoureusement ses efforts ; avec l'aide de M. J. Helbig et de quelques autres amis des arts, ils réorganisèrent les expositions de tableaux, hélas! de nouveau abandonnées aujourd'hui (1); ils fondèrent des prix; Ulysse n'épargna aucune démarche pour intéresser le gouvernement, les différentes administrations publiques et la haute industrie à en faire autant : bref, on en revint aux traditions de la bonne époque, on mit des questions au concours, on fournit ainsi à des hommes de talent l'occasion de se produire; on fut bientôt en mesure de reprendre la publication des *Mémoires*. Dans l'*Annuaire*, le secrétaire-général, se faisant l'historiographe de la Société, piquait au jeu la génération nouvelle, qui ne souffrirait pas, sans doute, qu'il s'établît entre elle et celles qui l'avaient précédée une comparaison désavantageuse. Ce mouvement s'est ralenti, je

---

(1) Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec une vive satisfaction qu'une exposition s'ouvrira le 31 mars 1872.

le constate encore, depuis qu'Ulysse n'est plus là. Cependant, sous la présidence de M. Jules Nagelmackers, M. Renier Malherbe, ancien lauréat de la Société, homme de dévouement autant qu'ami des lumières, vient de relever courageusement le drapeau de Velbruck. Puisse le succès couronner ses généreux efforts! Mais les regards sont tournés ailleurs aujourd'hui : je voudrais que mes espérances fussent à la hauteur de mes vœux...

Ce que fit Ulysse Capitaine pour la Société d'Emulation, il le fit avec le même zèle pour l'*Institut archéologique liégeois*, qui le compta parmi ses fondateurs et le choisit pour son premier secrétaire. L'honneur d'avoir conçu l'idée de cette association appartient toutefois en propre à M. d'Otreppe, dont le but principal était de doter la province de Liége d'un musée archéologique. Ce but fut atteint plus ou moins conformément aux intentions du vénérable publiciste, grâce au contingent considérable d'objets de toute espèce dont il dépouilla ses propres collections en faveur du cabinet, pour lequel il ne demandait qu'un local (1), et grâce à l'influence des *Tablettes liégeoises*, où l'indifférence du public était chaque mois prise à partie avec une persévérance digne de Caton l'ancien. Mais l'Institut ne pouvait rester un

---

(1) Le musée archéologique est maintenant installé au Palais de justice, à côté des appartements réservés aux archives.

simple foyer de propagande en faveur du Musée ; sa tâche essentielle devait être d'étudier les antiquités de la province et de recueillir des documents historiques. Ainsi le comprit Ulysse entr'autres, et il se fit un devoir de stimuler par tous les moyens et, chaque fois qu'il le put, par son exemple, l'ardeur de ses confrères. Tandis que M. d'Otreppe présidait à des fouilles sur divers points du territoire, le *Bulletin* fut créé en 1852, et s'acquit, dès ses débuts, la considération des connaisseurs. Le premier volume ne contient d'Ulysse Capitaine que trois rapports sur les travaux de l'Institut, et un *Aperçu historique sur la Franc-Maçonnerie à Liége*. Dans le second, outre des analectes, on trouve une étude assez curieuse sur notre chant national (*Valeureux Liégeois*); la chronique de Mouhin, intéressante pour l'histoire des dernières années du XVIIIe siècle; enfin, une notice sur le poëte Placentius (XVe siècle), qui fut réimprimée à part, en 1855, à la tête d'une édition du *Pugna porcorum* (1). Le tome III contient les trois premières parties de la *Biographie des médecins liégeois*, détachées du grand ouvrage dont il a été question plus haut, et un *Rapport sur l'authenticité des restes mortels du bourgmestre Sébastien de Laruelle*,

(1) On sait que tous les mots de ce singulier poème commencent par la lettre *p* : 248 vers !

Plaudite, porcelli, porcorum pigra propago
Progreditur; plures porci pinguedine pleni
Pugnantes pergunt...

transportés en 1857 au Musée provincial, où ils reposent aujourd'hui dans une chapelle fermée. Par un étrange concours de circonstances, cette précieuse relique se trouvait depuis 1827 en la possession de M. Van Orle, docteur en pharmacie. Celui-ci l'offrit en 1850 à l'*Institut archéologique*, et le déposa, en attendant qu'elle pût être convenablement logée au Musée, chez M. Capitaine père. La translation eut lieu le 2 mai, après que le cadavre eut été examiné avec soin par le regretté docteur Spring.

A partir de 1862-1863, Ulysse cessa de prendre part aux travaux de l'Institut ; la multiplicité de ses occupations, on peut le dire, lui en fit un devoir. Il se retira même de la Compagnie, puis il y rentra, ne pouvant résister à ses sympathies ; mais il n'y exerça plus qu'une influence indirecte, par des renseignements et par des conseils. Je ne dois pas omettre d'ajouter à l'énumération qui précède *Quelques mots sur le lieu de naissance de Renkin Sualem*, insérés dans le *Bulletin* de 1857. Il résulte des recherches de notre fouilleur que le célèbre inventeur de la machine de Marly, dont le nom a été orthographié de tant de manières différentes, s'appelait Renier (en wallon *Renkin*) Sualem, et qu'il était né à Jemeppe-sur Meuse, le 29 janvier 1645.

Ulysse publia dans le *Bibliophile belge*, de 1851 à 1860, de nombreux articles qui étendirent et consolidèrent sa réputation, et le mirent en rapport avec les principaux bibliographes de France et de Belgique. Ses recherches sur les imprimeurs de Namur et sur les publications

namuroises, sur la bibliographie liégeoise du XVIᵉ siècle, son travail si complet et si exact sur l'introduction de l'imprimerie dans les différentes localités du ci-devant pays de Liége, etc., peuvent passer pour des modèles du genre. Le *Messager des arts et des sciences de Gand* reçut aussi de lui quelques communications. En 1855, il donna au monde savant une édition de l'intéressante correspondance du baron de Crassier, archéologue liégeois, avec Bernard de Montfaucon; il se proposait de la faire suivre des lettres échangées entre le même savant, le P. Martène et l'historien Schannat; mais ce projet n'eut pas de suite. Cependant le rôle d'éditeur une fois accepté, il n'en voulut pas démordre. Il accueillit avec joie l'idée émise en 1863 par quelques amateurs (1) de fonder une *Société des bibliophiles liégeois*, et pour payer sa bien-venue, préluda aux publications de cette nouvelle confraternité par la réimpression, à ses frais, d'un *fac-simile* du *Catalogue des evesques de Tongre, Mastrecht et Liege*, de Chapeauville (1617). Il réédita ensuite l'*Essai* de Michel Deschamps (de Paris) *sur le pays de Liége et ses lois fondamentales*, tableau

(1) MM. Fiess, bibliothécaire de l'Université de Liége (président de la Société), S. Bormans, H. Helbig, X. de Theux, C. de Borman, etc. — Les *bibliophiles de Liége* ont déjà rendu d'éminents services à l'histoire nationale; malheureusement, ils s'obstinent à tirer leurs éditions à si petit nombre, que même le public lettré, en dehors de leur cénacle, en connaît à peine l'existence.

de l'ancien régime, important surtout « en ce qu'il nous révèle des détails nouveaux sur une époque qui n'a pas encore trouvé d'historiens » (1). Mais l'ouvrage de beaucoup le plus considérable et le plus curieux qu'il fit imprimer par les soins de la Société, ce fut sans contredit la *Collection de documents contemporains relatifs au meurtre de Sébastien de Laruelle, bourgmestre de Liége*, dont le tome I vit le jour en 1868. Ce volume, précédé d'une introduction bibliographique et enrichi de gravures, reproductions fidèles de celles du temps, renferme XXIII pièces du plus haut intérêt, françaises, allemandes et latines, la plupart devenues introuvables. Le tome II devait contenir les documents *inédits* « que nous avons recueillis, dit le zélé publiciste, soit en Belgique dans les archives de l'Etat et de la commune de Liége, soit à Paris et à Madrid, dans les archives du gouvernement. » Je n'ai trouvé aucune trace de ces documents dans les papiers d'Ulysse : Dieu sait si le tome II verra jamais le jour, et cette lacune est assurément regrettable, d'autant plus que le but de l'éditeur n'était pas seulement d'enrichir les bibliothèques d'une simple *curiosité* typographique. On en jugera par le passage suivant :

« La postérité a-t-elle prononcé son dernier verdict sur le tribun populaire ? Le dénouement de la tragédie est bien connu ; en revanche, les investigateurs le mieux informés ne sont point d'accord sur le nœud de

(1) Le règne de Velbruck.

l'intrigue. La Ruelle partage le sort de beaucoup de personnages historiques, dont on ne peut parler avec indifférence et qui sont l'objet des jugements les plus opposés. Les uns, et nous sommes de ce nombre, voient en lui la personnification de nos franchises communales, le citoyen indépendant, incorruptible, intrépide; les autres affectent un mépris profond pour sa personne et son caractère. A leurs yeux, La Ruelle n'est qu'un agitateur vulgaire, vendu à la France et dont le martyre constitue tout le mérite. — En présence de ces divergences d'opinion au sujet d'un événement qui a exercé une influence prépondérante sur les destinées politiques du pays de Liége, nous avons cru rendre un service à la cause de la vérité, en rassemblant avec le plus grand soin les pièces du procès. »

Ulysse édita encore... mais cette fois il s'agit de wallon : un nouveau chapitre.

V.

M. Littré a mille fois raison d'attacher du prix au patois de Liége, à raison de ses formes originales et de sa constitution robuste, qui lui a permis de résister pendant des siècles à l'invasion des idiômes germaniques dont il était presque entouré. Si M. Ch. Grandgagnage se décidait à terminer ou plutôt à refondre son beau *Dictionnaire etymologique*, j'aurais l'occasion d'en dire plus long à cet égard : je crains malheureusement que l'honorable président de notre *Société wallonne*, avec tout le respect qui lui est dû, n'appartienne à cette terrible catégorie de sourds qui ne veulent pas entendre. Comme on

l'aurait pourtant suivi sur le terrain où il s'était engagé avec une ardeur si fièrement conquérante et si pleine de promesses! Exempt de tout préjugé provincial, il aurait popularisé l'étude scientifique du wallon bien au-delà de nos frontières, et tout le monde y eût gagné. A l'heure qu'il est, s'il pouvait encore se laisser convaincre!

Ulysse s'intéressa au wallon non en linguiste, ce qu'il n'était pas, mais en bon et fidèle Liégeois. C'est essentiellement le reflet des mœurs et des façons de penser de nos pères qu'il se plut à observer dans nos vieilles poésies; d'autre part, sans faire tort à la langue française, il fut toujours des premiers à favoriser l'éclosion de compositions nouvelles, écrites dans un dialecte dont la saveur particulière lui paraissait la plus indélébile expression de notre génie national. Il manifesta de bonne heure ses tendances, d'abord en se mettant en quête de raretés bibliographiques et de pièces restées manuscrites, puis en éditant avec quelques amis, en 1854, notre réjouissant *Théâte ligeois* (1), qu'il eut soin de faire précéder d'une introduction historique. Deux ans plus tard, le 27 décembre 1856, il prit part à la fondation de la *Société liégeoise de littérature wallonne*, dont il fut aussitôt nommé bibliothécaire-archiviste. Ses collègues seuls savent quel zèle il y déploya dès l'origine, soit

(1) V. ma notice sur F. Bailleux, dans l'*Annuaire* wallon de 1867, et la préface de l'*Annuaire* de 1863.

comme membre des jurys de concours, soit en poussant à la publication régulière du *Bulletin*, soit enfin, en 1863, en faisant décréter la création de l'*Annuaire*. Il tint à présenter lui-même au public le nouvel émule de Mathieu Laensbergh; dans une introduction agréablement écrite, et qui peut être considérée comme un appendice à la préface du *Théâte ligeois*, il évoqua le souvenir de toutes les associations d'écrivains wallons qui se sont formées à Liége depuis le siècle dernier : l'histoire de nos précurseurs est un peu la nôtre. Ulysse se plaisait, comme on l'a déjà vu et comme on le verra encore, à ces revues rétrospectives, et il avait l'art de les rendre véritablement intéressantes. Dans la Société, son rôle fut à la fois celui d'un critique, d'un chercheur et d'un promoteur; sous ce dernier rapport, personne, si ce n'est Bailleux peut-être, ne savait comme lui bouter en train et pousser à la roue. Demandez à M. Hock ce qu'il ne lui a pas fait écrire; demandez à la Commission des concours combien de questions il n'a pas posées ou fait poser. Et lui-même ne se tenait pas à l'ombre : s'il ne rimait point, il publiait et commentait les rimes de nos prédécesseurs. Je citerai notamment la *Pasquée critique et calotenne so les affaires dè l'médicenne* (1733), t. I du *Bulletin*, et la *Prumire response dè calottin â loigne auteur dè suppiement*, t. IV. On ne connaissait plus de la première de ces pièces que deux exemplaires, dont un seul complet; la seconde était unique : vraie pâture de bibliophile. Ulysse donna deux éditions de la *Pasquée*,

in-8° et in-12° (1); la *Réponse* fut aussi tirée à part.

La *Pasquée* est une satire violente, d'une verve caustique dont les médecins de tous les temps, n'en déplaise à la docte Faculté, semblent par excellence avoir eu le secret dans leurs polémiques. On l'attribuait généralement à Lambert de Ryckman, auteur des *Aiwes di Tongues*, et elle est certes digne de lui; mais de Ryckman mourut en 1732, et la *Réponse* est évidemment du même auteur que la *Pasquée*: il faut bien renoncer à cette hypothèse. Quoi qu'il en soit, les pièces réimprimées par Ulysse sont sans contredit, avec les *Aiwes di Tongues*, les morceaux du genre les plus importants qui nous soient restés de l'ancienne littérature liégeoise. Ils le sont à plusieurs titres: pour le fond, par le tour particulier du langage, enfin à cause des curieux détails de mœurs qu'ils nous révèlent.

A Liége, de 1730 à 1735, la discorde régna au camp d'Agramant, je veux dire dans le camp des disciples d'Esculape. Insurrection de la bourgeoisie contre les médecins, insurrection de ceux-ci contre le *Collége des médecins*, qui s'était agrégé assez légèrement un charlatan étranger, *don Carlos Senac de Lille d'Aragon*, prétendûment docteur de l'Université d'Alcala. Le dépit des vrais docteurs fut au comble, lorsqu'on apprit

---

(1) L'édition in-8° est accompagnée d'une traduction en wallon moderne.

que de Lille venait d'être attaché à la personne du prince Georges-Louis de Berghes. On fit feu de toutes parts : de Lille riposta ; enfin le baron de Walef, retiré pour lors à Liége, s'étant trouvé malade et sur le point d'être victime de la trop grande confiance qu'il avait témoignée à des empiriques, se fâcha tout d'un coup tout rouge et fit retomber son courroux sur le corps médical liégeois, qui n'en pouvait mais. Il lança dans le public une verte satire, *Le triomphe des médecins*, où l'art même de guérir, ses prétendus progrès, la suffisance et l'ignorance de ses adeptes étaient pris à partie sans aucun ménagement (1). Le *Collége des médecins* décida qu'on mépriserait les injures d'un vieillard malade ; mais de Lille ne l'entendit pas ainsi, et les médecins se trouvèrent défendus malgré eux dans sa brochure intitulée : *Avis important aux curieux*. Ils se plaignirent, et ce fut pour leur venir à la rescousse qu'un anonyme écrivit la *Pasquée critique et calotenne*. De Lille ne se tint pas pour battu : il fit imprimer, comme émanant de l'auteur de la Pasquée, un *Supplément* où les membres les plus influents du Collége étaient attaqués ; il s'agissait « de les rendre solidaires des mécomptes dont il était l'objet » Mais sa tactique ne tarda pas à être dévoilée : l'anonyme revint

(1) Un pendant, sans doute, de l'*Anarchie à Liége*, autre satire de Walef, que M. Henry Helbig vient de publier pour les *Bibliophiles liégeois*.

à la charge dans sa *Réponse* et Walef eut le dernier mot dans le débat, en composant un *Supplément aux tableaux de Philostrate*, dirigé surtout contre de Lille. — Il est vraiment fâcheux que nous n'ayons pas la pièce à laquelle répond le *Calotin* : certaines allusions nous seraient plus claires. A propos de médecine et de médecins, le satirique inconnu touche à toutes sortes de choses ; c'est là qu'est aujourd'hui le véritable intérêt de ses vers. Notons par parenthèse que notre rimeur, selon le goût de la poésie française du temps, use et abuse de l'intervention des déités mythologiques, du Parnasse et de l'Hélicon, ce qui ne laisse pas, en plat wallon, que de produire le plus drôle d'effet du monde.

Les *Bulletins* de la Société wallonne contiennent encore divers travaux d'Ulysse : d'abord, un catalogue général de la bibliothèque dont il était conservateur, document utile à consulter au point de vue de l'histoire littéraire du pays, ce dépôt contenant beaucoup d'œuvres manuscrites ; ensuite, des recherches sur les plus anciens documents rédigés à Liége en langue vulgaire, et sur les premières inscriptions où le latin a été abandonné. Il est assez remarquable que la plus ancienne pièce franco-liégeoise connue soit précisément un compromis intervenu (en 1233) entre l'évêque Jean d'Eppes et un seigneur *flamand*. Rappelons, quant aux inscriptions, que celle du bourdon de l'église St-Denis remonte à 1283.

Le mot *pasquée* ou *pasquèie* intriguait beaucoup Ulysse ; il voulut en avoir le cœur net et à cet

effet se mit en correspondance avec divers philologues, qui émirent, comme il s'y attendait sans doute, des avis très-différents. Il enregistra toutes les opinions dans une *Etude critique*, qui vit le jour dans notre *Annuaire* de 1867 (1), et se prononça en faveur de l'ascendant *pasquille*, en quoi, pour ma part, je crois qu'il eut raison.

Sa collection de pièces wallonnes, tant inédites que publiées, rivalisait avec celle de Bailleux. Désormais réunies à l'Université, elles formeront, avec les documents appartenant à la Société elle-même, un dépôt d'une richesse incomparable. Il avait aussi un album wallon, où tous les poètes contemporains étaient représentés par des morceaux composés exprès pour lui, et transcrits de leur main. J'emprunte quatre vers à l'hommage de M. Hock :

Comme on bon fi wàrdret les ch'vet di s'mére,
Ulysse rassônle çou qu'honore si pays :
Po ces thrésaur il r'mouwereut cîr et térre...
Sins lu, qui d'nom sèrît dèjà rouvîs !

---

(1) Il la fit réimprimer cette année (35 exemplaires numérotés) à Cannes (Alpes maritimes) : c'était une gracieuse surprise à mon adresse : cette édition m'est dédiée. On n'y trouve pas la *Pasquèie mémoriale de la pose de la première pierre mise dans les fondements de la maison de ville dans Liége, le* 14 *août* 1714, imprimée à la suite de la dissertation, dans l'édition liégeoise.

VI.

Je me demande, en définitive, si cette carrière n'a pas été trop remplie, si la lame n'a pas usé le fourreau. Ulysse travaillait comme s'il eût été à la tâche; il prenait peu de distractions, trop peu. Il avait, il est vrai, un charmant intérieur (1), c'est-à-dire une compagne distinguée par les qualités du cœur comme par celles de l'esprit, et trois enfants qu'il aimait « comme la prunelle de ses yeux, » et qui le lui rendaient bien; il avait de vieilles amitiés qui ne se démentirent jamais; enfin, il ne passait pas une journée sans aller se retremper au foyer paternel, où cependant son temps se partageait entre les affaires et ses affections. Mais quelle existence occupée, et avec quelle conscience scrupuleuse il s'acquittait de ses nombreux devoirs, avant de songer seulement aux chères études qui absorbaient ses soirées et souvent une partie de ses nuits! Le 10 juillet 1859, il fut attaché au tribunal de commerce de Liége en qualité de juge suppléant, et devint juge titulaire le 1er septembre 1861. A dater du 31 décembre 1860, il prend part aux travaux de la Chambre de commerce; le 10

---

(1) Son mariage date du 6 mai 1855. Il épousa Mlle *Mélanie*-Hortense-Eugénie PIRLOT, fille de *Ferdinand*-Ambroise Pirlot et de *Hortense*-Marie-Joséphine TERWANGNE; de cette union naquirent trois filles, Alice, Cécile et Lucie.

août 1863, il est nommé administrateur du Comptoir d'escompte de la Banque nationale (1). En même temps nous le voyons faire partie d'une foule de Comités, où il ne se contente pas du rôle de comparse. Les annales de la Commission centrale de statistique ont enregistré plus d'une fois les services qu'il rendit à la Commission provinciale de Liége, où il était entré dès 1853. L'année suivante, il fut élu membre de la Commission administrative de l'Institut royal des sourds-muets et des aveugles, et il s'y fit remarquer par un zèle plus qu'ordinaire, notamment lors de la discussion du nouveau règlement, et en général par ses démarches auprès des autorités protectrices de l'instruction. Il contribua en outre à intéresser plus directement le public à l'établissement, en poussant ses collègues à y annexer un atelier de typographie, dont le premier produit fut un *Annuaire* destiné aux souscripteurs. Il rédigea pour cette publication, avec le plus grand soin, d'abord une chronique détaillée de la maison (t. I), puis une notice sur son imprimerie (t. II), et enfin une excellente biographie (1) des deux Pouplin (père et fils), qui introduisirent les premiers, à Liége, l'enseigne-

---

(1) A cette date, le Comptoir d'escompte fut réorganisé et placé sous la direction de M. Jules Nagelmackers-de Brouckère. Ulysse y eut pour collègues MM. Léon d'Andrimont, Evr. Closset et de Rossius-Lamarche.

ment des sourds-muets. En 1865, il se retira de l'administration, mais y resta attaché par un lien moral : ses collègues lui conférèrent le titre de *membre honoraire*. Jusqu'à son dernier jour il s'intéressa aux pauvres déshérités dont il avait été l'appui ; il songeait encore à eux quelques jours avant sa mort, lorsqu'il fit imprimer à Naples une brochure intitulée : *Du sort des aveugles à Liége avant* 1837, *époque de leur admission à l'Institut royal de cette ville* (1). Il est à souhaiter que les rédacteurs actuels de l'*Annuaire* y réimpriment ce travail, qui a été confié à la lettre moulée pour un petit nombre d'amateurs seulement, mais qu'Ulysse leur aurait sans aucun doute offert s'il eût vécu. L'épigraphe est heureuse : *Post tenebra lux*...

Le 27 janvier 1857, il entra dans la Commission de surveillance du Conservatoire royal de musique de Liége ; un arrêté intérieur du 17 février 1860 le qualifie de membre de la Commission administrative du même établissement. Il exerça dans ce domaine spécial, surtout lorsqu'il s'agit de nommer un nouveau directeur, une influence considérable (2). L'élu fut Etienne

(1) Cette notice, une des plus curieuses qu'Ulysse Capitaine ait écrites, est dédiée à son ami M. Mathieu Polain. Comme l'édition de Cannes de l'*Etude sur le mot pasquèie*, elle n'a été tirée qu'à 35 exemplaires numérotés. Bibliophile jusqu'au bout. *Oportet... stantem mori.*

(2) En remplacement de l'honorable M. Daussoigne-Méhul, admis à la pension. Ulysse appuya énergiquement la candidature d'Etienne Soubre.

Soubre qui, lui aussi, ne devait pas voir la fin de cette fatale année 1871...

Je me contenterai d'énumérer les autres missions permanentes ou temporaires qui furent confiées à Ulysse : en 1856, il siége au bureau du Comité liégeois pour la réforme douanière ; en 1861, il entre dans la Commission royale des monuments ; la même année, dans la Commission de l'examen des projets de station centrale (à Liége); en 1862, dans la Commission chargée, par la ville de Liége, de recueillir, dans les archives de l'hôtel-de-ville, les documents historiques; depuis 1863, il est membre et trésorier du Comité liégeois de la caisse centrale des artistes belges; en 1866, il est nommé membre et secrétaire du Comité provincial chargé d'organiser la souscription nationale pour le monument de Léopold I ; en 1867, membre de la Commission administrative de l'Entrepôt public de Liége; le 23 mai 1870, enfin, les électeurs liégeois lui confient le mandat de conseiller provincial (1).

---

(1) Pour en finir avec ses titres, voici la liste des Sociétés savantes dont il a fait partie : Société libre d'Emulation (23 décembre 1848); Cercle artistique et littéraire de la même ville (*membre fondateur et secrétaire de la section des lettres*, 1er juillet 1849); Institut archéologique liégeois (*membre fondateur*, 4 avril 1850); Société historique et littéraire de Tournai (*membre correspondant*, 1850); Académie d'archéologie de Belgique (*id.*, *id.*); Société historique d'Utrecht (*id.*, 1851); Académie britannique (*membre honoraire, id.*); Aca-

Les soins multipliés de ses affaires personnelles, de ses fonctions diverses, administratives et autres, ne portèrent aucun préjudice à son activité littéraire, tant que sa santé se soutint. Ses travaux de bibliographe prirent particulière

---

démie belge d'histoire et de philologie (*id.*, *id.*) ; Société des antiquaires de Picardie (*correspondant*, *id.*) ; Société historique et archéologique de Maestricht (*id.*, 1853) ; Id. des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux (*id.*, *id.*) ; Société royale archéologique du grand-duché de Luxembourg (*membre honoraire*, *id.*) ; Société scientifique et littéraire du Limbourg (*correspondant*, *id.*) ; Société impériale académique de Cherbourg (*id.*, 1854) ; Société royale des beaux-arts de Gand (*id.*, 1855) ; Société archéologique du Luxembourg, à Arlon (*id.*, *id.*) ; Académie de Stanislas, à Nancy (*id.*, *id.*) ; Société archéologique de l'Orléanais (*id.*, *id.*) ; Société française pour la conservation des monuments historiques à Caen (*id.*, 1856) ; Société liégeoise de littérature wallonne (*membre fondateur et bibliothécaire*, *id.*), Société littéraire de Leyde (*correspondant*, 1857) ; Société d'Emulation de Bruges (*membre honoraire*, 1858) ; Société des antiquaires de Normandie (*correspondant*, *id.*) ; Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut (*id.*, *id.*) ; Cercle archéologique de Mons (*id.*, *id.*) ; Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, à Metz (*id.*, 1859) ; Société industrielle d'Angers (*id.*, 1860) ; Société de numismatique belge (*membre effectif*, 8 juillet 1860) ; Société historique d'Ypres (*correspondant*, 1861) ; Académie nationale de Paris (*id.*, *id.*) ; Société des Bibliophiles liégeois (*membre fondateur*, 8 mars 1863) ; Société archéologique de Maestricht (*correspondant*, 1865) ; Société des Bibliophiles belges (*membre effectif*, *id.*) ; Cercle littéraire verviétois (1865).

ment de l'extension dans les derniers temps de sa vie : on peut en juger par les nombreuses notes qu'il fournit à M. J. Delecourt, pour l'*Essai d'un dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* publiés en Belgique au XIXe siècle, etc., Bruxelles 1866, in-8° (1), et à M. de Manne, pour la deuxième édition du *Nouveau dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, la plupart contemporains (Lyon, 1862, in-8°) (2). Il eut également des relations suivies avec les princes des bibliophiles français, J. C. Brunet et Quérard ; il se lia même d'amitié avec ce dernier.

La 5e édition du *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, du premier, fut enrichie, paraît-il, de ses communications ; quant à l'édition postérieure des *Supercheries littéraires* de Quérard, on peut dire qu'il en fut le principal collaborateur pour la partie liégeoise (3). Si l'on

---

(1) On lit à la dernière page de ce volume : « Parmi elles (les personnes qui nous ont obligeamment aidé de leurs communications), citons spécialement M. Ulysse Capitaine, le bibliographe érudit et consciencieux, *qui prépare pour la province de Liège seulement, mais depuis le XVIe siècle*, un travail semblable au nôtre, rédigé sur un autre plan ; les notes qu'il nous a fournies sont indiquées par les initiales U. C. »

(2) « Nous devons à M. Ul. Capitaine, de Liége, de nombreuses et curieuses révélations, que nous nous sommes fait un devoir d'indiquer par ses initiales, » dit M. de Manne.

(3) M. G. Brunet, l'un des éditeurs de ce bel ouvrage, remercie, dans sa préface « M. Ul. Capitaine,

parcourait sa correspondance, on serait étonné de la variété des renseignements qui lui étaient demandés de toutes parts, d'Allemagne comme de France, et du zèle infatigable qu'il mettait à les recueillir et à les semer autour de lui. Cependant ses travaux personnels ne chômaient pas, témoin la *Biographie nationale*, dont les trois premiers volumes contiennent déjà plus de soixante notices dues à la plume d'Ulysse, sans compter celles qui doivent paraître prochainement dans la dernière livraison du tome III. Et les études commencées, les beaux projets conçus et dont l'exécution eût réclamé plusieurs vies d'homme! J'ai été presque effrayé en présence des monceaux de papiers délaissés par Ulysse, je veux dire de ceux qui concernent les recherches liégeoises. Ils restent la propriété de la famille; mais comme il se peut que l'autorisation d'en faire usage soit demandée tôt ou tard, il ne sera pas inutile d'en dresser ici un relevé sommaire. On y trouve :

1° Les éléments d'une nouvelle édition des *Recherches sur des journaux*.

2° Des notes à peu près complètes pour six années

---

pour lequel la bibliographie wallonne n'a point de secret. » C'est un éloge qu'il faut prendre à la lettre : mainte piquante anecdote que les intéressés croyaient oubliée se retrouve là, grâce aux indiscrétions *consciencieuses* de l'Argus liégeois. — Le 9 janvier 1869, M. P. Jannet écrit à Ulysse : « Notre publication vous devra beaucoup... »

du *Nécrologe* (1865-1870). L'année 1871 est même commencée.

3° Une suite à la *Biographie des médecins liégeois* (plusieurs notices sont achevées).

4° Les éléments d'un *Dictionnaire des anonymes et des pseudonymes liégeois*, en feuilles volantes : (*a.* ouvrages écrits en français ; *b. id.* en latin et en d'autres langues ; *c.* répertoire des auteurs).

5° Des notes copieuses et très-variées pour une *Biographie générale liégeoise* (avec une liasse de notices manuscrites anonymes sur le même sujet, rédigées probablement vers 1830).

6° Id. pour une *Bibliographie générale du pays de Liége* (feuilles volantes).

7° Id. pour une *Bibliographie dramatique liégeoise.*

8° Anecdotes liégeoises.

9° Jugements sur Liége et les Liégeois (Ulysse eut la patience de dépouiller entre autres, pour ce travail, les centaines de volumes de l'*Esprit des journaux*).

10° Notes sur les imprimeurs liégeois. — Id sur les imprimeurs namurois.

11° Dossier concernant Lambert de Ryckman et les *Aiwes di Tongues.*)

12° Notes sur les mathématiciens liégeois, principalement extraites de l'*Esprit des journaux.*

13° Id. sur l'histoire de Spa, de Verviers, etc.

14° Id. sur l'histoire de la commune de Chênée.

15° Analyse des pièces relatives à la typographie qui se trouvent dans les registres du Conseil privé.

16° Notes sur les monnaies liégeoises.

17° Id. sur les beaux-arts et sur les artistes liégeois. — Id. sur les inventions et découvertes dues à des Liégeois.

18° Id. sur les diplomates liégeois.

19° Id. (notes additionnelles) sur l'histoire de la Société d'Emulation de Liége.

20° Notes sur les Chokier, théologiens liégeois du XVII[e] siècle, et sur la famille Surlet.

21° Recueil d'inscriptions tumulaires.

22° Notes sur une foule de personnages vivants, plus ou moins marquants (pour les *futurs* volumes du *Nécrologe*). — Notes sur les réfugiés politiques qui ont séjourné à Liége.

23° Id. pour un supplément au *Recueil héraldique* de Loyens.

24° Varia : Notes sur les différentes invasions du choléra à Liége, sur la question des tabacs, etc., etc.

Que de projets avortés ! Sur la terre étrangère, quand il lui fut impossible de se faire plus longtemps illusion sur son état, comme Ulysse dut souvent se répéter tout bas, avec la *jeune captive* d'André Chénier :

Je ne veux pas mourir encore !

VII.

Il éprouva en 1867 les premières atteintes d'une affection pleurétique, dont les médecins parvinrent à triompher : néanmoins, la persistance d'une petite toux sèche ne laissa pas que de leur paraître inquiétante. Ils lui conseillèrent d'aller passer, jusqu'à nouvel ordre, ses hivers sous un ciel plus clément que le nôtre. Ulysse se rendit d'abord à Cannes, au pays des fleurs ; il en revint au bout de trois mois, aussi florissant que jamais, en apparence du moins. Sa femme et sa fille aînée l'avaient accompagné : celle-ci étant tombée malade dans le Midi, se rétablit heureusement, mais cette circonstance frappa l'imagination d'Ulysse, et on ne put le

faire démordre de la résolution de se condamner désormais seul à l'exil. En 1868, il passa l'hiver à Nice et à San Remo avec M. Léon d'Andrimont, dont les attentions et le commerce agréable lui firent trouver moins long le temps d'épreuve. En 1869, il eut la chance non moins avantageuse de trouver pour commensal, à Pau, M. Edmond Muller, nature ouverte, toujours en belle humeur, le plus aimable des touristes. Ils poussèrent jusqu'à St-Sébastien en Espagne : de là Ulysse fit tout seul une pointe à Burgos, malgré les représentations de son ami, et il eut tort : le climat de la Vieille-Castille ne lui convenait nullement. Il eut tort encore, la dernière année de sa vie, de retarder indéfiniment son voyage : on avait fini par croire qu'il ne partirait pas, et on le voyait avec douleur s'émacier de jour en jour et perdre sa gaîté habituelle... Etait-il sous l'empire de quelque noir pressentiment? Il ne pouvait se décider à se séparer encore une fois des siens. Le sentiment du devoir l'emporta. Le cœur serré, il partit pour Naples, par l'Allemagne, le 19 février 1871 seulement. La Hesse et la Bavière étaient couvertes de neige ; les convois militaires encombraient la voie ferrée et occasionnèrent des retards ; en un mot, le voyage fut long et pénible. M. Braconier, son compagnon de route, ne put faire un long séjour à Naples; mais Ulysse rencontra là quelques autres visages familiers, notamment MM. Fetu et Deliége, qui furent aux petits soins avec lui. J'ai parcouru ses lettres : il s'y efforce de rassurer les siens ; il est *maintenant* visible qu'il s'épui-

sait en efforts pour leur donner le change. Le mal empira finalement à ce point que, de peur d'une surprise, il rassembla tout son courage et résolut de gagner Rome, où la Providence sembla le conduire pour « retrouver une famille. » Parti le samedi 24 mars de Naples, il arriva le soir même à destination, mais ne put s'installer chez Mme Terwangne-Lamarche, sa tante, que le lundi 26. On lui trouva si mauvaise mine, qu'on crut devoir en écrire à Liége; la conversation, toutefois, ne roula pas sur sa santé. Il fit une courte promenade : la dernière... Il fallut le porter dans sa chambre. Le lendemain, comme sa toux devenait de plus en plus opiniâtre, il demanda spontanément un confesseur français. Le jeudi, il tomba dans une sorte de prostration : le médecin déclara à Mme Terwangne que les deux poumons étaient attaqués, le droit surtout. Revenu à lui-même, le malade voulut dîner. Pas une plainte, pas un indice de faiblesse morale. La nuit fut mauvaise : il suffoquait. Quand le prêtre revint le vendredi, il fit signe, ne pouvant plus parler, qu'on lui apportât un crucifix : il le porta à ses lèvres et reçut alors l'absolution générale et l'Extrême-Onction. Le samedi 31, à 9 heures du matin, il n'était plus de ce monde...

Par un étrange caprice du sort, ce Liégeois par excellence, pour qui notre coin de terre était le centre du monde, ce paisible érudit qui ne se plaisait que dans son cabinet de travail et au foyer de famille, se trouva jeté au début de sa carrière sur les plages du Nouveau-Monde, et vit pour la dernière fois le soleil se coucher derrière le dôme

de St-Pierre. L'amertume de ses derniers moments fut adoucie, autant qu'elle pouvait l'être, par la sollicitude pieuse et tendre de sa digne parente : comme sa pensée pourtant dut se transporter aux rives de la Meuse, comme il dut rêver que deux groupes de figures aimées se penchaient sur la couche où il gisait moribond !

Madame Ulysse Capitaine s'était mise précipitamment en route avec sa fille aînée. Je tire un voile sur des scènes déchirantes. Le corps fut ramené à Liége et enterré au cimetière de Robermont, le 18 avril 1871. Un long cortége gravit la montagne ; on y remarquait tout ce que notre ville compte de personnalités éminentes ; c'était comme un deuil public (1).

M. le bourgmestre Piercot, dans son discours, annonça qu'Ulysse avait légué à sa ville natale les précieuses collections littéraires et artistiques qu'il avait réunies pendant de longues années avec une admirable persévérance. « Nous acceptons ce don généreux, ajouta l'honorable magistrat. Le nom de son auteur sera inscrit dans nos

---

(1) Cinq discours furent prononcés au bord de la tombe : par MM. Closset, au nom du Conseil provincial et de la Chambre de commerce ; Piercot, bourgmestre de Liége, au nom de la ville et de la Commission administrative du Conservatoire ; J. Nagelmackers, au nom de la Société d'Emulation et du Comptoir d'escompte de la Banque nationale ; Ch. Grandgagnage, au nom de la Société liégeoise de littérature wallonne et de l'Institut archéologique ; enfin, au nom des amis personnels du défunt, je laissai déborder mon cœur...

archives, et sa mémoire vivra parmi nous comme celle du meilleur citoyen ! »

Ulysse n'ayant point de fils, s'était depuis longtemps préoccupé de la dispersion éventuelle de ses collections, et il avait trouvé dans sa compagne assez d'élévation d'âme pour être sûr d'avance qu'elle irait au-devant de sa pensée. Je dois à Mme Capitaine cet hommage, qu'elle a voulu que les dernières intentions de son mari fussent interprétées dans le sens le plus large et le plus généreux (1).

---

(1) Le pli cacheté qu'elle ouvrit à son retour de Munich contenait ce qui suit :

« Je lègue à ma ville natale ma bibliothèque liégeoise, mon médailler, ma collection de sceaux, de gravures, de cartes géographiques et d'autographes, à la condition expresse que des *personnes compétentes* soient chargées d'en dresser un catalogue *complet et détaillé*, dont l'impression devra être achevée endéans les deux années qui suivront ma mort.

» Dans le cas où cette condition ne pourrait être acceptée, je veux que la vente de la bibliothèque, du médailler et des autres collections susmentionnées ait lieu aux enchères publiques, et que l'on en affecte le produit à l'éducation des sourds-muets et des aveugles du canton de Liége.

» Je charge de l'exécution de ces volontés mon bien-aimé frère Félix Capitaine et, à son défaut, mes vieux camarades Alphonse Le Roy et Charles del Marmol, sur le dévouement desquels j'ai toujours compté.

» Fait en double à Liége, ce dix avril mil huit cent-cinquante-cinq. »

(Signé) Ulysse Capitaine.

Ce testament, suivant ordonnance de M. Falloise,

Tout n'est pas également important dans le *fonds Capitaine* : Ulysse tenait à ne *rien* laisser échapper de ce qui se rattachait à Liége. Mais s'il y a du menu fretin, le gros poisson est en abondance : que de pièces précieuses qu'on croyait à jamais disparues ! Je citerai entr'autres une série considérable d'anciennes brochures politiques et religieuses de la plus haute valeur pour les historiens. Sur une foule de sujets spéciaux, sur Spa, par exemple, le donateur avait recueilli jusqu'aux moindres documents, exactement comme s'il eût eu l'intention d'en faire le thème de quelque nouveau travail. C'était sa manière de procéder, comme on le voit par son plan de biographie, conçu par catégories de professions ; et c'est ainsi qu'il était en mesure de fournir instantanément aux travailleurs qui avaient recours à son obligeance, des indications si exactes et si complètes, que le plus souvent ils étaient dispensés une fois pour

---

président du tribunal de Liége, a été déposé au greffe le 15 avril 1871, et transmis à M. le notaire Ernest Renoz, lequel a été requis de le mettre au rang de ses minutes, à la date du 20 avril 1871.

M. Mathieu Grandjean, sous-bibliothécaire de l'Université de Liége, et M. Henry Helbig, bibliophile distingué et ancien ami du défunt, ont été chargés, par l'Administration communale, de dresser et de publier le catalogue *complet et détaillé* dont il est question ci-dessus.

toutes de s'adresser ailleurs. J'en sais quelque chose (1).

Le legs fait à la ville de Liége comporte, d'après les renseignements que j'ai obtenus, au commencement de 1872, des auteurs du Catalogue, 11,899 volumes et brochures (y compris les manuscrits), 1598 gravures, plans, cartes, etc., 231 médailles en bronze, coins ou matrices en cuivre, etc., et 1700 monnaies liégeoises (or, argent et cuivre), en tout 15,428 numéros, auxquels il faut ajouter des collections de journaux publiés à Liége, des sceaux, des autographes, des diplômes, quelques portraits peints à l'huile et divers objets d'antiquité. Le public liégeois a eu l'occasion, en 1869, d'apprécier une partie des richesses d'Ulysse en fait de gravures de notre ancienne école (2); quant au médailler, il jouit dans le monde des numismates d'une réputation qui s'est étendue bien au-delà de nos frontières.

---

(1) Sans la bibliothèque d'Ulysse, disposée comme elle était, il m'eût été impossible d'écrire mon petit livre sur la *Philosophie au pays de Liége* (XVII[e] et XVIII[e] siècles). Aussi me suis-je fait un devoir de le dédier à cet excellent ami.

(2) Lors de l'exposition organisée au musée communal par les soins de l'*Union des artistes liégeois*. M. Emile Tasset a publié depuis, dans les *Annales* de cette Société (t. III), le catalogue de cette exhibition, avec une introduction qui le rend particulièrement intéressant (voir aussi, t. IV, la notice biographique du même auteur sur Ulysse Capitaine).

La ville de Liége s'est montrée reconnaissante. Le Conseil communal, à l'unanimité, a décidé qu'un buste d'Ulysse Capitaine serait placé sur le meuble qui renferme sa collection de monnaies, et qu'un terrain serait réservé au défunt, dans la partie du cimetière où est déposée la dépouille mortelle des citoyens qui ont particulièrement honoré la patrie.

VIII.

C'en est fait. Nous ne le reverrons plus sur la terre. On a peine à s'habituer à cette idée, parce que depuis plusieurs années, on ne s'étonnait plus de ses longues absences : il disparaissait à la française et opérait sa rentrée sans se faire précéder d'un postillon. Mais cette fois tout est dit. Quand je songe au long regard qu'il m'a jeté la veille, au départ, tout en essayant de sourire ; quand je songe à ses lèvres blanches et aux cavernes de son pauvre cou ; quand je remets la main sur le dernier télégramme qu'il m'envoya de Naples le 15 mars, pour me prier d'être l'organe de ses sentiments auprès de quelques fidèles qui lui avaient adressé une lettre collective, je sens ma vue s'obscurcir et il me faut doubler mon courage pour ne pas laisser échapper la plume. Pardonnez-moi cette effusion : vous la comprendrez si vous avez perdu un ami plus jeune que vous, et un tel ami !

Parlerai-je, en terminant, de ses vertus privées ; reviendrai-je sur son inépuisable obligeance, sur sa délicatesse de cœur et d'esprit ; dévoile-

rai-je quelques-unes des nombreuses bonnes actions qu'il tenait cachées avec un soin jaloux? La discrétion m'impose des bornes, et je crois d'ailleurs en avoir assez dit pour faire apprécier son véritable caractère. Mais le vide qu'il laisse n'est pas seulement sensible dans la sphère de sa famille et de ses relations personnelles : c'est la patrie liégeoise elle-même qui le pleure, et c'est au nom de cette patrie que je dépose une pieuse couronne sur sa tombe. Je n'aurais dû peut-être, écrivant pour la *Société liégeoise de littérature wallonne*, rappeler ici que les services qu'il a rendus directement à cette compagnie; mais il m'a semblé que je ne devais pas me restreindre, parce que tous les travaux d'Ulysse ont concouru au but éloigné qu'elle poursuit, et qu'en raison de ce but, l'horizon de nos études s'élargit tous les jours. Qu'avons-nous à cœur, si ce n'est de travailler à réchauffer l'amour de la terre natale en réveillant les traditions qui nous ont bercés, et en demandant à la génération nouvelle d'y chercher encore des sujets d'inspiration? Et qu'avait Ulysse à cœur, si ce n'est, par tous les moyens à sa disposition, de glorifier Liége, de retremper les cœurs liégeois, de nous apprendre à nous mieux connaître, et à nous affranchir des influences étrangères? En y réfléchissant, j'en viens même à penser que j'aurais à bon droit mérité des reproches, si j'avais passé sous silence un seul de ses titres à l'estime durable et à la gratitude de ses concitoyens.

Alphonse Le Roy.

BIBLIOGRAPHIE D'ULYSSE CAPITAINE.

I.

Bibliographie liégeoise.

— *Supplément* à l'ouvrage de M. Ed. Lavalleye sur *l'Institution de la Fête-Dieu*, publié à l'occasion du jubilé de 1846. *Bibliographie. Numismatique, Iconographie.* In-12 de 3 pp., signé Ulysse C. et tiré à huit exemplaires. Octobre 1848.

— *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois.* Liége, J. Desoer, 1850, in-12 de 346 p. — Le faux titre porte : *Bibliographie liégeoise. I.*

Voir : *le Travail*, 23 juin 1850 ; *l'Organe de Huy*, 23 juin 1850, C. D(ethier) ; *Journal de Liége*, 5 août 1850, H. C(olson) ; *le Messager de Gand*, 18 mars 1851, S(techer) ; *le Moniteur de l'Enseignement*, 1re série, t. III, p. 144, Y. (Alph. Le Roy), etc.

— *Bibliographie liégeoise. XVIe siècle.* Bruxelles, F. Heussner, 1852, in-8o de 39 p. avec 5 vignettes dans le texte.

Tiré à 200 exemplaires. (Extrait du *Bulletin du Bibliophile belge*, t. IX.)

— *Nouvelles recherches sur les impressions liégeoises du XVIe siècle* (Bruxelles, 1854), in-8o de 7 p.

Signé U. C., *tiré à 25 exemplaires* et extrait du *Bulletin du Bibliophile belge*, t. II, 2e série.

— *Rapport sur la Bibliothèque de la Société liégeoise de littérature wallonne.* Liége, J. G. Carmanne, 1859, in-8° de 47 p.

— *Imprimerie de l'Institut royal des sourds muets de Liége* (Bruxelles, 1864), in 8° de 4 p.

Extrait du *Bulletin du Bibliophile belge*, t. XX.

— *Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans les localités dépendant de l'ancienne principauté de Liége et de la province actuelle de ce nom.* Bruxelles, Fr. J. Olivier, 1867, in-8° de 138 p. et 2 pl.

Extrait du *Bibliophile belge.*

— *Bibliographie* de H. Forir (1863); *id.* du curé Ch. Du Vivier (1864); *id.* de F. Bailleux et du colonel Micheels (1867), dans les *Annuaires de la Société liégeoise de littérature wallonne.*

II.

Bibliographie namuroise.

— *Appendice aux recherches sur les imprimeurs de Namur.* Bruxelles, Em. Devroye, 1851, in-8° de 12 p.

Extrait du *Bulletin du Bibliophile belge*, t. VIII, p. 292, *tiré à 30 exemplaires.* — Cette brochure est un appendice aux recherches du savant archiviste de Namur, M. J. Borgnet, qui ont paru dans le même recueil, t. VI, p. 429.

— *Nouvelles recherches sur les imprimeurs de Namur.* Bruxelles, F. Heussner, 1853, in-8° de 16 p.

Extrait du *Bulletin du Bibliophile belge*, t. 1er, 2e série.

M. J. Borgnet avait inséré un nouvel article dans le *Bulletin*, t. IX, p. 289, et Ch. de Chenedollé avait publié dans ce recueil, t. IX, p. 394 : *Additions aux Recherches sur les imprimeurs de Namur.*

— *Matériaux pour servir à la bibliographie namuroise.* (Em. Devroye, 1861), in-8° de 9 p.

Ce nouvel appendice à la bibliographie namuroise est extrait du *Bulletin du Bibliophile belge*, t. XVII.

III.

Biographie liégeoise.

— *Notice sur Henri Delloye, Troubadour Liégeois.* Liége, J. Desoer, 1849, in-12 de 60 p. — Le faux-titre porte : *Biographie liégeoise*, I.

Cette notice a paru le 16 février 1849; elle a été tirée à 18 exemplaires en papier fort et 50 en papier ordinaire. Elle est signée des initiales de l'auteur, à la fin du texte, p. 56, et se termine par une *Bibliographie de H. J. Delloye.*

M. J. Pety de Thozée a publié un compte-rendu de cette notice: *Le Troubadour liégeois Henri Delloye.* Gand, 1849, in-8° de 12 p., extrait du *Messager des arts et des sciences L'Organe de Huy*, 11 et 18 mars 1849, contient, sous le titre de *Biographies Hutoises. Henri Delloye, le Troubadour Liégeois*, deux articles de M. C. D(e Thier), précédés de la note suivante : « Nous avons beaucoup emprunté à la notice intéressante et remplie de détails nouveaux, que vient de publier, à Liége, M. Ulysse C. »

— *Notice sur Hyacinthe Fabry, dernier représentant politique de l'ancien pays de Liége.* Liége, J. G. Carmanne, 1851, in-12 de 31 p. — Le faux-titre porte : *Biographie liégeoise*, II.

L'auteur a placé ses initiales et la date : 15 *janvier* 1851 (1), à la dernière page du texte; la notice

(1) H. Fabry s'est éteint à Liége, le 13 janvier 1851.

se termine, comme la précédente, par une *Biographie de Hyacinthe Fabry.*

Voir : *Le Travail*, 27 février 1851.

L'auteur a reproduit cette notice en l'abrégeant, dans son *Nécrologe liégeois pour* 1851, p. 41 à 51.

— *Notice sur R. A. C. Van Bommel, évêque de Liége. 2e édition.* Liége. (J. G. Carmanne), mars 1853, in-12 de 95 p. ; signé : U.... C........, à la dernière page ?

— Le faux-titre porte : *Biographie liégeoise*, III.

Cette brochure est un tiré à part de la notice insérée dans le *Nécrologe liégeois* pour 1852, pp. 103 à 181, où elle a été éditée pour la *première* fois.

— *Nécrologe liégeois pour* 1851. Liége (J. G. Carmanne), janvier 1852, in-12 de 104 p. Le faux-titre est ainsi conçu : *Nécrologe liégeois, 1er année.* Toute la série porte un faux-titre analogue. — On trouve les initiales de l'auteur à la fin de la préface de ce volume et de celle du suivant.

Une première esquisse de la biographie du baron Louis de Crassier (*Nécrologe*, pp. 20-35) avait paru dans *le Travail* du 27 mars 1851.

— *Nécrologe liégeois pour* 1852. Id., ibid., janvier 1853, in-12 de 201 pp. — *It. pour* 1853. Id., ibid., janvier 1854, in-12 de 60 p. (à partir de ce volume, les initiales de l'auteur sont reportées à la fin du texte) (1). — *It. pour* 1854 (66 pp.), 1855 (83 pp.), 1856 (48 pp.). Id., ibid. (Chacun de ces volumes a paru régulièrement au mois de janvier).— *It. pour* 1857. Liége, F. Renard, éditeur, 1861, in-12 de 94 pp. (Typographie de J. G. Carmanne). — *It. pour* 1858. Id., ibid., 1861, in-12

---

(1) Le *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai* (1854) contient un compte-rendu de ce volume, par J. Pety de Thozée.

de 108 pp. (de l'imprimerie de L. de Thier et F. Lovinfosse). — *It. pour* 1859. (Id., ibid., 1862, in-12 de 104 pp. — *It. pour* 1860. Id., ibid., 1864, in-12 de 90 pp.

— *Nécrologe liégeois. Table générale des dix premiers volumes de la collection, comprenant les années* 1851 *à* 1860. Liége, F. Renard, éditeur, 1864, in-12 de 60 pp.

L'auteur a signé en toutes lettres (nom et prénom) les *quelques mots d'explication* qui précèdent cette table.

— *Nécrologe liégeois pour* 1861. Liége, F. Renard, 1865, in-12 de 155 pp. — *It. pour* 1862. Liége, J. Gothier, éditeur, in-12 de 180 pp. — *It. pour* 1863., Id., ibid., 1870, in-12 de 127 pp. — *It. pour* 1864. Id., ibid., in-12 de 100 pp.

— *Crassieriana.* I. Liége, J. G. Carmanne, 1853, in 8° de 15 p.

La préface est signée des initiales de l'auteur.

— *Correspondance de Bernard de Montfaucon, bénédictin, avec le baron G. de Crassier, archéologue liégeois, publiée par Ulysse Capitaine.* Liége, J. G. Carmanne, 1855, in-8° de 82 p. et 1 pl.

« Si ces analectes sont jugés dignes d'intérêt, dit » l'éditeur, p. 5, nous donnerons sous peu, à titre de » complément, la correspondance du baron de Cras- » sier avec Edmond Martens et l'historien Schannat. » Ulysse Capitaine n'a pas exécuté ce projet.

— *Le dernier Chroniqueur liégeois, par U. C.*, S. D. L. I. A. L. (Ul. Capitaine, secrétaire de l'Institut archéologique liégeois). Liége, J. G. Carmanne-Claeys, MDCCCLIV, in-8° de 25 p.

Cette notice sur J.-B. Mouhin est un extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*. Du volumineux manuscrit de ce chroniqueur, intitulé : *Recueil de particularités*, Ulysse Capitaine transcrit « tout ce qui se » rattache à l'histoire monumentale et artistique de » notre ville. »

— *François Couplet et Henri Delloye, journalistes à Reims.* (Bruxelles), 1857, in-8 de 8 p.

Tiré à 25 exemplaires, et extrait du *Bulletin du Bibliophile belge*, t. XIII.

— *Biographie liégeoise depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1850. Tome I. Liége, J.-G. Carmanne, in 8°, 146 p.

La préface est datée de Liége, 20 juin 1857. L'impression s'est continuée pendant plusieurs années. Les biographies des *Médecins*, *Chirurgiens*, *Pharmaciens*, sont rangées dans l'ordre chronologique des décès; l'impression s'arrête au milieu de la notice sur M. J. Duts, mort vers 1790.

Extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. III.

— *Quelques mots sur le lieu de naissance et l'époque du décès de Renkin Sualem, inventeur de la machine de Marly*. Liége, J. G. Carmanne, 1857, in-8° de 10 p.

Signé des initiales de l'auteur, à la fin du texte, *tiré à 25 exemplaires*, et extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois*.

— *Notice sur Auguste Delfosse*. Liége, L. de Thier et F. Lovinfosse, 1861, in-12 de 29 p.

Signé *Ul. Capitaine*, à la fin du texte, et *tiré à quinze exemplaires* numérotés à la plume. Extrait du *Nécrologe liégeois pour* 1858, p. 8 à 27.

— *Quelques mots sur Edmond Breuché de la Croix*, poëte français, curé de Flémalle-lez-Liége. (Bruxelles), in-8° de 3 p.

Signé *Ul. Capitaine*, à la fin du texte, et extrait du *Bulletin du Bibliophile belge*, t. XVII.

— *Delvenne, auteur de la Biographie du Royaume des Pays-Bas*.

Signé *Ul. Capitaine* à la fin du texte, et extrait du *Bulletin du Bibliophile belge*, t. XXI.

— *J. B. et C. J. Pouplin, premiers instituteurs de l'école des Sourds-Muets de Liége*. Liége, imprimé à l'Institut par les élèves typographes, 1867, in-12 de 19 p. et 2 portraits lithographiés par Em. Tasset.

IV.

Histoire littéraire du Pays de Liége.

— *Rapport sur les travaux de l'Institut archéologique, présenté par M. U. Capitaine, secrétaire, dans la séance du 12 mars* 1852. (Liége), in-8° de 6 p. non numérotées.

Extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.*

— *Quelques mots sur le Théâtre Liégeois.* Liége, J. G. Carmanne, 1853, in-12 de 14 p.

Signé des initiales de l'auteur, à la fin du texte, et extrait de l'édition du *Théâtre Liégeois* publié en 1853 par F. Bailleux, Ul. Capitaine et M. J. Stecher (4 eaux-fortes par J. Helbig). V. l'*Annuaire* wallon de 1867.

— *Les premiers documents liégeois écrits en français* 1233-1236. Liége, J. G. Carmanne, 1859, in-8° de 7 p.

Signé des initiales de l'auteur, à la fin du texte, et extrait du *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature Wallonne.*

— *Une lettre de Bassenge.* (Gand), in-8° de 3 p.

Extrait du *Messager des Arts et des Sciences* (de Gand).

— *Rapport sur les travaux de la Société libre d'Émulation de Liége depuis la dernière séance publique.* Liége, J. G. Carmanne. 1858, in-8° de 26 p.

— *Rapport sur les travaux de la Société libre d'Émulation de Liége présenté à la séance publique du 8 mai* 1860. Liége, L. de Thier et F. Lovinfosse, 1860, in-8° de 16 p.

— *Rapport sur les travaux de la Socïété libre d'Émulation de Liége, présenté à la séance publique du* 15 *juin* 1862. Liége, L. de Thier et F. Lovinfosse, in-8° de 20 p.

— *Pasquée critique et calotenne sór les affaires de l' médèçenne.* A Visé, à mon Mathi et Jacques Bourgeois, à l'eseigne de Péron ligeois (Liége, J. G. Carmanne, 1858, in-8° de 50 p.

Extrait du *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature Wallonne.*

Réimpression d'une *Pasquée*, publiée en 1732 et devenue d'une telle rareté qu'on n'en connaît plus aujourd'hui que deux exemplaires. C'est l'un des monuments les plus importants de notre ancien idiôme. Ulysse Capitaine y a ajouté une préface signée de ses initiales, et quelques notes. « Nous avons cru, dit-il, devoir placer, en regard du texte original, parfois difficile à comprendre, une orthographe intelligible. »

Il a été tiré 45 exemplaires numérotés à la plume, in-12 de 42 p.; les notes y sont imprimées au bas des pages, au lieu d'être rejetées à la fin de la brochure et « le texte original sans aucun changement » est seul reproduit, comme l'éditeur l'annonce à la fin de la préface, signée ULYSSE CAPITAINE.

— *Prumire response dè calottin à loigne auteur de supplement.* A Visé, à mon Mathi et Jacques Bourgeois, à l'eseigne de Peron liégeois. (Liége, J. G. Carmanne, 1862), in-8° de 23 p.

Extrait du *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature Wallonne.*

Réimpression d'une *Pasquée*, publiée en 1733, qui complète la satire wallonne, décrite ci-dessus, et dont on connaît un seul exemplaire. Ulysse Capitaine y a ajouté une préface signée U. C. et des notes.

— *Quelques mots sur les premières inscriptions liégeoise écrites en langue romane* (Liége, 1862), in-8° de 5 p.

Extrait du *Bulletin de la Société liégeoise de littérature Wallonne*, et signé des initiales de l'auteur, à la fin du texte.

—*Ce qu'on pourrait appeler une introduction* (Liége, J. Desoer, 1863), in 12 de 7 p.

Signé des initiales de l'auteur, à la fin du texte , et extrait de l'*Annuaire de la Société liégeoise de Littérature Wallonne.*

— *Le chant national liégeois.* Liége , J. G. Carmanne, MDCCCLIV, in-8° de 13 p, et 2 p. de musique.

Extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.*

— *Étude sur le mot Pasquèie, nom générique de la chanson wallonne.* Cannes (Alpes-Maritimes), imprimerie L. Maccarry, 1867, in-12 de 16 p.

Imprimé à 35 exemplaires numérotés à la plume, signé *Ulysse Capitaine* à la fin du texte, et dédié à son ami Alphonse Le Roy, professeur ordinaire à l'Université de Liége.

V.

Histoire du pays de Liége.

— *Aperçu historique de la Franc-Maçonnerie, à Liége, avant* 1830. Liége , J. G. Carmanne, MDCCCLIII , in-8° de 35 p. et 1 pl.

Extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.*

— *Pièces relatives au mandement publié , à Liége , le* 19 *avril* 1633 *contre les protestants* Liége , J. G. Garmanne-Claeys, MDCCCLIV, in-8° de 22 p.

Anonyme, *tiré à* 25 *exemplaires* et extrait du *Bulletin de l'Institut liégeois.*

— *Rapport sur l'authenticité des restes mortels du bourgmestre Sébastien de Laruelle, conservés au Musée provincial de Liége* , J. G. Carmanne , 1859 , in-8° de 15 p.

Extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.*

— *Catalogue des evesques de Tongre, Mastrecht et Liege.* Tiré du latin, vu et approuvé par R. P. Jean Cha-

peaville, en son vivant vicaire de Liége. A Liége, chez Léonard Streel, imprimeur juré, 1617.

Réimpression de 1863 (chez L. de Thier et F. Lovinfosse) due aux soins d'Ulysse Capitaine. 30 exemplaires, dont 2 sur peau de vélin.

— *Chronique de l'Institut royal des sourds-muets et des aveugles de Liége.* Liége, imprimé à l'Institut par les élèves typographes. Décembre 1864, in-12 de 25 p.

Imprimé à quarante exemplaires.

— *Spa en 1584.* Liége, J. G. Carmanne, 1866, in-12 de 14 p.

Tiré à 25 exemplaires et extrait de l'*Annuaire de la Société libre d'Emulation de Liége.*

— Essai sur le pays de Liége et sur ses lois fondamentales, par Michel Deschamps. Liége, L. de Thier et F. Lovinfosse, 1867, in-8° de 74 p.

Réimpression d'un ouvrage rarissime, avec une introduction par Ulysse Capitaine. (Publication n° 6 de la *Société des bibliophiles liégeois*, tirée à 60 exemplaires).

— Collection de documents contemporains relatifs au meurtre de Sébastien de La Ruelle, bourgmestre de Liége, recueillis et publiés par Ulysse Capitaine. Liége, L. Grandmont-Donders, t. I, 1868, in-8° (sans pagination suivie), avec fig. à part et bois dans le texte.

Réimpression en fac-simile de pièces très-rares, précédée d'une introduction par l'éditeur. L'ouvrage devait avoir un second volume. (Publication n° 4 de la *Société des bibliophiles liégeois*, tirée à 60 exemplaires).

— *Du sort des aveugles à Liége avant* 1837, époque de leur admission à l'Institut royal de cette ville. Naples, imprimerie de Fibreno, 1871, in-12 de 16 p. (Tiré à 35 exemplaires).

Cette publication, antérieure seulement de quelques jours à la mort de l'auteur, porte pour dédicace : « A mon ami Mathieu Polain, président du comité de Littérature et des Beaux-Arts de la Société libre d'Emulation de Liége. »

VI.

Œuvres diverses.

— *Mémoire adressé à Monsieur le Ministre de l'intérieur à l'appui des propositions du budget de l'exercice* 1866, *par la Commission administrative du Conservatoire royal de musique de Liége.* Liége, L. de Thier et F. Lovinfosse, 1865, in-8° de 17 et 12 p.

Ulysse Capitaine signa ce mémoire en qualité de membre-secrétaire de la Commission.

— Collaboration (pour la bibliographie belge) au *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes belges* de M. Jules Delecourt. Bruxelles, 1866, in-8° ; à la 2e édition du *Nouveau Dictionnaire des anonymes*, etc., de M. E. de Manne (Lyon, 1862, in-8°), et à la 2e édition des *Supercheries littéraires* de Quérard (Paris, P. Daffis. 3 vol. in-8°, 1869-1870).

— Collaboration à la *Biographie nationale*, publiée sous le patronage de l'Académie royale de Belgique. (Lettres A, B et C ; plusieurs articles doivent encore paraître.)

Outre de nombreuses notices, dont la plupart des brochures qui sont décrites ci-dessus sont des tirés à part, Ulysse Capitaine a fait diverses communications aux Sociétés savantes auxquelles il était affilié. Il a aussi collaboré à plusieurs journaux liégeois, notamment au *Travail* et à *la Meuse*.

Il est l'auteur des articles suivants, publiés par *le Travail*:

Le Congrès de la paix et Henri Clochereux (de Liége), 13 septembre 1849 ;

Anvers et Gand, 17 février 1850 ;

Le Désert de Marlagne, par l'auteur d'Alfred Nicolas, 10 et ... mars 1850 ;

Noirs et rouges, 22 septembre 1850 ;

Visé. Élections et instruction communales, 29 septembre 1850.

Les vraies chroniques de monseigneur Jehan-le-Bel, retrouvées et publiées par M. L. Polain, 13 octobre 1850.

Premier-Liége, 6 mars 1851.

Au sein de l'Association libérale de Liége, réunie pour choisir la liste de ses candidats aux élections provinciales, Ulysse Capitaine a prononcé, le 15 mai 1870, un bref discours que plusieurs journaux ont reproduit. (*La Meuse*, 16 mai, etc.).

Notices sur la vie et les ouvrages d'Ulysse Capitaine.

— J. Pety de Thozée. *Nécrologie. Ulysse Capitaine, numismate liégeois.* (Bruxelles 1871), in-8° de 6 p.

Extrait de la *Revue de la Numismatique belge*, 5e série, t. III, p. 442 à 447.

— Émile Tasset. *Ulysse Capitaine.* (Extrait des annales de l'*Union des artistes liégeois*, 1872), 8 pp. in-8°.

— A. d'Otreppe de Bouvette. *Essai de Tablettes liégeoises.* 112e livraison (*Dernières livraisons*). Liége, Vaillant-Carmanne, 1871, in-12.—Le chap. III (p. 27 et suiv.) est intitulé : *Hommage à la mémoire de M. Ulysse Capitaine.*

Voy. en outre : J. M. Quérard. *La France littéraire* ;

G. Vapereau. *Dictionnaire universel des contemporains* (dans les trois éditions) ; les *Bulletins* de la plupart des sociétés dont Ulysse Capitaine faisait partie ;

les journaux de Liége et de Bruxelles du mois d'avril 1871, et la *Presse communale* de Hermalle-sous-Argenteau du 28 du même mois (1).

Varia.

— Il existe un portrait d'Ulysse enfant (10 ans), peint par le célèbre Wiertz, et faisant partie d'un groupe de famille (chez M. Capitaine père).

— Le portrait qui figure à la tète de la présente notice a été dessiné par M. Émile Tasset, de Liége, d'après une photographie de M. Servais, datant de 1865.

— Les traits d'Ulysse ont été reproduits plusieurs fois *en charge* dans les spirituels dessins que M. le notaire Renoz veut bien composer chaque année à l'intention de la *Société liégeoise de Littérature Wallonne*, pour servir de *menus* à ses banquets anniversaires.

En 1860, M. J. Helbig a dessiné et gravé sur cuivre l'élégante vignette qu'on voit collée sur les livres les plus précieux d'Ulysse Capitaine : un écusson, portant les initiales U. C., s'appuie sur les marches du Péron de Liége, dont la colonne est entourée d'une guirlande de chêne. Sur une banderole déroulée on lit : *L'histoire de la ville natale est celle où notre âme s'attache.* A. THIERRY.

— *On prumi chesseu. So l'air du tra, etc.* (1848), in-8° d'une p.

---

(1) M. Capitaine avait passé une partie de sa jeunesse dans cette commune, où son père possède une maison de campagne.

Ulysse Capitaine n'est pas l'auteur, mais le héros de cette *pasquée* de Michel Dupont. —Voir le *Nécrologe liégeois pour* 1851, p. 36.

Lettre de Ch. Du Vivier de Streel à *M. Ulysse Capitaine, à propos de la chanson patriotique : Belge valeureux*, etc. Liége, J. G. Carmanne, 1855, in-8° de 14 p. Tiré à 25 exemplaires et extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*.

— *Lettre de M. A. d'Otreppe de Bouvette, président de l'Institut archéologique liégeois, à M. Ulysse Capitaine, sur l'ancienne baronie de Haneffe*. Liége, J. G. Carmanne, 1858, in-12 de 11 p.

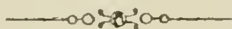
Ont été dédiés à Ulysse Capitaine les ouvrages suivants :

— *La philosophie au pays de Liége (XVIIe et XVIIIe siècles)*, par A. Le Roy. Liége, F Renard, 1854, in-8°.

— *Mon Cercle*, par M. Montalant-Bougleux, 1855, in-16 de 14 p. — Cette pièce de vers se retrouve dans le recueil du poète versaillais, intitulé : *Effusions poétiques*. Versailles, 1870, in-12 (p. 88-98).

— Le tome III des *OEuvres complètes* d'Aug. Hock (*Croyances et remèdes populaires au pays de Liége*). Liége, Vaillant-Carmanne, 1872, in-12.

J. P. de Th.



POÉSIES ANCIENNES.

Li Testamint d'ine solèie.

Air : *Un jour le bon frère Étienne.*

Waïe ! ji n' veus quàsi pus gotte !
Es m' tiess j'a 'ne saquoi qui m' trotte...
Nosse dame , tapez-m' èco 'ne gotte :
Coula m' fret bin sûr riveni...
Binamé Diew ! quél mâlheûr !
Qui n' fât-il nin qu'on zèdeûre ?
J' n'a pus nol aidant po beûre...
Ji veus bin qu'il m' fât mori.

Vinez turtos , mes bonnès gin ,
Ca ji m' va fer mi testamint.

Qui v' lairè-je ? Ah ! leyîz-m' veie...
V' pinsez bin qu' ji n'a nin des meye ;
Ji n'a qui totés chin'treie ;
V's ârez mes dettes à payî ;
On sâro , mi vî cou d' châsse ;
J' roûvîve mi feumm' — Quélle èplâsse !
Po 'nn'esse qwitte , allez , j'a hâsse ,
Mes bravès gin , dè mori.

Jans , mes amis , v' sèrez contints ,
Di çou qu'ji v' lais d'vins m'testamint.

Haïe, à beûre ! ji sos malàde...
Jòseph , mi vîx camèrâde ,
Il fâret m' jurer , qu' sins fâte ,
Vos louk'rez bin à m' pintai ..
Kibin n' l'a-j' nin vûdî d' feie !
Il m'a tant siervou ès m' veie ,
Qui c' sèreut in' calinereie
Di m' mette sins lu ès wahai.

Ah ! mes amis , nè l'rouvîz nin !
C'est in ârtike di m' testamint.

Si j' moûre vos sèrîz bin biesse
Si vos v's allîz bouter ès l' tiesse
Di m' fer, comme po on joû d fièsse ,
On bai z-et chîr èterrement.
Hoûtez , si vos volez m' creûre ,
Wârdez vos aidant po beûre :
Mi , l' moirt mi sônl'ret mons deûre ,
Si vos buvez mes skèlin.

Jans , mes amis , nè l'roûvîz nin :
C'est co 'nârtik di m' testamint.

Jans , ni v' mettez nin ès pône ,
Et n' pinsez nin qui ji trônle ;
J'a si bin viké , qu'il m' sônle
Qui j'irè-t ès Paradis.
Mais... d'vant qui po l' bon ji v' qwitte ,
Tapez-m' èco 'ne gotte bin vîte !
Haïe ! ine gotte... , rin qu'ine pitite !
L' bon Diu v's è l' rinde , mes amis !

Jans , mes amis , ni m'oyez-ve nin ?
C'est l' condition di m' testamint.

Mais... n' fât-il nin qu'on z'arège ?
J'a m' gosî qui d'vint tot sèche.
Qwand jè l's y lais mi-héritège ,
Zell' mi leyet crèver d' seû !
Aoi , traitîz-me di sôleie ,
Po m' meskeûre on dièrain d'meie...
On k'nohe totes vos calinerie...
V' n'estez turtos qu' des pouïeux ! ! !

Ji m'va mori , aoi vormint...
Mais v' n'ârez rin d'vins m' testamint !

F. L. P.

Liége, 1842.

As cis qui sont moirts po l' liberté.



Bravès gins, qui po l' liberté
Avez sacrifiî vos veies,
C'est sins marchander, sins compter,
Qui vos morî po voss' patreie !
Vos aut' vos n' fî nin les bribeûs
Po d' l'ârgint, des creux ou des plèces,
Qwand vos nn'allî à Saint'-Wâbeû.
Vis batt' cont' l'ârmaie hollandaise ;
Vos n' savi wèr' divin c' trevin
Li sort qui v' rattindéf pus târd ;
Qui po v' fer on pauv' monumint
On meskeureut deus' treus patârs.
Qwand c'est po beûre ou po magnî
On tap' les aidans po l' finiesse :
Li peûpe est là ! c'est po pay,
Gn'y a todi d' l'ârgint po des fiesses !
Aoi, vormint, l' ci qui vièret,
Après pus d' doz' longuès annaies,
Voss' tomb' tot' now', tot aband'naie,
Seret honteux d'esse on Lîgeois !
Nos manqu'reut-i saqwantès pîres ?
Allez nos polans bin ess' fires
Dè bai nom qui nos vîs parints
Nos ont leï po héritège ;
Mais, j'el dis, mi ! n'el rouvian nin
S'il esteut bai, c'est qu' leu corège
Lon et lâge el féf respecter ;
Si sereut-i vit' ravalé
S' leûs fîs n'estît qui des ingrâtes ;
Loukan qui ci n= seûeie di noss' fâte.

Oh ! ji m' màvelle à fond di m' cour,
Ji sins l' rog' qui m' monte à visège .
Qwand j'ò lér tots ces plats discoûrs ,
Ces bellès phràs', ces boign' messèges
Qu'on fait comme in' corwaie, tots l's ans.
Allez ! messieurs les charlatans ,
Avou tot' vos bellès paroles,
Allez co quéqu' annaie às s' coles
Po mì savu nos andouler ;
A c'st' heure, on sét çoù qu'vos valez !

Respectez po l' mon ciss' pauv' mére
Qui vint prii po l'àm' di s' fi ;
Leï-l ès pâïe po bàhì l' terre
Po plorer et po s'agenni ;
Allez ! leïe pleûr' dè mon d' bon coûr ;—
On joû, mutoi, seret-c' voss tour !
Et nos aut', peupe et p' tits borjeûs ,
Si les grands n'ont pus noll' sovnance,
Fans veie à tots ces bais monsieurs
Qui n's avan co dè l' ricnohance.
Fans l' vòïe à Saint-Wàbeu, tots l's ans,
Allans-y l' trint' dè meûs d' septimbe,
Avou nos feumm' et nos èfants ;
Por zel' ci seret bon eximpe ;
Akseignans l'zy, qu'in' bonn' consciince
Vàt mì qu' tot' les plèc' et l'àrgint,
Et qui l'meyeu des récompinses
C'est l'astèm' des honnêtès gins !

20 septimbe 1842. Fr. Bailleux.

LES VOYAGES D'AUTREFOIS.

Il y a quelques mois, ayant manqué un train, je n'eus d'autre ressource, pour tuer les deux heures que j'avais à passer à la gare en attendant le train suivant, que d'examiner le va-et-vient des waggons et d'observer tout ce qui se présenterait.

Un vieux monsieur à la tête blanche, à la physionomie douce et avenante, avait, comme moi, laissé partir le train pour Namur. Un jeune homme d'une vingtaine d'années, ne pouvant contenir sa mauvaise humeur, lui répétait sans cesse : On aura dîné, c'est ennuyeux ! un dîner gala préparé pour nous !

— Qu'y faire? reprit le vieillard ; sans cet embarras de voitures, nous arrivions un quart d'heure trop tôt. Télégraphiez, si vous voulez et prenez patience en vidant un verre d'élixir de Spa qu'on nous apporte.

L'impatient ne répondit pas ; il continua ses promenades en long en large, puis, agité et d'un air fort ennuyé, il vint s'asseoir entre le vieillard et moi, ce qui me permit d'entendre leur conversation.

— Croyez-vous, mon fils, qu'anciennement nous avions des départs à toute heure de jour et

de nuit !... Maintenant, s'il vous prend fantaisie de courir n'importe où, eh bien ! vous jetez au hasard un liard, un sou, n'importe quoi sur la carte de l'Europe et vous pouvez vous mettre en route : cent chemins de fer, des milliers de bateaux sont à votre service..., je ne dirai pas vous attendent.

— Avant les nouveaux moyens de transport, il y avait les diligences.

— Quelle différence énorme! c'est incomparable. Je vais vous donner une faible idée d'un voyage entrepris par votre grand-père. Ecoutez et jugez.

Mon père, Gilles Hanosset, que vous n'avez pas connu, était né le 5 juin 1774; c'était le dernier enfant d'une nombreuse famille; on lui avait fait apprendre l'état d'horloger. En 1792, il pria son père de lui bailler une bonne vingtaine d'écus pour voyager et aller se perfectionner dans son art. Il fut décidé qu'il partirait pour la France.

— Vingt écus? Vous riez.

— Oui, mon ami, l'argent n'était pas commun comme aujourd'hui (1).

Il fallut une quinzaine de jours pour se préparer. Cependant le bagage était bien léger: quelques chemises et quelques vêtements indis-

---

(1) Dans une convention passée devant notaire, le 3 avril 1744, on avançait, *sur sa part*, à Gaspard Broncard vingt écus pour aller se perfectionner dans sa profession d'orfèvre, à Paris.

pensables, de quoi remplir un sac de voyage. Mais, en ce temps-là, l'esprit de famille et les rapports de bon voisinage exigeaient des adieux interminables. Un voyage en France! c'était un évènement. Il fallait de grandes raisons pour oser tenter chose pareille (1). — Le jour du départ, dès quatre heures du matin, toute la famille Hanosset était sur pied, pour se rendre, à cinq heures, à la première messe de la paroisse, à Sainte-Aldegonde (2); une grande partie des habitants du quartier, les plus proches voisins en tête, s'étaient également donné rendez-vous à l'église : on allait entendre la messe pour le voyageur. Beaucoup voulurent communier, *fer leu bon joû*, avec les parents.

Cette touchante cérémonie terminée, ils rentrèrent pour déjeûner; partout sur leur passage, dans les rues du Dragon-d'Or, Cheravoie et *Sur-Meuse*, les bourgeois faisaient haie; ils accouraient pour presser encore une dernière fois la main du vaillant jeune homme qui osait se hasarder si loin avec trois compagnons seulement; (il faut vous dire, qu'ordinairement on

---

(1) Nous trouvons dans un journal manuscrit (Événements et dépenses, écrits jour par jour — XVIIIe siècle): « Il a pris envie à Oger Florkin d'Awans, mon beau-frère, de s'en aller à Paris! malgré tous les parents qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour l'en détourner. — Par le chemin de Huy et Reims. — Nous verrons ce qu'il en adviendra. — Signé : MOTTARD. »

(2) Église démolie. Elle se trouvait rue du Dragon-d'Or, en face des hôtels de France et du Grand-Cerf.

n'affrontait d'aussi grands périls qu'en bande de douze à quinze personnes, plus un guide).

— Quel danger y avait-il à courir?

— Les routes étaient mauvaises et désertes ; les caravanes de voyageurs se voyaient souvent attaquées par des pillards ou des mendiants. N'oubliez pas que la situation était exceptionnelle : la France se trouvait en pleine révolution, la misère était grande, les routes fréquentées par des hommes armés et sans discipline, vivant de rapines et se permettant tous les crimes au nom de la liberté. Bref, nous approchions du terrible quatre-vingt-treize! Ensuite, le voyage à pied de Liége à Paris demandait du temps; les bons marcheurs qui connaissaient parfaitement le chemin le plus court, mettaient 8 à 10 jours à le faire; d'autres s'arrêtaient dans toutes les villes intermédiaires pour gagner, en travaillant, de quoi pousser plus loin.

— Pourquoi ne pas prendre la diligence et gagner du temps? Mettre huit jours pour faire ce que nous faisons en une demi-journée!

—Les diligences n'allaient pas plus vite, mon cher enfant; les marcheurs trouvaient plus de plaisir à exercer leurs jambes et à humer le grand air (1). Peut-être aussi regardait-on à

(1) Demeuse, directeur des messageries nationales à Liége, prévient ses concitoyens que l'Administration des postes et messageries a organisé le service de Paris à Liége. Il partira une diligence de Paris à Liége le 21 nivôse pour arriver le 30 à midi à Liége, et repartir le 3 pluviôse pour Paris. Bureau situé place Verte.

(Annonce de la *Gazette de Liége*, 31 décembre 1795.)

60 livres, prix du transport. Les voitures publiques étaient peu recherchées, les annonces le prouvent (1).

Les adieux étaient donc proportionnés aux dangers, et si Gilles Hanosset, votre honorable grand-père, n'a pas fait de testament avant son départ, c'est que, vu son jeune âge, il n'avait rien dont il pût disposer ; sans cela, selon l'usage, il eût remis ses dispositions, avant de partir, à une personne de confiance.

A sept heures, on avait déjeûné ; les visites des cousins, des connaissances, et des amis s'étaient déjà renouvelées plusieurs fois ; c'était à n'en pas finir, et l'aiguille allait marquer l'heure. La séparation fut des plus pénibles ; la mère sanglotait, les sœurs se retiraient pour pleurer ; une dernière embrassade — et le voyageur se précipita dans la rue.

Je tiens tous ces détails, continua le vieillard, d'un de mes oncles, mort il y a longtemps et qui faisait partie des onze personnes qui accompagnaient le hardi piéton ; on devait lui porter son sac le plus loin possible. Son père lui donna le bras pour sortir de la ville ; les autres suivaient dans le plus profond silence.

A la porte d'Avroy, ils rencontrèrent les trois autres compagnons et *leur suite* de camarades. On se donna des poignées de mains, puis la

---

(1) Il y a des places à céder à moitié perte dans la diligence de Liége allant à Givet. S'adresser au bureau de la feuille.

(Annonce de la *Gazette*, 12 prairial, 4e année de la République, 31 mai 1796.)

caravane se mit en route, saluée par les souhaits de bon voyage et de bonne santé que répétait de bon cœur une troupe de jeunes et jolies Liégeoises, appuyées contre le garde-corps du pont d'Avroy. Mon oncle ne m'a pas dit s'il y avait eu quelques serments d'amour échangés ; mais ce qui me le ferait supposer, c'est que de part et d'autre, me disait-il, et surtout du côté des jeunes filles, certains mouchoirs qu'on agitait semblaient mouillés, et il y avait des larmes dans les voix comme les yeux. Il avait même souvenance de quelques expressions : —*A r'veie, Monsieur Gilles, ni m'rouvîz nin po les Françaises, savez?—Rattindez-me, Jeannette, ji n'vous noll' aute qui vos.*

— Adiet, Françoise, bâhans-nos co n' feie jusqu'à d'vins in an, s'il plaît à Diu. — Lambert, ji v' promette bin qui, ni les Autrichiens, ni les Français, nin pus qu'les Pandour, ni m' f'ront cangi. Ji n'ârèt mâie qui vos, etc., etc. Enfin les embrassades allaient si grand train, qu'un départ de conscrits pour la guerre n'aurait pas été plus émouvant.

Cette scène avait attiré un rassemblement, jusqu'au-dessus de la porte d'Avroy, épaisse de sept à huit mètres. Duvivier, qui était chargé de fermer et d'ouvrir la dite porte de la ville, criait à tue-tête à nos voyageurs de passer leur chemin : *Passez vos vôie, vos ècombrez tot l' pont* (1).

---

(1) On raconte qu'au-dessus de cette petite forteresse, qui s'élevait à l'extrémité de la rue du Pont-d'Avroy, il y avait un jardinet avec des fleurs et quelques arbustes, servant de jardin d'agrément au portier ; on l'appelait, par dérision probablement, *li chestai di Chérichou.*

Les soldats de garde plaisantèrent les jeunes Liégeoises désolées, lesquelles se mirent en devoir de regagner l'intérieur de la ville, après avoir perdu de vue nos voyageurs (1).

Après quelques chuchotements à l'oreille (des promesses), ceux-ci, toujours suivis des parents et des amis, se dirigèrent vers Ste-Véronique. Près du couvent des Anges, ils furent accostés par plusieurs quêteurs qui avaient étalé une culotte et une veste, le costume complet d'un homme, rempli de son ou de paille. Ce mannequin se nommait *Cana*; on demandait la charité *po Cana*; chacun remit un liard, qui servit, bien certainement, à boire à Cana.

Cette coutume rappelait à votre grand-père la date de son départ pour la France, le 16 août.

Pour abréger le chemin, la troupe gravit le thier de Boute-li-Cou et descendit à Sclessin : c'était par cette pente raide que le prince de Liége se rendait en carosse à son château de Seraing.

Un détail. Arrivé à mi-côte, Gérard Hanosset,

---

(1) Plus de porte, plus de pont aujourd'hui. Pour les jeunes gens, il ne sera pas inutile de rappeler qu'un bras de Meuse passait au boulevard d'Avroy et de la Sauvenière. La porte bouchait la rue du Pont-d'Avroy et clôturait la ville de ce côté.

Sur Avroy, lez-Liége, et Sur-la-Fontaine, que trouvions-nous? des mâsures et de beaux couvents; dans le quartier du jardin botanique, des houblonnières et des choux; on était là hors ville.

mon grand-père, prit à part un ami : voilà deux escalins, lui dit-il ; prenez, ce soir même, un billet à la loterie, le n° 22, si possible. Le digne homme avait compté la compagnie : ils étaient vingt-deux, comme les députés de nos bonnes villes.

On arrive à Tilleur, le cœur serré, le front soucieux. Hanosset rompt enfin le silence. — Nous voilà tristes, dit-il, comme le château de plaisance que nous voyons sur l'autre rive. Quand vous pensez qu'il y a trois ans à peine, nous avons vu cette maison princière si gaie, si animée, si pimpante ! Tout est loterie en ce monde ; mais on ne gagne pas dans les révolutions. Voyez, on se croirait devant une tombe ; le parc a l'air d'un cimetière abandonné. Avant le 18 août 1789, quelle différence ! Quand cette révolution finira-t-elle ? Dieu le sait. — Quelle perte pour la *bage* (1).

— Qu'appelez-vous *bage*, mon père?

— De grands bateaux plats et à bords très-bas qui transportaient sur l'autre rive les équipages se rendant au château du prince-évêque. Je n'ai pas oublié les prix :

	Florins.	Sous.	Liars.
Pour un carosse à six chevaux.	2	00	00
» » » » quatre »	1	10	00
» » » » deux »	1	00	00
Pour une personne à pied, un liard (2).	0	00	01

(1) Barge.

(2) Louvrex, t. 3, p. 240. — Un florin de Liége, = 1 fr. 20 c.

Mais reprenons le voyage de mon père.

— Faisons une chapelle, dit le vieux (c'est-à-dire, allons au cabaret).

Les petits verres de genièvre ranimèrent la bande, qui continua sa marche vers Flémalle.

— Mais, fit le jeune impatient, les voyages de mon grand-père ne sont pas gais; je préfère les nôtres en bateau à vapeur et en chemin de fer, quand on ne manque pas le train et son dîner. C'est *embêt...*!

— Rien n'est plus juste, mon cher, nous l'admettons volontiers, n'est-ce pas, Monsieur; vous êtes dans la même position que nous.

— En effet, Messieurs, j'ai vu partir le convoi; mais les anciens usages m'intéressent: permettez-moi d'écouter votre conversation. Le vieillard, flatté, reprit en ces termes :

— Les voyages du temps passé étaient si coûteux et si difficiles; ils se faisaient avec tant de lenteur qu'on les regardait comme de fâcheuses corvées; bien plus : aux yeux de la loi, ils passaient pour une peine. Les coupables de sacrilége, de crime, etc., étaient condamnés à des voyages dont la longueur se mesurait d'après la gravité de leurs méfaits. On vous envoyait outre-mer, à l'île de Chypre, à St-Jacques de Compostelle, etc., etc. On ne timbrait pas ces voyageurs comme l'aile des pigeons que l'on transporte aujourd'hui dans les pays lointains: ils allaient prendre congé du juge à l'endroit du départ, puis, en revenant, ils rapportaient un certificat

de l'autorité de la ville désignée, attestant qu'ils avaient satisfait à leur peine (1).

Maintenant, les facilités sont si grandes et les longues distances sont tellement rapprochées par la vitesse de locomotion, que le bourgeois et l'ouvrier voyagent bien plus que les seigneurs d'autrefois. On ne voyage plus seulement par obligation, mais par plaisir ou pour s'instruire.

La fortune publique a toujours augmenté depuis cinquante ans et les goûts ont changé. Les petites bourses épargnent jour par jour pour le petit voyage du dimanche; puis vous avez les trains de plaisir. Etait-on plus fort ou plus vaillant anciennement? Je me le demande. J'ai connu, Messieurs, de mon jeune temps, un fabricant de cartes, en relation avec la Hollande; eh bien! cet homme allait tous les dix ou quinze jours à Bois-le-Duc à pied, marchant toute la nuit et une partie de la journée; ses affaires terminées, il revenait de la même manière, et avant d'ôter ses bottes il parcourait ses ateliers. Cet homme courageux a laissé des millions, voilà. Aussi son fils et principalement ses petits-fils n'iraient pas à la station à pied, ils font atteler! il est vrai, entre nous, qu'ils ne sont pas forts. On dégénère, mon enfant.

— J'en reviens encore à ma demande, père,

---

(1) Nous renvoyons le lecteur à Sohet, à Louvrex et à Chéruel. Il va sans dire que ces détails se rapportent à une époque plus reculée que celle où nous plaçons notre récit.

pourquoi ne pas se servir des diligences? (*Il tire sa montre*).

— Pour plusieurs raisons, jeune homme: d'abord, les affaires n'étaient pas brillantes; on visait à l'économie; ensuite, les diligences ne partaient pas régulièrement, à leurs jours; elles quittaient la ville trop tard pour les affaires; enfin, cela n'entrait pas dans les habitudes Mon grand-père contait que, dans sa jeunesse (1), la bourgeoisie ne pouvait obtenir des places dans les voitures publiques que quand les gens de cour, qui jouissaient d'un privilége, n'en voulaient pas (2).

— Vous perdiez bien du temps en cheminant à pied!

— Au contraire. Cela vous fait rire? Je vais vous convaincre à l'instant : j'ai quelques exemples dans la famille. Mon aïeul Hanosset, que nous avons abandonné pour un moment et qui fait la conduite à son fils Gilles, *vos savez bin, li ci qui mette à lotereie*; — eh bien, il allait à Verviers deux fois par semaine à pied et le sac sur le dos, accompagné de son ami Oury, qui, lui aussi, avait une *packhuse* (*pakkuis*) servant de magasin. Leur sac contenait de quoi réassortir leur dépôt de marchandises.

Ces messieurs quittaient Liége vers trois heures du matin; entre huit et neuf heures, ils étaient

---

(1) Premier quart du XVIIIe siècle.
(2) Voyez Monteil, t. IV.

à Verviers, avant l'heure du départ de la diligence. Dans les temps secs, on allait par les petits chemins de traverse; pleuvait-il, on suivait la route pavée (1). Vers midi ou une heure, le marché fini, on fermait boutique, on allait prendre un verre de bière en mangeant sa tartine, puis on reprenait le même bâton, la même route et la même voiture de St-François.

— Pauvres gens! quel commerce! cette vie me fait penser à nos marchandes de beurre, à nos marchandes de choux. Ce tableau m'attriste, mon père... et nous avons encore cinq quarts d'heure à attendre. Quel désagrément! Comme c'est emb... nuyeux!

— La jeunesse inexpérimentée rougit de descendre du petit commerce. Eh bien! mon ami, vous avez doublement tort d'être honteux et de vous apitoyer sur le sort de nos vieux parents. Les affaires commencées en petit offrent plus de garantie; quand elles font boule de neige elles donnent un plaisir bien grand, soyez en certain. Celui qui monte l'échelle de la fortune en s'appuyant sur un travail productif et honnête, n'eût-il pour échelons que les qualités qui forment l'homme juste et estimable, croyez-le bien, mon fils, celui-là fait de sa vie un beau voyage. L'enfant né riche ne connaît pas cette douce satisfaction.

Je riais dans ma barbe, en écoutant le vieillard; mais le jeune homme fronçait le sourcil.

---

(1) La route pavée de Liége à Verviers par Herve a été construite en 1717. BOUILLE, t. III, p. 264.

— Je ne vais pas ici vous raconter le commencement de toutes nos anciennes et grandes maisons de la province, mais je puis dire à l'ouvrier intelligent : Ne perdez pas courage ! de grands fabricants d'aujourd'hui avaient en caisse, pour commencer, quelques écus.

Bien heureux celui qui a pu soutenir et augmenter son petit héritage en trafiquant honnêtement et en suivant la marche aussi honorable que laborieuse de ses aïeux. Ils n'avançaient pas vite, il est vrai ; mais ils étaient plus gais, plus insouciants ; ils n'éprouvaient ni le besoin du luxe, ni de la bonne chair. Aucun tracas ne se mettait en travers de leur bonne grosse joie. Mon grand-père revenait de Verviers avec son compagnon, causant, riant, fumant une pipe au grand air, faisant provision de vie et de santé pour cent ans (1).

Il allît à pîd ,
Todi d' bonne humeur ,
Sins jamâie songî
Qu'à riantès fleur.

Ils n'rawardît nin
Les neurès pinsèie ,
Por zell les tourmint
C'esteut mâle dinrèie.

---

(1) Gérard Hanosset est mort à 98 ans ; son fils Gilles, qui voyageait vers la France , est mort à 78 ans.

Devez-vous encore vous apitoyer? Ne les plaignez pas, mon cher fils, ils avaient leur bonne part de bonheur; et si nous allons plus vite aujourd'hui, nous vivons plus vite également. Irons-nous aussi longtemps qu'eux? Imitez-les, si vous pouvez.

— Voyons, je crois que mes aïeux, par leurs goûts simples, leur caractère indifférent, étaient plus gais que les nouvelles générations; mais vous ne me prouvez pas, mon père, qu'ils allaient plus vite à pied qu'en diligence! — (*Il tire sa montre*). Manquer le train, c'est vexant!

— C'est vrai; il a raison, mon fils; nous y voici, répondit le vieux monsieur en me regardant.

Vous avez vu nos voyageurs, arrivés à Verviers entre 8 et 9 heures du matin, repartir de cette ville vers midi ou une heure, les affaires terminées; à 7 heures du soir, ils se retrouvaient en famille. Or, mon enfant, les hommes moins courageux, les femmes et les perclus allaient à Verviers de la manière que voici : ils prenaient un lourd char-à-bancs à six places, le mercredi à 9 heures; on déjeûnait au Fond-de-Gotte, on dînait à Herve et l'on arrivait à Verviers pour souper, tout moulu et tout écrasé, car on fourrait, dans ce véhicule, le plus de voyageurs possible. Et quand vous vous trouviez entre des paquets de fromage de Herve, donc! *Quélle pufkenne!!* Bref, quand la voiture arrivait à destination, nos piétons étaient de retour à Liége. Qu'en dites-vous? La journée est doublée pour celui qui peut se lever tôt.

Quand le notaire Le Rond allait passer quelques jours à Spa, avec Nanette, sa femme, ils partaient à pied, à 6 heures du matin, et en forme de promenade, ils venaient loger à Theux ou à Spa, d'après le temps ou selon le désir de Nanette. Ils dînaient dans un village, ils prenaient le café dans un autre et souvent le voyage leur offrait plus d'agrément que le séjour à Spa. Par la diligence, vous ne pouviez partir que le mercredi à 10 heures et vous arriviez le soir à Theux. Le lendemain on atteignait Spa. Notre ami Le Rond m'avait donné son carnet de dépenses. Pour faire le tour des fontaines, une voiture coûtait trois escalins, un cheval deux, un bon dîner trois escalins. Mais Nanette faisait très-bien le tour des fontaines à pied : elle avait gagné son dîner.

Il y avait aussi des dames Liégeoises qui partaient la nuit pour Herve; la veille du marché, elles allaient faire la provision de beurre pour l'année. On considérait ce voyage comme un plaisir plutôt que comme une corvée ; il venait rompre la monotonie d'une vie trop régulière. Elles cheminaient en compagnie de quelques parents ; et les nuits sont si belles au mois de juin! Elles se trouvaient au marché entre trois et quatre heures du matin, pour assister aux premières ventes. Le beurre se payait alors à six ou sept sous la livre.

Le cousin Pierre Del Valeie, qui avait une mauvaise jambe, payait deux couronnes et demie de francs pour aller jusqu'à Bruxelles en diligence, sans pouvoir dormir la nuit, puisque

la voiture partait à trois heures du matin (1).

Et quand il allait soigner sa jambe à Aix-la-Chapelle, il prenait la voiture à six heures du matin les lundis ou les vendredis, pour arriver le mardi ou le samedi. Sa jambe lui coûtait beaucoup : 14 ½ escalins de Liége à Aix !

Gilles Hanosset, mon père, allait par Battice, Henri-Chapelle et Belœil ; il arrivait à Aix, à pied, plus vite qu'avec la voiture (2).

Il allait voir, au besoin, son ami Perèsse, à Dolhain ; ce n'était qu'une promenade.

Le voisin, Paul Le Mouny, partait à pied pour Chaudfontaine, avec ses trois demoiselles, et en revenait de même. En été, quand il conduisait sa vieille mère prendre un bain, ils prenaient le bateau. Une petite barque partait du rivage du Beau-Regard ou de la Boverie à 7 heures du matin, à 10 sous par personne. On la reprenait à 5 heures du soir ; le retour ne coûtait que cinq sous. N'avez-vous jamais entendu parler, mon fils, de la barque du caporal *Golzau?* eh bien, c'est la même. Lisez-donc *li Voyège à Chaudfontaine*, la perle du *Théâtre Liégeois!*

— Je ne connais pas le wallon, mon père, et je ne tiens pas à l'apprendre. Pour Dieu ! quand

---

(1) Les bureaux étaient chez Deflins, à l'hôtel de Flandre, rue Fond-St-Servais, à Liége.

(2) La diligence partait de la place Verte, chez Demeuse. (Voir l'*Almanach du département de l'Ourte*, année 1795. En 1797, l'almanach annonce des départs pour Paris en 58 heures).

partirons-nous? Encore trois quarts d'heure! J'ai faim, moi.

— Mangez un pain fourré, mon ami. Trois quarts d'heure s'écoulent bien vite. Ah! je me souviens encore de la fameuse *Mareie Bada*, qui arrive *tote ès 'n' samme* et qui chante :

> Dis donc, boigne gueux,
> Race di tigneux,
> Vraie gueuye di leu,
> Dâmné naiveu! (1)

Lisez-vous le wallon, Monsieur? — Un peu, répondis-je: je connais le *Chemin de fer*, par Fuss, Le Roy et Picard? c'est charmant. — Délicieux. Mais pour le moment, continua le vieillard, j'agrandis mon cercle : revenons à nos voyageurs. — Nous les retrouvons à Engis, ils ont fait halte à chaque village, à chaque auberge pour se rafraîchir; ils sont beaucoup plus gais qu'au départ. Il a été convenu qu'après un repas au village d'Engis, les camarades retourneraient en ville; seul mon grand-père compte aller loger à Huy avec son fils Gilles et les trois compagnons. — La chaleur était accablante (16 août 1792) : on fit porter une longue table à l'ombre d'un vieux chêne; on commanda du pain, du beurre, du café, de la bière et des œufs durs: c'est tout ce que l'aubergiste possédait. Mais soyez tranquille, ils ne manqueront de rien; la mère Ha-

---

(1) *Voyège di Chaudfontaine.*

nosset a pensé à tout : chère bonne grand'mère ! je la reconnais bien là ! Un sac supplémentaire, assez lourd, s'ouvrit pour laisser passer un gros de veau farci, juteux et succulent, une pièce de nos vieux ménages. Comme il sent bon ! c'est l'ouvrage de grand'mère, cela ; quelle odeur ! disaient-ils tour à tour. A la vue d'un énorme gâteau incrusté de gros morceaux de sucre à facettes brillantes comme des diamants, les jeunes gens jetèrent des cris de joie. Enfin, il fallut boire le coup de l'étrier.

— *Avez-v' dè vin, nosse maisse?* cria le plus excité.

L'aubergiste répondit qu'il avait entre Ampsin et Huy un demi-bonnier de vignoble bien exposé et qu'il faisait du vin excellent.

— Et combien *voss mèyeu?*

— *Cinq patår li boteye* (1).

— *Appoirtez-è dix boteye po l' goster!*

Combien de fois mon père a raconté cette belle journée ! Des refrains joyeux lui revenaient en mémoire... attendez donc :

Il féve bai ;
Les ouhai
Gazouyît so l' verdeure.
Leus doux chant,
Si riants
Annoncît l' bonne aweure.

(1) En détail, en ville, six sous.

Qué gros d' vai,
Tot novai!
L'odeur vis adawêie.
Et l' wastai
A lessai!
Si crosse vis rècrestêie.

Nos gastîz,
Nos buvîz
A l' santé dè l' patreie!
Et l' solo,
So les pot
Ragaietéve nos ideie.

Pus d' tocsin!
Li cherdin
Avou l' vért chante à coûse;
Aoureux
Li naiveu
Hufléve â bôird dè l' Moûse.

Li bon timps,
Et l' clér vin
Fait qu'on songe, on s'rouveie
S'on a bu
Les adiu
Si fèt sins pône, on reie.

Le jeune homme tire sa montre : — Encore une petite heure, papa.

— On ne sait pas combien de bouteilles furent vidées ; les amis voulurent payer. Ce qu'on sait, c'est que la séparation fut mêlée de chants, d'embrassades et d'émotions de toutes sortes. J'ai ouï dire que les voyageurs ne suivirent pas toujours exactement la ligne droite, quand ils reprirent, les uns la route de Liége, les autres celles de Huy.

Mes renseignements sur ce voyage, continua le vieillard, sont à peu près terminés. Après la nuit passée à Huy, mon grand-père reprit la barque vers dix heures du matin ; il avait besoin de repos, puis il était seul. L'admirable parcours qu'il suivit en descendant la Meuse jusqu'à Liége était bien fait pour lui donner des distractions et un peu moins d'inquiétude sur le sort de son fils Gilles, son quatorzième enfant.

Au déclin du jour, 17 août, Hanosset père descendait de la barque aux Augustins, sur Avroy, où sa femme et ses autres fils l'attendaient. Je suis remis de mes fatigues, dit-il en abordant sa famille : *kimint v' va t-il?* Gilles est parti très-gai et plein de courage. Demain c'est jour du marché, à Verviers ; je partirai à quatre heures du matin. Connaît-on les numéros sortis?

— Pas encore (1).

A la même heure, continua le conteur en regardant son fils, qui s'ennuyait à mourir, les quelques patriotes qui gardaient une des vieilles

---

(1) Grand-père Hanosset, ne voyant pas possibilité d'élever convenablement sa nombreuse famille et laisser de la fortune à ses enfants à l'aide de ses affaires, diminuées par la révolution, avait suivi le mauvais penchant de l'époque ; *il entretenait* des billets à la loterie. Ces rentes à payer, jointes aux malheurs du temps, achevaient de ruiner bien des familles. On comptait jusqu'à quinze tirages par mois. La passion du jeu fut alors portée à son comble, dit A. Chéruel.

portes de Namur arrêtaient quatre jeunes gaillards, chargés non-seulement de leur sac, mais encore de poussière blanche et baignés de sueur. Leurs papiers étaient en règle : les porteurs se rendaient en France pour se perfectionner, l'un, apprenti de Sarton, dans l'horlogerie, un autre dans le dessin et la sculpture sur bois, le troisième dans les ouvrages en fer forgé et la fine serrurerie. Le quatrième devait aller demander de la besogne chez les joailliers Bœhmer et Bassange, qui avaient fabriqué le fameux collier destiné à Marie-Antoinette.

Ce qu'il me reste à dire sur ce voyage, c'est que nos jeunes Liégeois allèrent loger à Dinant la troisième nuit, et à Givet la quatrième. En France, ils cherchèrent de l'ouvrage dans les villes de province. On faisait un tableau si noir et si triste de Paris, qu'il n'y avait pas de presse à s'y rendre. Ils se dispersèrent : les uns trouvèrent de l'occupation à St-Quentin, d'autres à Cambrai et à Valenciennes ; ils passèrent quelques mois à Péronne et poussèrent même jusqu'à Metz et Strasbourg. Bref, arriva le moment où la France décréta de formidables levées d'hommes. Chaque habitant devait afficher sur sa porte d'entrée le nombre de personnes qu'il logeait, les noms et les âges. Il fallait marcher ! Dans cette crise épouvantable, mon grand-père écrivit à son fils Gilles qu'il désirait le revoir à Liége et qu'il comptait le voir obéir comme toujours (1).

---

(1) Historique.

A cette époque, Gilles était à Reims, bien vu de ses patrons; son caractère vif et enjoué l'avait fait estimer; il était considéré comme un jeune homme bien élevé et de bons sentiments. Mais le père avait parlé; ses désirs étaient des ordres: l'autorité paternelle n'était pas encore affaiblie. Ce ne fut pas néanmoins sans tristesse que le jeune artisan se sépara de ces bonnes gens qui l'avaient comblé de soins et de prévenances.

De Reims, Gilles se dirigea sur Philippeville. En route, il fit connaissance de rouliers qui le laissèrent monter sur leur charrette, moyennant quelques petits verres qu'il offrit aux conducteurs, selon l'habitude. Alors on faisait une partie du voyage couché sur la paille ou sur la toile tendue sous les chars.

A Philippeville, où il passa une nuit à l'auberge, il eut la chance de tomber sur des bateliers prêts à partir de Dinant pour Liége avec un bateau chargé de vin de Bourgogne, destiné à des marchands, à Harlez, à Parmentier, etc., à des livranciers et à quelques chanoines cachés dans les villages.

Père Gilles racontait qu'en descendant la Meuse, depuis Dinant jusqu'à Liége, ils avaient rencontré nombre de bateaux de toutes grandeurs, chargés de cloches brisées, de débris de bronze, de plomb, provenant des toitures de Saint-Lambert, etc. Les ornements d'église, les tableaux de prix, la belle argenterie des églises Sainte-Catherine et Saint-Jean, des trésors considérables de tout genre nous furent ainsi enlevés, et n'arrivèrent pas toujours à Paris. Ils

étaient *revolés* par les conducteurs qui faisaient des haltes à Huy, à Namur, à Dinant, partout où ils croyaient trouver des cachettes sûres. On nous enlevait jusqu'à des colonnes en marbre (1)! Et le fameux monument en cuivre doré! *Li prince Markâ qu'esteut doré on ducat spet tot avâ! Avou on squelette qui d'héve* : Aujourd'hui mon tour, demain le vôtre (2).

Il fallait l'entendre, ce cher père Gilles, nous raconter toutes ces vieilles choses en wallon! Tout le monde parlait wallon dans ce temps-là, sauf le caporal Golzau.

Divèts l' France tot r'montève,
Nos ràreté, nos tàvlai;
L'àrgint'reie si fondéve.
Tot nn'alléve à hopai.

Nosse belle et riante Moûse
Todi pâhule et douce,
Tot rôlant so s' gravî,
Gèmihéve divins s'coûse.
Poquoi, d'héve t'elle, herchî
Tos ces homme kihachî?
Poquoi so mes rivage,
Rimonte t-on tant d'bagage,
Wiss va-t-on les cachî?

---

(1) On chargea sur des bateaux, en destination de Givet, les superbes colonnes de marbre blanc du maître-autel de l'église Saint-Lambert. (25 avril 1795).

Manuscrit Mouhin.

(2) Le tombeau du prince-évêque Erard de la Marck, avec l'inscription : *Hodie mihi, cras tibi.*

On sèméve avâ l' France
Nos chîf-d'oûve dè pays ;
Di nos pére les sovnance,
Tot esteut saccagî.

Tot dè long dès rivage,
On véyéve des ponton,
Des barque pleinte di bagage,
Qu'on époirtéve â lon.

Là, comme divins n' potalle,
Des gin t'nît des flambeau,
On neur drap so l' nèçalle
Rafûléve on sârkô.

D'ine jòne feumme agèneie,
On oyéve pleur et cri,
Et d'zeus l' nèçalle bèneie
Volît des chawe-sori.

Et qwand l' baité lûhéve,
Li Moûse, comme on mureu,
Jusqu'à Givet mostréve
Dè l' terreur les vierneu.

— Toutes vos misères et vos piteux voyages ne me consolent nullement, mon père, répondit le jeune homme : j'ai toujours manqué mon dîner. Si vous croyez que les ennuis de mon grand-père vont apaiser les miens, détrompez-vous. Je voudrais être à table; vos vieilles fables n'ont pas même le mérite de me nourrir l'esprit.

Le vieillard sourit pour cacher la peine que lui causaient les paroles de son fils. — Que veux-

tu que j'y fasse, mon enfant? mange un petit pain fourré, si tu as si faim.

Voyant que le jeune homme écoutait à peine, je hasardai quelques mots pour encourager le vieux monsieur à continuer. — Oui, Monsieur, répondit-il, la différence est énorme! de mon temps, il fallait autant de journées qu'il faut d'heures aujourd'hui pour aller d'un endroit à l'autre. On voyageait plus vite à pied, je le répète. Pour remonter la barque de Maestricht à Liége, avec les quatre chevaux qui tiraient à la corde, il fallait une journée; à pied, quatre heures suffisaient; à présent le chemin de fer vous transporte en trois quarts d'heure. Pour aller de Namur à Bruxelles, on prenait la diligence à six heures du matin, on dînait à Genappe et l'on arrivait fort avant dans la soirée. On construisit des barques plus légères pour faire le trajet de Liége à Huy, tirées par *des gros ch'vâ d' batlî*; ces barques, le progrès de l'époque, furent baptisées les *Bizawe!* Ce train *express* d'alors existait encore en 1835. Et bien la bizawe passait sa journée à voguer paisiblement de neuf heures du matin à sept heures du soir.

— A présent, nous revenons de Paris en sept heures de temps; nous prenons le train à 7 h. 35 minutes à Londres et nous soupons à Liége à huit heures le même jour.

— Est-il Dieu possible! Je vois encore ma tante Blancjean, une femme active et intelligente, Monsieur; elle faisait de très-bonnes affaires. Je la vois faire ses préparatifs de voyage. Trois jours à l'avance elle visitait voisins

et amis : — Je pars, disait-elle, si vous avez des commissions pour Huy, pour Namur ou Dinant. Je compte loger une nuit dans chaque ville, peut-être deux à Dinant, si je dois attendre le jour du départ de la barque.

La veille, ma tante remplissait de bon tabac à priser une tabatière en bois noir, incrustée de pointes en argent, qu'il me semble encore voir. *De l' bonne sinouffe di mon Detrooz so l' Marchî, à on skèlin l' live. Li pére Detrooz, qu'a lèyî des million, l'aveut rapé l' joû même avoun s'rape à l' main. Puis, ès l' boite à l' sinteure, oe vudîve di l'aiwe di lavinde so l'flotte.* Vous ne comprenez pas assez le wallon, Monsieur, je vais traduire.

Dans une petite boîte en argent gravée et dorée à l'intérieur, il y avait un morceau d'éponge, *li flotte*, sur lequel on versait des odeurs, souvent fabriquées en famille, par exemple de la fleur de lavande infusée dans du bon genièvre; toutes ces choses précieuses se plaçaient avec soin à côté d'une pelotte à épingles, d'un étui, et du chapelet béni, auquel pendaient des médailles préservatrices. Puis les notes à payer étaient soigneusement liées *divins n'veie cowette*, et les valeurs roulées dans un sac en toile bleue. Le tout se cachait dans deux grandes poches liées sur les hanches, *les tahe*, qui étaient cachées et bien recouvertes par la robe. Il fallait retrousser celle-ci pour prendre une prise, un morceau de chocolat, *on diamant d'souc*, ou bien l'*Imitation de Jésus-Christ*. Ma tante se faisait accompagner de sa nièce, qui, pendant cinq à

six années, n'annonça jamais que seize ans, pour ne payer que demi-place (1).

— Ainsi, Monsieur, il fallait trois jours pour aller à Dinant ?

— Oui, mon cher Monsieur, trois jours, et on logeait cinq ou six nuits dehors, puisqu'on mettait encore trois jours à revenir.

— Quel changement ! Aujourd'hui nous allons de Vienne à Paris en 32 heures.

— C'est ainsi, cependant. Ma tante Blancjean logeait dans les trois villes, à l'aller et au retour. Elle restait en route une semaine, quand, toutefois, elle ne manquait pas les correspondances. Inutile de vous dire qu'il s'agissait d'employer son temps le mieux possible. Jugez donc, passer toute une journée sur une barque tirée par des chevaux allant au pas ! Et les courants donc ! pour les remonter, on avancait à pas de tortue. Mais quoi ! prendre la barque ou marcher, il n'y avait pas de milieu. Enfin, Monsieur, on ne

---

(1) De Liége à Huy on ne pourra recevoir que huit sous de chaque personne, sans comprendre les enfants qui n'ont pas atteint l'âge de 12 ans. Les enfants de 12 à 16 ans ne donneront que la moitié, 4 sous (La compagnie du chemin du Nord n'est pas si ronde en affaires).

Pour cent livres de marchandises, on payera trois patars. Les bourgeois de Huy seront maintenus dans leur privilége ; les jours qui leur seront francs, ils payeront trois sous pour descendre de Huy à Liége (Louvrex, t. 3, p. 234).

connaissait rien de mieux, on prenait le temps comme il venait. Les passagers nouaient connaissance et le temps s'écoulait tout doucement. Les uns jouaient aux cartes, d'autres croquaient des noix (tous les goûts sont dans la nature); d'autres encore faisaient la dinette; on se partageait les provisions; on causait; on courtisait: plus d'un mariage est résulté d'un voyage en bateau. C'est sur la barque que la nièce à tante Blancjean a fait la conquête de son mari, et ils sont allés faire fortune à Dinant en fabriquant du pain d'épice. Une fois mariée, elle a payé place entière, huit sous.

— En 1865, dis-je au vieillard, l'Empereur de Russie, parti un mercredi de Saint-Pétersbourg, avec une suite de 70 personnes, fut rendu à Nice le samedi suivant, le matin. De Saint-Pétersbourg à Nice il y a 4,000 kilomètres, ce qui fait 30 lieues à l'heure (1).

— C'est admirable!

— Autrefois, il fallait des mois pour aller aussi loin?

— On n'y allait pas, Monsieur, répondit le vieux. Les routes n'étaient point pavées et elles étaient fort mauvaises. Cependant, des livres de lettres de nos aïeux, Jacques et Lambert Wilkin, et de leur cousin d'Olne, nous montrent que l'un d'eux fit régulièrement de longs séjours à Strasbourg et à Metz, etc., pendant plusieurs années, à commencer de 1690. Les Wilkin traitaient de

(1) Les journaux du 22 avril 1865.

grandes affaires en fers, en clous, etc., et renvoyaient des vins et du tabac en échange. Ensuite nous avions les *premiers prix*, qui allaient à Rome : mais c'était si rare (1) !

Le jeune impatient, fatigué de se promener de long en large, avait entendu la dernière phrase.

— Dans ce cas j'aurais eu ma voiture, reprit-il, en grignotant un pâté pour se désennuyer.

— Mais, mon cher fils, il n'y avait des voitures, anciennement, que pour la noblesse cossue, pour les princes et les tréfonciers ; au roulement d'une voiture on accourait dans les rues ; quantité de bons bourgeois sont morts sans avoir mis le pied dans une carriole. Aujourd'hui, l'ouvrier en goguettes se fait rouler voluptueusement dans une vigilante à l'heure. Le pauvre est roulé jusqu'au champ du repos, depuis que les cimetières sont éloignés des villes. Nos parents se sont mariés sans le moindre petit carrosse ; pas de voiture pour transporter les enfants au baptême, pas de voiture pour les visites de première communion ! Quant au dernier voyage, il était si court, que vos voisins se chargeaient de vous porter dans un des trente-deux cimetières qui se trouvaient en ville.

On marchait, Monsieur, on marchait ! j'ai vu des sociétés d'Anglais faire à pied le tour de la Belgique et des Ardennes.

---

(1) On sait que Grétry fit pédestrement le voyage de Liége à Rome, en compagnie d'un *messager*.

Une chose surprenante, Monsieur, c'est que depuis qu'on ne marche plus, la chaussure est arrivée à des prix exorbitants. De bons souliers bien solides se payaient 3, 4 et 5 francs, sans les boucles en argent.

— Je comprends.

— Les voitures étaient-elles chères de votre jeune temps?

— Non, Monsieur, elles étaient pour rien; qui avait des chevaux les vendait, on n'avait plus de quoi les nourrir. Pour très-peu de chose vous aviez une carriole (1),

Plus tard, sous l'Empire français, les affaires prirent de l'extension; un de mes beaux-frères, qui fabriquait des objets précieux et de peu de volume, avait acheté un carrosse de voyage qui contenait ses coffres à marchandises; il louait un cheval à trois francs le jour, et en avant! Comme il y avait du danger à voyager seul par des chemins déserts et effondrés, je fus prié un jour de l'accompagner jusqu'à Luxembourg. C'était en hiver, les routes étaient couvertes de neige et plus difficiles que jamais. Arrivés au quart du chemin, notre lourde voiture n'avan-

---

(1) Les changements de fortune, les bouleversements révolutionnaires avaient fait tomber à rien tout ce qui était luxe. Nous trouvons dans les annonces de la *Gazette*, de 1789 à 1005, de *très-superbes* voitures à vendre, des cabriolets, même des chaises de poste; à cent-cinquante francs, on pouvait acheter des voitures un peu mangées des mites et couvertes de poussière.

çait plus, et le cheval était tellement épuisé, que nous dûmes loger dans une petite auberge avec des rouliers, qui déclarèrent que notre bête n'arriverait jamais à destination. Force fut de prendre des chevaux de poste; chaque relai nous coûta douze francs pour deux ou trois chevaux (1).

— C'était beaucoup trop; on tira profit de votre embarras. En France, on payait par cheval et par relai. 20 sous si l'on était Français; les étrangers étaient taxés à 25 sous; la chaise de poste se payait à part, 50 sous par relai (2). Total: pour une chaise de poste à deux chevaux, cinq francs par relai, si l'on avait la chance d'être étranger.

— Nous étions inquiets, Monsieur; les valeurs renfermées dans notre voiture n'étaient pas en sûreté, nous n'étions pas très-rassurés pour nous-mêmes.

Après de longues explications, on nous accorda une chambre pour nous seuls; mon ami Bayère se coucha près de la fenêtre, pour surveiller la voiture. Tirer les coffres dehors et les placer dans notre chambre, c'était montrer qu'on avait des valeurs; nous ne pouvions dormir que d'un œil, ou tour à tour : la porte de la chambre ne fermait pas. Attendez. A peine couchés, nous voyons arriver un homme portant d'une main une lanterne sourde, tandis que l'autre était

---

(1) Historique.
(2) Chéruel.

armée d'un immense couteau (1). Notre sang, je l'avoue, reflua vers le cœur. Nous pensions à nous défendre de notre mieux, quand nous vîmes qu'il n'en voulait qu'à un énorme morceau de lard qui pendait au plafond, *à bacon d' lard!* Il venait l'ébrécher pour de nouveaux voyageurs.

— Je comprends votre frayeur, Monsieur, Combien de temps pour aller de Liége à Luxembourg?

— Les voitures publiques mettaient cinq jours. Leurs départs n'étant pas réguliers, on les annonçait dans les journaux. A pied, on y allait en trois journées.

— En France, on n'avançait pas plus vite, dis-je au vieillard. A la fin du siècle dernier, la diligence mettait trois jours pour faire le trajet de Paris à Rouen; aujourd'hui on y met moins de trois heures (2). Les carrosses publics, comme ils disaient alors, ne voyageaient que le jour. Turgot fut critiqué pour avoir fait marcher un peu plus lestement les diligences.

— Ah! Monsieur, comme ils étaient amusants nos voyages à pied? comme on pouvait voir et admirer notre charmant pays!

— On peut encore voyager à la façon des messagers, mon père (*Il tire sa montre*).

— C'est vrai, mon enfant; mais c'est passé de mode. Il y a dix ans, j'allais encore à pied à

---

(1) Historique.
(2) A. Chéruel. p. 1267.

Herve plutôt que de m'enfermer 4 à 5 heures dans un char-à-bancs, avec des compagnons parfois désagréables, entassés les uns sur les autres. Ces voitures s'arrêtaient à chaque instant ; elles étaient restées absolument à la mode du siècle dernier.

Aujourd'hui, marcher, fi donc! Cela n'a plus de cachet, ce n'est plus genre comme il faut ; il faut à présent conduire son existence à longues guides, dormir dans un waggon de première classe, sans rien voir ni remarquer, puis passer une bonne partie de son temps au jeu ou bien à table d'hôte.

— Vous me rappelez notre dîner manqué, mon père, c'est bien désagréable. Garçon, un Spa. C'est *embêt*... !

Le jeune homme reprit sa promenade dans la salle d'attente ; il paraissait furieux. Le vieillard se rapprocha, et me dit : — Il est un peu vif, mon fils, un peu gâté, *on pau grognon, m'fi* ; mais, Monsieur, c'est un bien bon caractère, malgré tout, une bonne nature. Je vous le certifie ; si vous le voyiez quand il a bien dîné, il est tout autre, c'est à ne pas le reconnaître !

— La jeunesse est impatiente, répondis-je à ce bon père ; elle se corrige tous les jours en prenant de l'âge. Mais, Monsieur, vous oubliez Gilles Hanosset ?

— Quel ennui, toutes ces vieilleries! Je m'*emb*...!

— Son premier voyage est terminé. — il revint à Liége dans sa famille ; mais la prise et la reprise de la ville, l'anarchie qui régnait alors amenèrent tous les malheurs sur le pays ; ils s'expatrièrent.

C'est à La Roche, dans les Ardennes, qu'ils allèrent se cacher.

Plus tard, mon grand-père recommença les affaires avec peu de succès ; il était trop vieux, ensuite la loterie absorbait le plus clair de ses bénéfices. Il mourut sous l'Empire. Au moment des derniers adieux, l'aîné de ses fils le rassura en lui disant que tous ses enfants avaient de très bonnes positions, *qu'il estît foû d' sogne.* Alors je puis mourir, s'écria-t-il, *j'a l' pus gros lot dè l' lot'reie, adiet !* Ce furent ses dernières paroles.

— Vous deviez rencontrer des postes, dans un pays traversé par une route pavée allant en Allemagne, un grand chemin royal ?

— Certainement, Monsieur, pour les princes, les grands seigneurs et les milords ; mais il fallait être privilégié, pour voyager en chaise de poste. De père en fils, j'ai vu les maîtres de poste Dupont endosser le beau costume rouge, bleu et jaune ; ils étaient fiers, je vous assure, quand ils avaient de grands personnages à conduire. On aimait à les voir galoper sur leurs beaux chevaux ; les maîtres ne confiaient pas la vie de ces hauts dignitaires à de simples postillons : ils se faisaient un devoir, un honneur de les conduire eux-mêmes.

— Enfin, dit le jeune homme, nous n'avons plus qu'un quart d'heure d'attente. Ma montre avance un peu.

— J'en suis heureux pour toi, mon enfant. Je n'ai raconté jusqu'ici que des choses assez banales sur les voyages ; mais écoutez, nous allons

rire. Je vais vous débiter une scène du *Voyège di Chaudfontaine*, *avou Golzau* :

TONTON *à* MAREIE BADA.

Pollawe halenne,
Flairante alenne....

Au même instant, une voix glapissante et monotone se fit entendre. « Les voyageurs pour la ligne de Flémalle, Huy et Namur. » Le jeune homme se leva comme un ressort et sans s'occuper de son vieux père, se précipita vers le convoi. J'offris mon bras au vieux monsieur, qui me dit, pour cacher le manque d'égards de son fils : la jeunesse est bien pressée, n'est-ce pas, monsieur. Nous entrâmes dans une voiture de première classe ; il y avait des dames. Le vieillard se découvrit et salua la société ; son fils était entré sans porter la main au chapeau ; il avait écrasé le pied d'une jeune demoiselle, sans même se retourner pour lui adresser des excuses. Puis il alluma son cigare. Un garde le pria de l'éteindre ou de changer de voiture ; mais le convoi était en marche : il n'imagina d'autre moyen pour se calmer que de mâchonner le bout qu'il tenait à la bouche.

Deux heures après, le convoi nous déposait à Namur.

AUG. HOCK.

9 avril 1872.

POÉSIES RÉCENTES.

A MA FILLE AINÉE

CATHERINE-Jeanne-Cornélie GOMZÉ,

Victime, en deux jours et demi, de l'épidémie règnante,
à son retour de Russie.

Née le 12 mars 1866. Morte le 8 février 1871.

ÉLÉGIE WALLONNE

Chantée aux soirées populaires par M. Léonard MAGNÉE (1).

La rose du jardin, comme tu sais, dure peu;
Et la saison des roses est bien vite écoulée.

SADI

Mélodie de *Gastibelza.*

Pu rin n'est bai... mu courr' pleur'ret tot férre...
Ju n' saureu nin
Mu côsolé... Jamais pu so noss' terre
Ju n' fret nou bin !
Cumain roûvi noss' pititt' DÉRUCHETTE (2)
Tant ku j' vikret ?
Il' l'ess' t' èvoye. il' l'ess' t' à l' retvolette
Dulé l' bô Diet !

---

(1) Orthographe phonétique.
(2) *Les Travailleurs de la mer* : *Durande et Déruchette.* V. HUGO.

Duzeu let Hougne, avou mi k'wan l' vinéve
K'weri det fleur,
Podri, po d'van, il' pochiv', il' coréve ;
C'esteu m' bonheur
Du li veyi côpé det magriette
Po fé s' bouket...
Il' l'ess' t' èvoye, il' l'ess' t' à l' retvolette
Dulé l' bô Diet !

K'wan j'aveu s'cri, k'wan j'aveu fait journaie,
Let bress' è creu
Ju l'i apraidéve — ell' coinn' du noss' coulaie —
Lu fauv' det Leu
Ki happ' è s' gueuye — ô jônn' ognai ki tétte —
To pret d'ô bwet ;
Il' l'es' t' èvoye, il' l'ess' t' à l' retvolette
Dulé l' bô Diet !

Iaureu fallou li vey' fé set priire
Sai piett' ô mo ;
Let main jôdaw' et les deu zoûy' au cîre,
C'esteu t' à g'no
Kil' s'adressive au gran maîss d'all' copette !
— K' baico noyet —
Il' l'ess' t' èvôye, il' l'ess' t' à l' retvolette
Dulé l' bô Diet !

Du tai zai tain. — to zaraijan set tresse —
Assiaw' so m' hô
Po m' rumerci, il' mu tapév' set bresse.
Autou d'et cô !
Ju raveu m' tour : to l' bauhan à pisette
J'esteu t' ô r'wet ! !
Il' l'ess' t' èvôye, il' l'ess' t' à l' retvolette
Dulé l' bô Diet !

C'esteu l' bijou du noss' piti manèche,
C'esteu l'òbion,
Ki, nutt è jou, mu raidév' det corèche
Camm' lu chanson !
C'esteu noss' fleur, c'esteu noss' bell' faveite.
Et noss' t' airdiet ! !
Il l'ess' t' èvôye, il' l'ess' t' à l' retvolette
Dulé l' bô Diet !

Turto no d'hin : Il' l'est bin tro malenne
Po set séq' an ;
O no n'waudran jamais noss' bell' Cathrenne !
Lu chér' effan
C'esteu bin veur' : vol' là ju del' cohette
Let zanch' moret ! !
Il' less' t' èvôye, il' l'ess' t' à l' retvolette
Dulé l' bô Diet !

Vol' là bin moitte... et k'wan ju sereu même
To cosou d'or,
Ju n' saureu nin raveur' lu ciss' ku j'aime :
Mu dou tretsor !
Lu courr' mu crah !... j el' veu co so l' pasette
Chanté s couplet...
Il' l'ess' t' èvôye, il' l'ess' t' à retvolette
Dulé l' bô Diet !

C'esteu vraimain on' effan sai pareye...
No n' l'avan pu.
Mais n' zespèran ô jou du l'allé r'veye
Dulé Jésu ;
No vikran bin, nos méran noss' barquette
Avou del' fwet,
Et nos ziran camm' Leye à l' retvolette
Dulé l' bô Diet !

Corneil Gomzé.

EL VOLONTÉERRE COUIONNÉ,

Ou bé j'm'ai ingagé dins les sôdaerts pou féere inrager m'péere

(DIALECTE MONTOIS).

AIR : *Suzon sortait de son village.*

Comme in cantieau (1) derriére in malle,
E j' m'amusois (2) à no méeson ;
Deux fois par jour j'attrapois n'balle
Ou bé n' calotte ou in tampon.
Pou n' queu d' cérîse,
Comme el vint d'bîsse,
Em' péer' grougnoit, boucanoit, timpétoit,
Pindant qué m' mére,
Qui d'voit bé s' téere,
Au coin du feu jumissoit, cahuloit.
Més n' fois, n'est-ce pas, j'ai, dins m'coliére,
Léevi-là l' roi des berdélaerds (3),
Eié j' m'ai mis dins les sôdaerts
Pou féere inrager m' péere ! (*Bis*).

Commint! quand d'pouis mil-huit-cin-trinte
Les Belg nang'té (4) d'dins l' liberté,
Su lés dix heur's falloit qué' j' rinte,
Au riss', sans ça, d'iét' tricoté!
Toute én' sémainne
J' dévois rind' painne,
Comme in forçat à s' boulet attaché ;
Si, faut' di broques (5),
J' vindois més loques
Pou m' diverti,... on était bé fâché !
J'étois pus t'nu qué d'dins n' galéere ;
Et j' rindois l' démoisetié d' més yaerds (6)...

---

(1) Croûte de pain.
(2) Prononcez *ois* partout comme dans *toi*, *foi*.
(3) Grondeurs, bougonneurs. (4) Nagent. (5) Faute de sous, d'argent. (6) Liards.

LI VOLONTAIRE COUYONNÉ,

Traduit librement du montois en dialecte condrusien.

AIR : *Suzon sortait de son village.*

Comme on loum'çon d'vins dè l'farine,
Ji m'amuséve ès nosse mohon;
Mi pér' po rin mi f'séve li mine,
Ou m'hinéve li pîd so l'croupion;
Po n'badinerie,
Po n'miscoterie (1),
Il s'èpoirtéve comme on vrèie loup-warou;
So l'timps qui m'mame
Chouléve à làme,
Et s'disolève à m'fer cori fin fou.
Ji fouta l'camp divins m'colère,
Sins dir' qui ji r'vinrû pus târd;
Et j'm'ègagea d'vins les sodârt
Po fer tourminter m'pére. (*Bis*).

Kimint, sacri! d'pôie tant d'annèie
Qu'on n'fait qu'dè blaguer d'liberté,
A pône dîh heure estît sonnèies,
Qu'il m'fallév sins fâte esse ès m'lét.
Tote une samène,
Sins r'prinde halène,
A haut fornai ji m'trovéve attelé;
Et si l'dimègne,
Ji féve li lwègne
Po m'diverti, j'estû sûr d'ess' râclé.
J'estû pus t'nou qui d'vins n'galère,
Et s'rindéve-ju l'mitant d'mes qwârt...
Ji m'ègagea d'vins les sôdârt
Po fer tourminter m'pére! (*Bis*).

---

(1) Minutie.

Eié j' m'ai mis dins les sôdaerts
Pou féere inrager m' péere ! (*Bis*).

Après, pour savoir quée grimace
On alloit féere in m'erveîant,
D'lée no méeson j' passe et j' rapasse
Calé, fic'lé comme in yeut'nant (1).
Més c'st in aut' sorte :
On oûfe el porte,
Em péer' s'avance, et m'dit sans s'importer :
« T'in a jwé (2) n' bonne,
» Més j' té pardonne !
» Au régimint surtout n'va nié moufter (3)
» R'tiez bé celle-cîl, c'est dé d' grand-méere :
» I n'a qu' lés roufiens (4), les pindaers
» Qui s'ingag'té dins les sôdaerts
» Pou féer bisquer leu péere. » (*Bis*).

Fin couionné, à c'timps-là j'file,
Pèneux et tout estoumaqué.
Pou m'ermett', sintant m'cœur qui file,
J'aval' chinq, six voil's (5) di péqué.
Ouais més l'audafe (6)
E m'fout m'n'estafe (7) ;
L'patrouye arrîfe, on m'conduit au vieulon ;
J'veux féere èm féelle ;
Eiè j'm'erbelle,
J'sus condamné tout net au straff-p'loton.
J'bats l'semelle èn' journè intiéere,
Sans m'laminter comme lés bréyards ;
C'qué j'n'étois nié dins les sôdaerts
Pou féere inrager m'péere ? (*Bis*).

---

(1) Pimpé à quatre épingles, comme un lieutenant.
(2) Joué.
(3) Répliquer, épiloguer.
(4) Ruffians. (5) Verres. (6) Eau-de-vie. (7) Me donne mon compte ; *ine daïe*. (Liég.).

Li leddimain, franc comme tignasse,
Breussté, peigni comme on cadet,
D'vant nosse mohon j'passe et rapasse,
Afin di veuie s'il m'rigrettet.
Mais v'là n'aute danse :
Mi pére s'avance,
Vint m'prind po l'bresse tot m'dihant: « Màlhureûx !
» T'enn'as fait n'bonne ;
» Mais j't'èl' pardonne :
» A régimint surtout n'fais nin l'vîreux !
» R'tins bin çouci, c'est di t'grand-mère :
» Il gn'a qu'on vârin, qu'on pindârt,
» Qui và s'fòrer divins les sodârd
» Po fer tourminter s'pére ! » (*Bis*).

Sins nou mot d' pus mi pére rintérre ;
Mi, tot paf et t't estoumaqué,
Po m' rimette sintant m' cour qui s' sérre,
Ji vas beûr' treus hènat d' pèquet.
On s' kipagnetèie, (1)
On s' fout' ine pètèie ;
L' patrouye arrive, on nos chôque â violon.
Mi j' vous fer l' felle (2)
Et ji m' rebelle ;
J' sos condâmné tot net â straf-p'loton !
J'arû bin ploré so m'misère
Mais ji m' rit'név' po fer l' housârd,
Atot m' dihant : n'esse nin sodârd
Po fer tourminter t' pére? (*Bis.*)

---

(1) On se grise.
(2) Le crâne, le méchant.

El' lind'main j'trime (1) à l'exercice,
Avant qué l'diàp soife habiié ;
Pouis j'erpasse à l'sall' dé police,
Pou m'sac qui s'avoit déloueié (2).
J'finissois m'painne :
« Cez l'capitainne,
» On m'dit : Godomme ! Ti vas démainnazer (3),
» Porter païasse
» Sur ton tignasse,
» Ou si t'aim' mieux, sur ton dos lé sarzer.
» Marce ! et verdek ! taç' dé té taire,
» Ou crains lé bac, cent mill' milliards !!
» Tu t'as gâzé dans lés sôdarts
» Pour enrazer ton père ! » (*Bis*).

J'n'in pouvois pus tant qu'j'étois lasse ;
J'avois n'soi (4), èn' soi d'inragé ;
Eiè' m'pans' criioit barabasse (5) ;
Dés caïaux (6), j'en aurois mingé !
L'tambour rappelle,
J'cours à l'gamelle,
A l'soupe, à l'viande, au pain d'amonition ;
Mès v'là n'parâde :
On m'fout d'l'escouade
Qui doit porter l'ratatouïe au prison !
Tiens, n'est-ce pas, j'étois prett à bréere (7).
Allons, que j'dis, j'ming'rai pus taerd,
Pouisqu'infin è j'm'ai mis sôdaert
Pou féere inrager m'péere. (*Bis*).

---

(1) Je file bien vite. — A Liége, *trimer* a une signification précisément opposée.
(2) Délié.
(3) Zézaiement brugeois.
(4) Soif.
(5) Famine.
(6) Cailloux.
(7) Pleurer.

On nos clapéve (1) à l'exercice ,
Divant qui l' dial fourih' lèvé ;
J'attrap' qwinze joù d' sâlle di police ,
Po m' visèg' qu'esteut mâ lavé.
Après m' quinzaine ,
V'là l' capitaine
Qui m' vint qwèri pac' qu'il allév' baguer,
Et dit : « Verdomme !
» Il m' faut un homme :
» Tu t'as r'posé , à c'te heure viens t' fatiguer.
» Marse ! (2) car z'ai la bott' lézère :
» Si tu n' veux pas l'avoir quéqu' part.
» V'là c' que c'est d' s'engazer sôdard
» Pour enrazer son père ! » (*Bis.*)

J'esteus rèné (3), tot pleint d' poussire ,
A poirter ses meûb', ses hervai (4) ;
J'aveus m' gosî comme ine chaude pire (5)
Et m' basâne (6) plate comme on sèchai.
L' tambour rappelle :
J' cours à l' gamelle ,
A l' sope , à l' châr, â tortai d' munichion (7).
V'là 'ne indiableie ! (8)
On m' fout d' querwèie (9) :
Il m' fât poirter l' ratatouie à l' prîhon !
Allons , m' dis-je , m'i affaire divint clére :
Si ji n' crîve nin , j' mâgn'rè pus târd...
Après tot n' maje nin fait sôdârd
Po fer tourminter m' pére ! (*Bis.*)

---

(1) *Cloper*, jeter et coller, appliquer.
(2) *Marche.* (Le capitaine est brugeois.)
(3) Ereinté.
(4) Vieille vaisselle ébréchée.
(5) Comme une pierre chaude.
(6) Peau du ventre.
(7) Munition.
(8) Une mauvaise farce , un désagrément infernal.
(9) Corvée.

Tonnassi ! dépouis qué j'sûs dins eusses (1)
J'in ai vu pus qu'Mathieu-Salé !
J'in vois dés noir's, dés rouch's, dés bleusses ;
On m'mêle à tout, comme in pelé.
Là qu'c'est cuisine
Qui n'est nié fine,
Où c'qu'on m'erlanc' pou r'laver, tripoter ;
Pouis c'est l'bass' cambe (2)
Ou les ingoûts qu'on m'oblige à r'loqu'ter !
Mi, qui vivois presqu'à rié féere,
E j'pioche à c'te heur' comme vingt jobaerds (3)
Dir qué j'm'ai mis dins les sôdaerts
Pou féere inrager m'péere !!... (*Bis*).

J'in ai assez dessus m'calbosse
J'sûs in grand lache, in monvées fieu ! (4)
Pus d'chique à mort, pus d'pronn' (5), pus d'bosse !
J'déveérai sâch', s'i pléet à Dieu.
Bé sûr ém péere
Eié m'pauf méere,
Aviont raison, j'n'ai pu foc à m'mucher (6).
J'leux irai dire,
Et nié pou rire :
L'brioche est cuite, el mieux, c'est dé l'chucher (7).
Més m'term' fini, comme è j'l'espéere,
Du diâp' si, margré les soulaerds,
É j'm'ingag' co dins les sôdaerts,
Pou féere inrager m'péere ! (*Bis*).

Mons. J. B. Descamps.

---

(1) Chez eux, d'vins zelles.
(2) Les latrines.
(3) Pauvres diables.
(4) Mauvais fils.
(5) Prune, ivresse.
(6) A me cacher.
(7) Sucer.

Çou qu' c'est portant d'esse à l' gamelle ! !
Dispôie qui j' sos-t âx voltigeûr,
Vo m là crâs comme ine haridelle ,
Et j'ennė veus d' totes les coleûr..
V'là qu' c'est l' couhine
Qui n'est nin fine ,
Ousqu'on m'èvôie po r' laver, tripoter ;
Puis c'est l' corotte ,
Pleinte di pihotte ,
Et pés qu' çoula qu'on m'oblige à frotter.
Mi qu'estû l' fils gâté di m' mére ,
On m' traite à c'st' heure comme on gueusârd :
Dire qui c'est mi qu' ma fait sodârd
Po fer tourminter m' pére ! (*Bis.*)

I'en n'a pus qu'il n' fât so m' cabosse ,
Po m' rongî l' coûr et m' ripinti.
J'a fait l' biesse ossi bin qui l' rosse ,
Et c'est po m' bin qu' jè nn'a pâti.
Bin sûr mi pére
Comme mi pauve mére ,
Avît raison ; ji n'a pus qu'à m' cachî.
Jè l's îrė dire ,
Et nin po rire ;
J'a cassé l'oû , li mîx c'est dè l' lèchî !
Ji r'tinrė li spot di m' grand'mére ,
Et qui l' dial m'èvole timpe ou târd ,
S'il m'arrive co di m' fer sodârd
Po fer tourminter m' pére ! (*Bis.*)

Ocquier, 1872. F. Damoiseaux.

Li Trô d' Logne

(DIALECTE DU CONDROZ).

Divins les roche di Logne (1)
Il gn'a-t on trô d'lûton (2)
Si parfond, qu'on nn' a sogne,
Rin qu'à l' waitî d'bin lon ;
Tellemint qu' les pus hardis
N'y oiset mette les pîd.

Quand (3) l' joû toûne à l' vespreie
Vos polloz veûie frittler (4),
Tot s' seignant pus d'ine feie,
Les cis qu' passet adlez.
Il ont hâsse dè saiwer (5)
Sogne di s' fer rascrâwer.

---

(1) Les ruines du château de Logne, sur la rive droite de l'Ourthe, en aval de Bomal, couronnent un rocher escarpé, dans les flancs duquel est creusé l'antre qui fait le sujet de ces strophes. Le *trou de Logne* est une des nombreuses cavernes, dont l'imagination populaire fait le séjour de la *gatte d'aur*. V. Hock, *Croyances*, etc., éd. in-12, p. 249. On voit qu'il s'y rattache encore d'autres traditions. (*Not. de la réd.*)

(2) *Luton*, *nuton, sottai*, gnomes mystérieux habitants des cavernes, souvenir des temps préhistoriques. Il existe sur ce sujet une intéressante dissertation de M. le président Grandgagnage. (*Id.*)

(3) En dialecte liégeois, on écrirait *qwand*. (*Id.*)

(4) *Frittler* se dit des oiseaux qui s'envolent ou qui passent si vite qu'on ne les voit pas. *Frittler ès vôie*, passer comme l'éclair.

(5) *Saiwer*, déguerpir, se sauver d'un endroit où l'on est exposé, se sauver d'une bagarre. *Saiwer ses stoppe* est l'expression complète ; mais le verbe seul s'emploie, en Condroz, dans le sens indiqué.

Onk qu'aveut bèvou l' gotte,
Et qu' esteut astârgî,
Passa d'vant l'gueûie dè l' grotte
Sins pus veûie li dangî.
Il fourit acodou (1)
Et s'rivna tot k'moulou.

Quand l' tonnîre à meie nute
Resblondihe (2) so les tiér,
Li dusdu passe tot ute
Et va disqu'àx infiér.
Li térre trônle tot âtoû,
Et s'gèmihu disqu'à joû.

A pus foirt di l'orége,
Es fond di c'trô mâdit,
Vos étindez 'n' arège
A nn'è d'morer stourdi.
Est-ce des diale qui heurlet?
Est-ce des âme qui pîlet?

In raquècheie macralle (3)
Qu'a les deux pîd forchous,
Des poïowès massale
Flanquèies d'on nez bèchou,
Y d'meûre avou s' macrai
Qu'est l' rivnant d'on bôrai (4).

---

(1) *Acodou : code*, cueillir, *code des peûre*, *des neux*; *acode*, attraper. en parlant d'un braconnier ou d'un maraudeur. *Il a stu acodou par les gendarme.* Le verbe italien *cogliere* s'emploie dans la même acception ; *Egli è stato colto sul fatto.*

(2) En liégeois : *Resdondihe.*

(3) *Raquècheie*, de *quèche*, *ketche*, poire séchée au four et ratatinée. *Raquèchî*, ratatiné (liégeois : *rwèti*), plissé comme une *quèche.*

(4) Bourreau.

Ses g'vet s' dresset so s' tiesse
Et s' froumhiet comme des dzi (1).
Ses oûie, quand l' nute est s'pesse,
Lûhet comme deux bruzi (2)
Qui broûl'rint à pus foërt
Es fond d'ine tiesse di moërt.

Elle soutint les sôleie
Et les mâvas sujet,
Qui toumet à l' valèie
D'un âbe ou d'on clichet (3).
Quand c'est un homme d'adrût,
S'elle p'léve, elle li s'pierût.

Quand 'll' vout taper 'n' doleie (4)
N'a rin qu'è l' teigne à stock;
Elle triviesse les noûleie
So l'croupion d'on vert bock.
Elle poite ainsi bin lon
Mèhin, pesse et guignon.

---

(1) *Froum'hiet*, fourmillent. *Dzi*, joli petit reptile argenté, beaucoup plus petit que la couleuvre, assez commun dans les bois.

(2) Charbons de bois ardents, qu'on prend dans les cendres avec les doigts, pour allumer une pipe.

(3) Tombereau.

(4) *Dôleie*, accident, disgrâce, aventure fâcheuse, Un orage traverse un canton ; quelques communes seulement sont dévastées par la grêle : ce sont elles qui ont attrapé l'*l'dôleie*. Une servante ouvre une fenêtre et verse un pot d'eau .. sur le pavé, au moment même où nous passons devant la maison, côte à côte. Je suis seul à recevoir le liquide sur la tète et l'es épaules : *C'est mi qu'a-t-attrapé l'dôleie*. De *dolor?*

S'ell' kinohe on viège
Tot peuplé d' bravès gin,
Elle y fait on voyège
Po z'y mette li venin.
Il s'è sintet turtos;
Tot va cou d'zeur, cou d'zos.

Chaque côp qu'elle prind médecine.
Ou qu'on mâ d'vinte lî prind
Elle vis tape une pufkine
A d'hirer l'nez d'on chin.
Les cis qu'è sont d'loffrés (1)
Toumet tot long starés.

Elle sème foû di s' charbotte (2)
Tote pleine di mâl ingin (3)
Des pougneie di loumerotte,
T't avâ l' pays voisin.
N'a noul endroit dang'reux
Qu'en n'aye po l' mons deuss treus.

---

(1) Salis, empestés. Selon Forir, *Diloffré*, *dilofurné*, *dilaboré*, sale, baveux.

(2) *Charbotte*, crevasse dans un vieux mur ou dans des rochers où vivent les hiboux, les grands-ducs. Le trou de Logne est une grande *charbotte*.

(3) *Mâl-ingin* (litt. mauvais engins). Dans le Condroz, ce terme signifie sorcellerie, mauvais tour de *macralle*, *po z'affligi les gin* (en italien : *influenza*). Dans la même contrée et dans les Ardennes, les mendiants qui disent leur prière à la porte des maisons la terminent souvent par ces mots : *Qui l'bon Diu vis vôie warder d'maladeie, d'adversité et d'mâl-ingin, s'il li plaît.* On dit en français : *Il a plus d'un tour de malice dans son sac, sac à malices,* etc. On peut dire en wallon, ce me semble, qu'une grotte ou *charbotte di macralle est pleine di mâl-ingin.*

Li ci qu' sût leû loumire,
Quand 'l a pierdou s' pasai,
Va tot dreût d'vins 'ne crolire (1).
S'èterrer sin wahai.
Tos les forboû (2) sont pleins
Des cis qu'ont toumé d'vins.

So l' boërd d'on précipice
Quéqu'feie ell' l'attiret ;
Et lu qu' les sût à l' pisse
So s' tiesse fait s'coupèret.
C'est à foëce dè nahî
Qu'on l' ritrouve tot k'frohî.

Mais c'est âx jônès feie
Qu'ell' fait l' pus laid dispit :
Quand 'lle les èmacrallèie,
Elle n'ont pus nou rèpit.
Elle bizet nute et joû
Après l' macrai r'crèyou.

F. Damoiseaux.

Ocquier, 1871.

---

(1) *Crolire*, fondrière, terrain marécageux, couvert d'herbe, sous lequel les eaux croupissent, où l'on enfonce au travers du gazon et d'où l'on a de la peine à se tirer. Froissart emploie le mot *crolière* dans le même sens, avec le verbe *encroller*, en parlant de l'Irlande et des marécages de l'Angleterre.

(2) *Forboû*. Ce mot sert à désigner une source dans un pré, entourée d'une herbe haute et touffue, qui flotte sur une boue liquide dans laquelle on peut disparaître, quand le gazon flottant et mouvant vient à céder sous les pieds. De grands efforts sont parfois nécessaires pour en tirer une vache ou un cheval.

Li veye di Craquesifoërt.

(DIALECTE DU CONDROZ.)

Ès l' veye di Craquesifoërt,
Dè l' nute tot comme dè joû,
Les bourgeois vont tot fér
So leû tiesse, so leû cou ;
Ca jamais so leûs pîd
Vos n' les veyez cori.

S'el z'y fât saler l' jotte
Afin dè l' p'leû magnî,
Il v' hinet ès l' corotte
Li sél avou l' sânî,
Puis juret à s' dâmner
Si l' jotte est sins salé.

Volet-il sâver 'ne poumme,
Po l' wârder conte li sû :
A prumî joû qu'l atoumme,
Il v' foutet l' poumî jus ;
Puis choulet comme des vai
Qui s' trovet sins lessai.

S'il z'y fât po l' dicâsse
Une casserole di civet,
Il k'chesset lîve et hâsse
A diâle foû d' leû ravet (1),
Puis v' les-là tot r'grignîs (2)
Po l' matou qu' l ont magnî.

---

(1) *Ravet*, voisinage, alentour, , quartier indéterminé, dans un village : *Ji l'a ètindou d'vins nosse ravet.* S'emploie aussi pour la campagne : *Il gn'a brarmint* (liégeois : *brammint*) *des lîve divins c' ravet là*, en parlant d'un bois des environs.

(2) *Rigrignî*, assombri, se dit du temps : *Volà co l' timps tot r'grignî*, ou d'une personne de mauvaise humeur : *Qu'est ce qui v's ave do ? vos estoz tot r'grignî*, tout sombre, tout renfrogné.

S'el z'y fàt ìne bonne tiesse
Po miner leù tropai,
Il chûsihet l' pus biesse,
Et co bin l' pus pourçai ;
Puis vos l's oyez groûler,
S'il s' trovet ècrollér (1).

L'àrchitèqu' qui batihe,
Il v' mettret sins façon
Li ch'minèie à l'èglihe
S'èl' rouveie ès l' mohon.
S'il giale, il sont s' tonnés
Dè s' sint' ègialer l' nez.

Veyet-il v' ni'ne noulèie,
Il coret s' mette ès ri,
D'vins l'aiwe jusqu'àx oreye,
Afin di s' wèrandi ;
Puis vo les-là mâvlés
D'esse frèh' et tot d'brôlés (2).

Ont-il leû poche trawèie,
Il vont, comme des bâbô,
Fer mette ine pèce habeie,
Tot à costé dè trô ;
S'il pierdet çou qu'est d'vins,
Il nè l' compirdet nin.

---

(1) Embourbés, enfoncés dans une *crolire*, un bourbier. Froissart écrit, à propos des chevaliers français : *Encrottés dans des crolières.* (V. la note 17 du *Trô d' Logne.*)

(2) *Brô* signifie de la boue, de la vase ; *di brôlí*, couvert de boue : *Il a s' pantalon, si sârrot et s' chapai tot d' brôlés. — Quand il r'lègne, on n' sârût roter d'vins les tèrres sins s' dibrôler.*

Si l' sogne d'on chin qui hawe
A s'pawtré (5) leû roncin,
Il v's èl' bridet po l' quawe :
Il n' prind pus l' moër ax dint ;
Et l' ronçin tot pierdou
È va so s' tiesse, so s' cou.

V'let-il s'crire à 'ne maîtresse,
Sins qu'on sèpe à qui qu' c'est,
Il n' mettet nolle adresse
So l' lette qu'il èvoyet ;
Puis s' plaindront â facteur
S'il n'a rin d' leû mon-cœûr.

Disgostés des bâcelle,
V'let-il prinde li lôie-cô,
Il chûsihet 'ne mamzelle
Qui n' sét cûre on fricot ;
Puis s' flanquet l' tiesse â moûr
Si l' rosti n' sint nin l' boûr.

Quand madame si mariè ie,
Ci n'est nin po monsieu ;
Ell' nè l' prind qu'à l' querwèie,
Po timbrer l'amoureux ;
Et s'el cange trop sovint,
Li pauvre homme n'è pout rin.

Li crapaude ès l'sicole
Dè joû r'çût l'instruction ;
A l' nute c'est ès l' rigole
Qu'ell' fait si éducâtion.
S' elle fizet des progrès,
C'est l' Conseye qu'è l' diret.

---

(1) Ou *s' barré*, effrayé, effarouché.

Po cori les commère,
Li crapaud n' rattind nin
Qu'il pôie tot seû sins s' mére
Mette ses châsse â matin.
Et s'il toûne à wè d' choi
Si pére ni set poquoi.

Ès l' veye di Craquesifoërt
C'esst ainsi qu' nutte et joû,
Homme et femme sont tot fér
So leû tiesse, so leû cou.
Quand trouv'ret on 'ne saquî
Po les r'mette so leûs pîd ?

F. Damoiseaux.

Ocquier, 1871.

Jaucq' lu biergî (1)

(DIALECTE VERVIÉTOIS).

AIR : *Dans tes chansons toujours joyeuses, petit oiseau que chantes-tu?*

O campagnarr a fait dell' fagne,
— Wiss qui let vain sofflet si freu —
O bai jaurdin, onn' platt campagne,
Wisse qu'ô trovéve èco mey pleu? (2)
I n'a jamais manqué d' corèche
Ia rabahî to let terra;
I n'za mostré qu'avou l'ovrèche
On pout moussî foû d'aibarra (3).

---

(1) Nous avons respecté l'orthographe de l'auteur.

(2) Historique. — Le courageux *pionnier* dont cette pièce consacre le souvenir s'appelait Jacques-Joseph Andrien; ses travaux lui avaient valu la médaille agricole. On le connaissait dans tout le pays sous le nom de Jacques le berger. Il est mort à Otmont, commune de Polleur, dans sa 94e année, le 30 septembre 1869.

(3) On bisse le dernier vers; puis, comme refrain, on reprend en chœur les quatre premiers vers de chaque couplet.

Noss' vi Jôqueu, tot raipli d' pîre,
Comme ô clau d' keûve a s'tu r'netti;
Let pu bai grain et let crôpîre
So l' fagne asteur crèhet volti!
So l' tain qules bell' è favette
Su fiestain aitt' hauye et bouhon,
O veyév' Jaucq, à cô d' saurpette,
Còpé l'ourtaye et let chaardon.

Cherwé! planté! fou s' vicaureie.
Jaucq' esteu so pî d'van turtô,
Si vitt' qu'au cîr, aitt' les noûlaie,
O véyév' aspité l' solo!
Por lu c'esteu vraimain onn' fiesse
Du mostré su vigreu tauv'lai,
Set grand sina, set crauss'è biesse,
Trésor moussî foû d'ô hawai!

Let p'tit z'ouhaî so l' matinaie
Tout autou d'lu vinin pochté;
Et to let joû, Jaucq' à l'eûraie,
Aveu plaisir à les hoûté!
Duvain leu chant, à leû manîre,
I lî paurlin dè Grand Esprit,
Det Rwet det Rwet qu'ô trouve â cîre,
Et qu'ô z'a si bon du prii!!

Comm' lu biergi, praidans patiaise;
Avou l'tain lu pu p'tit pèhon
— D'aprèt lu lwè dell' Providaise —
Duvin to férr ô gros govion!
Nu rouvians nin qu'onn' belle avône
Nu vint jamais so noll' brouwî
Sai qu'ô z'ouveûr!.. I faut det pône
Po z'aimplî l'harr et let gurnî!

Verviers. CORNEIL GOMZÉ.

DOUZIÈME BANQUET

DE LA

SOCIÉTÉ LIÉGEOISE DE LITTÉRATURE WALLONNE.

C'est une excellente habitude que les membres de la Société ont prise de fêter tous les ans, dans un joyeux banquet, l'anniversaire de la Société. Ces banquets resserrent les liens qui unissent la famille wallonne. Ils sont devenus une institution de la Société, une de ses manifestations les plus caractéristiques et qui revient — heureux privilége — avec une admirable régularité.

C'est aussi une excellente coutume que la Société a prise de conserver dans l'Annuaire un souvenir de ces fêtes joyeuses et surtout des chansons nouvelles qui y ont vu le jour.

Nous nous garderons bien de manquer à l'usage, et nous publions plus loin la récolte de la muse wallonne dans la soirée du 30 décembre dernier ; mais c'est là tout, ou du moins à peu près tout ce que nous pouvons faire. Car on ne raconte pas un banquet. Quand nous vous aurons dit que la vaste salle du foyer du Théâtre-Royal, brillamment éclairée et décorée, contenait 130 convives, que le repas était copieux et bien servi, que les menus, dus à la plume si spirituelle de M. le notaire R. étaient charmants, et qu'il avait eu l'heureuse idée de prendre pour sujet de ces menus l'illustration de notre chant national : *le Valeureux Liégeois* ; quand vous saurez... mais je n'ai plus rien à vous dire, parce que ce qui fait la joie et le bonheur de ces banquets, cette gaîté communicative, ce franc parler goguenard sans être blessant, cette liberté aimable, tout cela ne peut se traduire. Il faut y venir soi-même ; un récit ne peut ni donner une idée suffisante de la fête à ceux qui ont eu la mâle chance de ne pas y assister ; il ne peut la rappeler suffisamment aux autres.

Bornons-nous donc à mettre sous les yeux des lecteurs de l'Annuaire les toasts, les discours et chansons inédites du banquet de 1871. La main nous démange d'en faire l'éloge qu'ils méritent, de rappeler tous les endroits, et ils sont nombreux, où l'assemblée a fait entendre de vigoureux applaudissements. Mais il ne convient pas que la Société parle elle-même ainsi dans ses publications. Énumérons donc simplement.

Et d'abord le menu, ou plutôt les menus, il y en a deux : un pour ceux qui mangent, l'autre pour ceux qui lisent; tous deux d'ailleurs ont eu un énorme succès.

Les voici :

MENU.

Premier service.

Huîtres d'Ostende.
Potage tortue.
Petites bouchées à la reine.
Turbot sauce hollandaise.
Filet de bœuf sauce Béarnaise.
Cottelettes de mouton aux haricots verts.
Jambon de Bastogne, Fêves de marais.
Poularde de Bruxelles aux petits pois.

Deuxième service.

Sorbets à la royale.
Cardons demi-glace.
Nelles Richelieu.
Gigue de chevreuil.
Salade.
Faisans truffés.
Aspic de foie gras en Belle Vue.
Buissons de homards sauce Mayonnaise.

—

Pièces montées.
Glaces, fruits et desserts.
Café et liqueurs.

XIIe Heûreie de l' Société Wallonne di Lîge.

30 décimbe 1871.

Doze feie doze
Ça fret 'ne grosse.

Cou qu'on z'âret â prumi posse ;
C'est ine dimèie dozaine di mosse ;
Et puis vinret 'ne sope di haut gosse,
Et puis des crostillantès crosse.
On z'a dè sâmon, cosse qui cosse ;
Mais po l' filet, c'est l' pére des doze.
A riz d' vai , c'est l' sâce qui v' ragosse ;
Vivent les côtelettes di mérinos !

—

Peus , chou-fleur, enfin des brigosse,
On chivroû qui n' courret pu l' posse ;
Ine crâsse polette : fât bin qu'on l' trosse.
Qué chir ouhai po les pisse-crosse !
So l'assiette ine gealeie qui hosse,
Des grèvesse qui sont d'arège grosse ,
So m' frick' ! ça vât co mi qu' les mosse.

—

Divant dè k'minci l' deuzème posse ,
On houm'ret, po r'fer 'n' pitite fosse,
On bon gourgeon d'èponche â l' losse.

—

Qué dessert ! Prindez , c'est da vosse.
Chaud wastai , glèce à v' dinner l' tosse,
Golzâ , rond-souk , croquet , rambosse ,
Dè cafè qui n'est nin dè l' drosse ,
Des fénès liqueûr di nonosse ,
Et po qu'il gn'y âye po tos les gosse,
Des chanson qui riv'net d'Ecosse.

—

Li président âret co s' tosse.

—

Les bons losse
Si dônront 'ne bosse
A qwârt po doze.

Comme d'ordinaire le toast et le discours précèdent les chansons. Le toast au Roi a été dit par M. le notaire Dejardin, vice-président de la Société, qui, en l'absence de M. Grandgagnage, présidait à la fête.

Le voici :

Messieurs,

Notre honorable président, retenu par un deuil de famille, ne peut assister aujourd'hui à notre fête, il me charge de vous exprimer tous ses regrets. Je dois à cette circonstance l'honneur de porter devant vous le toast au Roi.

Je le sais, ce toast, vous l'accueillerez toujours favorablement. Messieurs! Le Roi tient dans nos institutions une place qui l'élève bien au-dessus des partis, et cette position d'absolue impartialité, il a su toujours fermement la maintenir. Nous nous trouvons également sur un terrain où les passions politiques n'ont pas, ne pourront jamais avoir d'accès. C'est sur ce terrain que nous nous tendons une main fraternelle et que, sans arrière-pensée, unanimes dans notre élan, nous acclamons celui qui représente si dignement devant l'Europe la haute pensée qui a présidé à la constitution de la nationalité belge. (Applaudissements.)

Au Roi, a la Belgique!

et s'il m'est permis d'ajouter :

A la prospérité de la Société Wallonne! (Applaudissements.)

M. De Luesemans, gouverneur de la province, a ensuite pris la parole et dans une très-heureuse improvisation a porté le toast à la Société wallonne. Il a été particulièrement heureux en rappelant le souvenir de M. Ulysse Capitaine,

que la Société a eu la douleur de perdre dans l'année, en complimentant le spirituel dessinateur du menu, et surtout en disant combien il appréciait l'aménité des membres de la Société wallonne, qui ne font jamais sentir aux Belges des autres provinces qu'ils sont des étrangers parmi eux.

Voici le toast de M. De Luesemans :

Messieurs,

Au risque de faire double emploi avec la fin de l'excellent discours que vous venez d'entendre, je me permets de vous proposer un toast auquel j'espère que vos acclamations ne feront pas défaut.

Je bois à la prospérité, à la grandeur, aux progrès incessants, et pourquoi n'ajouterais-je pas à la gloire de la Société wallonne liégeoise! (Applaudissements.)

Messieurs,

Les siècles marchent et se transforment: Là, c'est un trône qui craque et chancèle; ici, c'est une Constitution qui est mutilée; plus loin, c'est un monument qui s'effondre sous la pioche des démolisseurs. On l'a dit avant nous, et ce sera toujours une vérité: *omnia cadunt*. Tout passe, tout casse, tout lasse.

Une chose survit à tout, et grâce à vous, grâce à quelques hommes d'élite, animés d'une ardeur patriotique, celle-là ne périra pas chez vous: c'est votre langue.

Conservez-la pure et sans alliage, car la langue, c'est l'incarnation de la nation; c'est par elle que les peuples naissent, grandissent et s'élèvent; c'est par elle qu'ils conservent leur caractère, leur nom, leur originalité, et quand on voit toute une population se grouper, se condenser, former des réunions comme la vôtre, où tous les rangs de la société se confondent pour la glori-

fication de ce précieux trésor, c'est que chacun de vous comprend qu'en cultivant sa langue, c'est la patrie elle-même qu'il honore! (Applaudissements).

Ce que j'admire encore, messieurs, c'est que votre culte n'est pas du fétichisme. L'amour légitime pour votre vieux wallon, s'il vous fait porter très-haut le nom liégeois, ne vous empêche pas de vous considérer comme membres de la grande famille belge.

Ce que j'éprouve plus qu'un autre, c'est que jamais vous ne faites sentir à ceux qui ne sont pas nés sur votre territoire qu'ils sont des étrangers parmi vous. (Bruyants applaudissements.)

Messieurs, vos chaleureuses acclamations me touchent bien plus que je ne saurais vous le dire; elles m'inposent une fois de plus le devoir de vous adresser, avec une émotion que je ne cherche pas à dissimuler, mes remercîments personnels pour la manière bienveillante avec laquelle vous m'avez admis, depuis mon arrivée, au sein de la Société liégeoise, pour laquelle j'éprouve, d'ailleurs, la plus grande et la plus affectueuse sympathie. (Nouveaux applaudissements.)

Je vous ai parlé tout à l'heure, messieurs, des hommes qui se sont dévoués à l'œuvre de conservation de nos traditions nationales et linguistiques.

Déjà bien des zélés propagateurs ont disparu de la scène; je voudrais, en payant un tribut à leur mémoire, les comprendre tous nominativement dans l'expression de nos souvenirs et de nos regrets. Mais leur panégyrique réclamerait des développements qui ne peuvent pas trouver ici leur place.

Je voudrais aussi passer en revue tous les contemporains, ceux, en si grand nombre, que nous voyons réunis à cette joyeuse table et qui contribuent, avec un incontestable talent, à la culture des lettres et de la poésie liégeoises. Ils me pardonneront de ne pas blesser leur modestie, en exaltant devant eux, comme je le ferais assurément, leur brillante participation à l'œuvre commune.

Je ne ferai que deux exceptions, avec l'espoir que vous les accueillerez avec bienveillance, parce que j'ai l'assurance qu'elles reflètent vos propres sentiments : Au nombre des plus récentes, laissez-moi ajouter des plus glorieuses victimes de l'implacable destin, il en est une à laquelle il m'a semblé qu'une mention spéciale devait être consacrée. Vous avez compris que je le voulais parler d'Ulysse Capitaine. (Vifs applaudissements.)

Sans doute, messieurs, la ville de Liége a compté de tous temps des hommes utiles, qui se sont dévoués, avec autant de zèle que d'intelligence, à la glorification de la patrie.

Personne, je pense, ne me contredira quand j'affirmerai, au sein même de cette Société wallonne, que Capitaine a brillé au premier rang. Les nombreuses fonctions, toutes d'abnégation et de désintéressement, qu'il a remplies, témoignent de son amour du pays; mais ce qui nous impose cette exceptionnelle évocation, c'est qu'il n'est pas un défunt remarquable dont il n'ait illustré la mémoire; c'est qu'il n'est pas un instant de sa trop courte existence qu'il n'ait consacré à des œuvres utiles, et la dernière pensée de notre cher et regretté ami n'a-t elle pas été pour la ville qui l'a vu naître? (Applaudissements.)

Ai-je raison de vous demander, messieurs, que, si la place qu'il occupait parmi vous avec une si remarquable distinction est désormais vacante, nous remplissions au moins le vide par l'explosion des sentiments de respectueuse affection que nous devons à sa mémoire! (Longues acclamations.)

Voici, messieurs, la seconde exception que je me permets : elle m'a été suggérée par la charmante photographie que l'on distribue en ce moment même.

Il est parmi nous, messieurs, un homme sérieux, arbitre des familles, investi par la loi des devoirs les plus austères, et qui, cependant, n'oublie jamais que le jour où les Liégeois sont en liesse, il doit faire trêve à son austérité pour fournir son contingent à l'allégresse

commune. Alors, il dépose gaîment la plume pour le crayon, et, de succès en succès, le fonctionnaire-artiste vous livre une de ses charmantes productions, toujours gracieuses par la forme, et profondes par la pensée. (Applaudissements.)

On vient, messieurs, de nous en mettre la preuve sous les yeux; hier, c'était de la poésie nationale; aujourd'hui, c'est la politique liégeoise dans un de ses plus remarquables épisodes. Jetez un coup d'œil sur cette nouvelle page de votre histoire, due encore une fois au crayon de M. le notaire Renoz (applaudissements), et en appréciant ce talent si complet, mis au service d'une aussi noble cause, quel est celui d'entre nous qui ne reconnaisse que l'auteur, lui aussi, est un valeureux Liégeois! (Explosion d'applaudissements.)

J'ai cru, messieurs, qu'en buvant à la prospérité de votre Société, je restais dans l'objet de mon toast en vous proposant un tribut à la mémoire de l'ami qui y a travaillé de toute la force de son intelligence, et une acclamation pour celui qui, avec un remarquable talent, perpétue le souvenir de ces joyeux festins.

Encore une fois donc, messieurs, à la Société de Littérature wallonne! (Applaudissements prolongés.)

Et puis les chansons.

M. Lequarré, en guise de préface, chante d'abord *Nos't' antique wallon*, l'une des perles des premiers banquets de la Société.

M. Delexhy donne des conseils pratiques sur la manière d'assister à un banquet.

M. Chaumont chante avec beaucoup de talent *les deux Ovrires.*

M. Lagrange dit, en namurois, une ode aux wallons.

Et après lui M. Renier fait, en patois de Verviers, l'histoire humoristique des banquets de la Société.

M. Carman, toujours excellent baryton quoique devenu amateur, chante, comme un admirable artiste, *les Adiet*, d'Auguste Hock.

M. Lejeune, lauréat du concours de 1870, chante la pièce que le jury a couronnée : *Hureux timps*, et qui figure dans le Bulletin de la Société.

Enfin, pour le bouquet, voici M. Defrecheux chantant *li Hoyeux*, et MM. Le Roy et Picard dialoguant, sous le nom d'Alcide Pryor, leur pot-pourri intitulé ; *Il s'enn' a fallou d' pau.*

Toutes ces chansons, vous allez les lire ; mais *si parva licet componere magnis*, je serais tenté de vous dire comme Eschine en parlant des harangues de Démosthènes : « Vous les lirez, mais que serait-ce si vous aviez entendu le monstre lui-même ! »

TREUS COUPLETS D' CHANSON

Par le docteur DELEXHY,

A l'occasion d'elle riprise des banquets delle Société d' Littérature wallonne, interrompus à câze di l'affreuse guerre di 1870.

—

RÉCITATIF.

Po v' zèsgagi à bin magni,
A beur', chanter et rire al mî,
J'a fait treux p'tits halés couplets,
Si vos volez ji v' les chantret;
Mais j' chant' rar'mint, vfât prind patiince
Et m'accoirder vost' indulgince.
C'est so l'air si mélodieux
Qu'on dit : Où peut-on être mieux,
Di noss' compatriot' Grétry,
Qui, tot qu'on l' chant', plait co todi.

PREMIER COUPLET.

Vos d'vez bin vzès sovni (*Bis*)
Vlà deux grozès annèie,
Qu'ès sonl' tos réunis (*Bis*)
N' n'avonss' fait l' crâz' eureie.
Ossi nos vint' tot aplatis,
So leu foûm' volet s'rarrondis,
Et nos gozi, tot dissèchis, } (*Bis*).
Volet ess' bin r'mouïs,

DEUZÈME COUPLET.

Si v' volez bin chanter (*Bis*)
Fât l' boque' sovint r'mouïèe,
Et po rire à petter (*Bis*) ou à crever.
Fât l' beden' bin rimpleie,
Mâgnons, buvons donc comm' y fât,
Sûvons l'eximpl' di saint Thibâ ;
Puis aplouront les bell' chansons } (*Bis*).
Et al' mî nos rirons. }

TREUZÈME COUPLET.

Ous' sereut-t-on donc mî (*Bis*).
Qui d'vin noss' confrèreie,
On s'y plait à ravi (*Bis*)
On y chante, on y reie.
On fait, comm' li grand Saint-Thibâ,
On y magn' bin, on n' beut nin mà,
C'est réèlement on paradi, } (*Bis*).
J' sohait' quell' deur' todi. }

ELL' PLÈGE DI S'FÉ L'GUERR',

LES PEUPS DIVET S'INTRAIDI,

Par le docteur DELEXHY.

(C'est so l'air di Gastibelza.)

PRUMI COUPLET.

En Soixante ûtt, deux ans d'vant l'affreuse guerre,
Qui vint d' fini,
Ji v' zaveu dit qu' si on s'batt' so l' terre,
D'vez èz sov'ni,
Avou l' zingins qui pou distrûr les hommes,
Sont inventés,
On l' zabattret comme on abatt' des pommes,
Sin noll' pitié, sins noll' pitié.

DEUZÈME COUPLET.

Ossi' v' savez l' carnage abôminable,
Qu'a résulté
D'ell lutt' terribl' qu'in orgueil bin coupable
A suscité ;
N' zavons veïou deux nàtions bràv' et faites
Po s'estimer,
Queri l'eun' l'autre, par des sanglant' disfaites,
A s'abîmer, à s'abîmer.

TREUZÈME COUPLET.

N' zavons veïou so to l' sol d'ell' pauv' France,
Di song rogi,
Des millés d' moerts et d'blessis d'vin l' souffrance,
Tot mesbrigis;
Des veiès pillées, saccagées ou broulées,
Sin noll' merci,
Co meil famill' ruinées et dispersées,
Sin nol' abri, sin nol' abri.

QUATRÊME COUPLET.

Après c' désastre qui les peup' profitèssent
D'in' tell leçon,
Et qu'in bonn' feie, div'nous sages, y s' mettèssent
Tot all' raison.
Qui s' sovnèssent bin, qui sont tos frés so l' terre,
Faits po s'aimer,
Qui s'intraidèssent et qu'in' si fèssent pu l'guerre
Po s'abîmer, po s'abîmer.

CINQUÈME ET DIÈRIN COUPLET.

Qui d'hèssent ax rois, quand s'quiront co dispute,
Di s' dimêler,
Qu'in' volet pus ouie oï parler d' lutte,
Ni s' batt' intr' frés.
Si fî ainsi, l' guerr' ni vinrent pus maïe
Fé leu malheur,
Et po todi, so l'terr' règnreut l' sainte païe,
Po leu bonheur, po leu bonheur.

TREUS COUPLETS

Par le docteur DELEXHY.

So l' vi air ligeois : *Virât noss' prince Châl d'Oultremont.*

Asteur après mi trist chanson
Et po siervi di transition,
Pov' fé passer sin trop vheurter,
A d' pus joïeuz qu'on v' va chanter,
Ji v' za fait ces treux ptits couplets
So c' vî air, so c' vî joïeux air lîgeois :
Vivat noss' princ' châl d'Oultremont
Po l' bonheur, po l' bonheur des Eburons.

PRUMI COUPLET

Ji l'ai donc là mi trist' chanson,
Et j' chante so on pu joïeux ton ;
Ca j'mapparçus qu'ell' viz annoïe,
Y fât qui ji v' ramône all' joïe.
Mais po nos mett' tos sol' bon ton } *Bis.*
Fât vudi, fât vûdi on vî flacon. } *Bis.*

DEUZÈME COUPLET.

Après s' nos v'nons à trèbouhi,
Nos n'avons qu'à nos bin r'dressi :
Buvons, chantons donc musique,
Ni pârlons pus d' guerre ni d'fizique;
Qui d'autr' fèssent ronfler les canons } *Bis.*
Mais nos autr' font petter les vîx bouchons. } *Bis.*

LES DEUX OVRIRE.

Air : *La treille de sincérité.*

1

So l' même pas d' gré bin des âunaie
Comm' fré et sour l'avi viqué.
Qwand Pierr' on dimègne à l' vespraie
A mon Mareie, d'in air pressé,
Intra st' à l'heur qu'on va hanter !
— On p'tit servic' ! woisen Mareie!.....
A m' fen' chimih mâque on boton —
— Justumint, j'effilév' l aweie
Po r'mett' quéq' veies hârd à pont.

Di s' manêg'
S'ell fait l'ovrèg'
In feumm' fait bin ottant d' profit
Qui d'avu foû on bon mesti.

2

So l' timps qui l' feie ratt'mint cosève,
Li mér' assiowe â feu derit :
« D'hé dont, valet, qwand v' marierév',
« Vis allév' lèï div'ni vî ?
» Prindez n' brav' feumm' pov' s'ahessî.
— In' n'a nin ratindou l' joû d'ouïe ! »
Responda l' crapaud' tot riant,
« V'là longtimps qu'a jetté s' cop d'ouïe
» So n' fileus' qui wâg' gros d'aidant. »

Di s' manèg', etc.

3

Li ch'mih' rifait', vé mon s' maîtresse
Pierr' cora comm' in' homme tâdrou...
On s'allèv' â bal , c'esteut fiesse.
Longtimps on l'aveut ratindou...
I n' fout nin po çoula mî v' nou
Mam'zell', questeut mâl', si t'név' fîr'
Si tiess' pu r'luhant' qu'on mureu.
Avou n' nouv' rob côleur bleu cir ,
Eî des bagu' d'or fâ plins les deugt.

Di s' manèg', etc.

4

S'elle esteut bin attitoteïe ,
Atout d' leie , tot esteut k'tapé !...
Li chamb' esteut nowe et d'bârnaie ;
D'el' crass', des hervai tot costé !...
Ses fré , ses sour' tot' klicoté.
Adon , Pierr' à l' chamb' d'à Mareie
Mâgré lu s' metta st' à tuser,
Wiss' qu'on hurév' jusqu'à l'ekneîe !
Wiss' qu'ès s' plèc' tot esteut hâgné !

Di s' manèg', etc.

5

Po prind' ren , Pierr' qu' aveut s' ideie
Raconta l'astâg' dè boton.
Qwand on l'a r'fait â pus habeie ,
J'accours , dis-t-i , min qué guignon
J'en es piett' onk à m' pantalon.....
Onk des burtell' qui t'net m' coud'châsse.
Si comm' çoula j'allèv' danser ;
I poreut toumer so mes châsse ;
Vit' çou qui fât po l' ratèler.

Di s' manèg', etc.

6

On qwir' comm' po li fer plaisir.
Sins trover l' pus p'tit coron d' fi,
Puis, on li dit : vï, d'lez l' costir
Allez s' vi fer r'cueuse et r'nawî ;
Nos aut' ci n'est nin nos' s'mestî.
Pierr', ni s'el fat nin dir' deux feie.
On advenn' bin wiss' qu'il alla.
Ciss' costir' là, c'esteut Mareie
Min ç' fout leus deux cours qu'elle cosa.

Di s' manèg',
S' ell' fait l'ovrèg'
In' feumm' fait bin ottant d' profit
Qui d'avu foû on bon mestî.

F. Chaumont.

CHANSON DE M. LAGRANGE, DE NAMUR.

Ji sos heureux en veant l' fin d' l'année,
Avou bonheur po Lige on m' voit s'pitté;
C'est on plaigi d' vinu fé onn' tournée
D'lez les Ligeois nia d' l'amichtovité;
Là ji les vois didin leu bell' chiglée
Tot recrestés avou leu sin façon,
Pitits et grands chantnus à l' mêm' tovlée
Ça fait honneur au banquet do Wallon.

Comme étranger vos avoz l' pus bell' place
D'lez l' Présidint ou bin d'lez l' gouverneur,
Sont-y jolis les vrais Wallons pur' race
Y m'ont fiesti vraimint comme on seigneur;
J'estais contint riwaitant les visatges
Veant l' plaigi assis sus tos les fronts
Mais ji m' sos dit boutant nos à l'ovratge
Chantant d' tot cœur au banquet des Wallons.

Ah! qui sont bias quand y chantnus l' nature
Ça est rimpli d'onn' douce naïfté,
Les prés, les champs, li richot c'est si pure,
Tot vint s' mostrer rilugeant din s' biaté;
Li sintimint jamais on ne l'rovie,
Li charité ça vos rimoue les sons,
Qui sont co bias quand y chantnus l' patrie,
Ça fait honneur au banquet des Wallons.

Din leu chiglées onn' saquoit qu'on respire
C'est l' goût si pur di noss' bell' liberté,
Din tos leux chants nia de l'hiebe d'attire
Qui fait goster l' vraie fraternité!
En les choutant vos t'âme est resjouie,
On s' dit : Pougeant au sourdant d' leux chansons,
L' franque gaieté qui jamais on n' rovie.
Ça fait honneur au banquet des Wallons.

C'est les Ligeois qu'on rapechi lingatge
Q' nos estindant avout tant do plaigis
Y ont mostré qui avenn' do coratge
R'mettant à flots l' porlé d' leu pays ;
Din tos les timps y ont siervi d'eximple
En tot sotnant l' liberté d' leur perron,
Nia rin d' cangi y sont co d' même trimpe,
Ça fait honneur au banquet des Wallons.

Li vraie Ligeois c'est didin s' cœur qui poite
L' naïf porlé di ses bons vis parins,
Nia rîn d' si sûr li racenne est si foite
On n' l'arrachrait jamais fou d' leux terrins ;
Li grand César vantait l' race wallonne,
Pas c' qui n'a t'nu, dis-ti, qu'à on coron
Qu'Ambiorix en s' battant ne l' ramonne,
L' monde estire aurait porlé wallon!

BANQUET

dè trènte décèmbe meie-u-cènt-septante-onque.

A L'SOCIÈTÉ WALLONNE.

N' faut-i nèn èsse toumé, duhéz, d'elle creux dè cîre
Po vni vihner è l'bâne dont l'histoire n'a q'a scrîre
Des triomphes, des sopés ! Au dozaime vo nos là.
C'est nombre crâne, par po çis q'hantint ces ajoûnes là
Et q' to-z y amôliant leu-z-èsprit, leu bèdaine,
Fèt dire qui sont des tièsses dont n' ia trasse so l' dozaine.
Doze esst on fîr haûsplèt haûlant lès grand sovnis,
(Nos v' lairant l' couque à doze, vos mènus l'ont dja pris.)
Et n' dirant les stautions dè solo dvin s'campagne,
Doze prophétes, ottant d'preux, les pairs du Charlemagne.
C'est l' chîf des vîx apôtres et l'ci des jônes dozrais
Tant çial chaq rapoitroûle s' fait d' quaquas les pus bais
Et su nosse doux linguège eut quéq flauwe po l' nomb trasse.
C'est sûr poq' l'an qui vèn nos n'roûvianhe nèn d' fér l' gasse ;
Ca, l' wallon duvin tot, a todi s' poirte du dri,
Po s' hiwèr des sanquisses ou rbouter l' mot hèrdi.
L' zammes q'i'èl cutrûlèt ci s' mostret d'onne téle prudènce
Q'onne orèie èsspawtèie jour et mauie n'eut d'offènce,
Tant i cnohèt l' bonne quatte, savèt tot ageançner,
Ces braves mauies dont l' cauqéie su fait d' noms à rnovlèr.
Mais, ju n'les loumrèt çi, pawe du m'è mari d'onque
N'èsstant q'on spituri j'm'èblavrèt su j'y plonque.
Vos vigreux annuaires et vos bulletins rèzdants
Ont dit, d'hèt, rudiront q'bèn ces pièls sont alzants,
Hiltants, spitants, coqsants : sèns compter q' lu Rnomèie,
Du s' trompètte co pus grande qui l' nosse du çisst' annèie,
Lèie, nu saureut s' rattni d' ragaïetér, chamaretér
Sor z'èlles et so leuz ouvres, po lowér et rlowér :
Afeie qui l' feu dont lû l'wallonne nu d'quèlihe mauie,
Q' chaq blawètte du s'frawia chaque jou co mî ahauie,

D'po les rois dè rimai q'ont leu pique à rsèmi
So l' crouffe dè pus chaîpou, d'lèmétrain, d'hô jambî,
Jusqu'au hoûdèn ètir, po q'agèn seuie l'ovrège
Blamant d'zo les lawris q'i'ornaient vosse Grandgagnège.
Graûce à vos otres, bèn rate, l' wallon n'aurèt non scré
Po les dits dè vix temps, qu'seuie lu sûrd ou lu lwé.
Tots, v' plonquî d'vin l' passé, v' zy grawî d'vin chaq potte
D' manire à ramèhnér là q'on otre n'y veut gotte.
Duvant l' tour et l' maniènce dont d' tot v' savéz fér rjèts.
Lu grande histoire lèie même vu zèvoïe ses rizlèts.
Par vos, nos vîx auteurs qui n' trûlènt nosse linguège,
Qu' po l'amou d'régayer leu genti champihège,
Du tottes vos quèritudes s' trovet glorifiis
Mais staumûses du s' saveur sièrvules à leu pays.
Nèn étais d' ramourner, et sèns rlas et tèmpesse
Les pasquèies, les rauvions dont l' Mûse leu d'na l'ahèsse,
Vos féz frugi d' chaq gîse craumignons, mots d' mèsti,
Fauvurons, spots, crèiences, usèges, fièsses du qwaurti
V' chèvihez, rapignetéz qu'même Mathieu Lansbère
N' s'épant si deut choûler ou rire, s'afluge foû d' térre,
Essebaré q' des ligeois auièhent wèzou tuzér
Onne aurmanac qui lu n'eurihe n'en v'nou cmandér;
Et n' sapauhteie q' pensant q' por vos l' pus ptit frûtège
Dè grand aube d'elle patreie, a s' valeur è manège,
Q' vos cnohez cisse sumènce qu'fait mî flori vos champs.
Tot zy joupant les ptits v' zy acmoirdéz les grands
Su v'nahî po d'zîvér l'amistause ahénare.
Vos sizleies rassolint lu fraulai lu pus rare :
D'èchevins, borgumaises, députés et mayeurs,
Coqs d'Université, jusqu'à des gouverneurs !
V'nèt çi waiti, bawî, studi, jugi l' corège
Q'tots d'zo l' Péron fait dor, vos d'ploiz à l'ovrège.
Et quand l' monde nu comprènd l' wastai q'vos prustihez !
Ducèvrer l'mot l'pu dreu d'hant : lawdéz ou lowez;
Ou l' quèsse qu'ahauie lu mî, dupô l'hôte présidènce
Jusqu'aux lettres, aux mènus tots gondis d'art et d' scièuce.
Mais, quî mèrita mî d'èsse fiestî, gauliotè
Si c' n'est nos vix jaurgon plein d'cour et d' génticeté

Télmèn q' du s'chére province s'ion z-astohe lu lizî
On n' tûze q'a rabrisselér, sèns waistér raprèpi ;
On s' creut èsse è tauvlai d' Vilevôie, là q'Ismaïèle
So l' sauvion mourt du seu, n'auîant pu rèn è s'hièle.
On s'èn l'vû, on fruzihe, on laiwtèie après lu;
L' pus ptit d' ses ratouma rend ètait et gorju ;
L' pus frise du les bonheurs, jan, po tot quî èl quitte,
C'est dè l' vini rteter èl hausse et au pus vite,
C' linguège qui n' sa jamauie rouvî, nu s' rouvirèt
Tèmon l'çi q'i'à dlahi : « Dial èvole lu risstèt. »
Du Gretry, du Vieuxtemps l' musique lu pus fioreie
N'vaut s' mot q'à l'étrangîr v-z'en azûne vè l'orèie
S'y plonque chôd : c'est dè souc ridant so l'pus doux vlour,
I v' fait trèssèï d' joie quand v' ploque è fond dè cour
Et s'è cnohe t'i si bèn chaque pleu, chaq carmoussètte ;
Q' c'est maugré lu s'y lai p' otre chwè l' pus ptite coirnette ;
Vègne t'i d' Braibant, d' Famène, d' mon l' doudou, du Jalhai,
I dusspiètreut l' mèyale duvin l' pus moirt ohai ;
Tègne t'i dè pus rahieu, dè ci q' mî s' sutûdèie,
D' l'antique da Grandgagnage ou de noû da Magnèie.
L'illustre Mezzofanti, l'momènt d'vèie clôre ses joûs
Nos d'héve q'i'èsteut si bai, q'l'apprèndreut so qwènze joûs
Ossi vite q'onne grammaire wallonne sèreut avenawe
Po q'i'è polahe par lèie è d'bobinér l'manawe
Et par l'effant prôdigue, lu fameux Caninô
Vola co q'mî q' jamauie lu monde èn ouhe su sô.
Enfin, po qui onne fèie hêgnat à ses acmoèsses
Lu banquèt dèlle Wallonne est bonnemènt l' fièsse des fièsses.
Vèyant cbèn auhèiement s'y lèguinèt les ans,
Ouie, duvant l' cominèie des mèmbres si agligeans,
Sohaitant d' veie chaq fèie, çi, Tournay, Mons, Nameur,
Po q' tot l'èsprit gaulòis s'y èbraze et s'y meure.
Lès vierneux du nosse baûche savèt hlore dè novai
Chaq feie, po mettre è jôie lu gozî et l' cèrvai.
Poie-t-on dire co cênt côps : Commission, bonne anneie !
Les rucnohans, ètais, todi vènront v' ruvèie
Ca vos tnez s'maïe si hot q'ille nu s' l'airèt nèn jus
Çisse Société hoûrdant d'ameur, si riche du jus.

J. S. R.

LES ADIET.

Air : *Te souviens-tu.*

1.

Tot jône l'èfant fait ses adiet à l'bance,
A p'tit tambour, âx mâie, â ch'vâ godin ;
Puis à l'ouhai qui so l'crosse si balance ;
Adiet belle fiesse, danse et joyeux refrain !
Puis c'est l'adiet à l'chère pitite pâquette,
Blanc-môirts on sqwitte, on s'ritoûne po plorer,
On s'sérre ine gotte, on s'abresse à picette :
Adiet, dis-t-on, nos porrans nos r'trover.

2.

Puis l'veie s'esprind tot comme on fouwâ d'jôie,
Li cour vis broule, on direut l'feu grizou !
Mais l'timps qui rotte passe comme on coron d'sôie ;
Il fil' si vite, qui v'là vos ch'vet hoyous.
Les p'tits plaisir avou vosse binamèie,
S'èvâporet comme des tavlai fondants ;
Dihez adiet à vos bellès annêie,
Vos v'la pèlake ou vos ch'vet sont tot blancs.

3.

Dihans adiet et r'poirtans nos pinsêie,
Ax homme rèvôie, pierdou po leus ami;
Qu'in' douce sov'nance rimonte jusqu'âx nulèie;
A Capitaine sèmans fleur et lawri.
A noss Dehin, à Hoffmann di Hambourg,
Qui s'dispiertet po co nos applaudi;
Ils vierront bin qu'ils n'sont nin foû d'nos coûr;
Ca nos adiet vont dreut ès paradis.

4.

Sut'nans todi nos bellès fiesse wallonnes,
Nos p'tits ovrège divins les vîx râvlai;
Es l'chaude coulèie, âh! les cise sont si bonnes,
Qwand des vîx timps on r'dessine les tav'lai,
On r'veut s'famille, leus manîre et leus gesse;
On êtind co les air qu'ils gazouyît;
On creureut r'çure leus conseil, leus caresse,
Et leus adiet, il v'sonle co les oyî!

5.

Adiet, Messieu, vola m'dozaine fineie;
J'a fini m'dake: à voss tour, jônes gins;
Ax doze banquet j'a fait mi p'tite pârteie.
Chantans, amis, chantans co jusqu'à d'main!
Si ji chante fâx ou si quéqu' feie ji tosse,
Ayîz patiince, c'est qu'mes annèie comptet;
C'est tot tuzant qu'on pout div'ni hal-crosse:
J'a tant tuzé qui ji v'fais mes adiet.

28 décembre 1871.

A. Hock.

LI HOUYEU.

So l'air : *En avant la Normandie.*

J'aveus-t' in' dozain' d'annaie
Qu'ès beur ji fév' li hiercheu ;
Trop grande esteut noss' niaie
Po m' pér' l'acklever tot seu.
A mesti ji prinda gosse ,
A m' tour ji divna st' ovri ;
Et v'là kmin qu' ji gangn' mi crosse
Li ciss' di m' feume et d' mes fis.

R. A l'ovrège
J'a bon corège ,
Comme on vraie toumeu lâvà ;
Sins hisdeur
Ji d'hins ès beur,
Ès l' wâd' di Diew et d' saint Linâ.

Ji preie â moumin de d'hinde,
A l' teie on court tant d' dangî ;
L'aiwe et l' grizou sont à crainde ,
Les pir' pollet v' siprachî.
I n'a co, m'a-j' leï dire,
Les boublins , les grimâchins ;
Min ji sé qu'on pout n'ès rire ,
Is n' vikît qu' dè bon vì timps.

R. A l'ovrége , etc.

Quand ji r'mont' ji sos si neur,
Qui j' freus bin sogne âx èfants ;
Min de dial si j'a l' coleur
Ji n' sos nin si mâlignant ;
Et po prouv' c'est qu' tot m' plaisir
C'est d'hossi mes p'tits carpai
Ou d'aidi m' feume à rassir
Des fleurs di gueuie ès cothai.

R. A l'ovrège, etc.

On sâie tel feie di m' fer creure
Qui si j' vou d'ner mes aidant,
Adon taper l'ouh' so l' beur,
Mes profits d'vairont pus grands.
Mi, j' responds â malin boye,
Sins èdamer m' Saint-Crespin :
« Wâd' tes vôie di blankès hoye
» Po les vinde âx ènocints. »

R. A l'ovrège, etc.

C'est l' hoye qui fait qu' vos coulaie
Sont chaud' divin les freus timps ;
Ell' siève à cur vos heuraie,
A v' loumer quand l' nut' dihint ;
« Loukiz-les ces neurès pire, »
A j'oiou dir' d'on savant,
« C'est de l' choleur, de l' loumir
» Èterraie là cint meie ans. »

R. A l'ovrège, etc.

Quand j' veu d'à l'copett' di m' thiér
D'ine ouhienne ârder les feux,
Quand j' veus l'homm' so' n' vôie di fiér
Fer dìh heur' so eune ou deux,
Ji n' pous m'espaichi de l' dire :
« Li hoye est on pan bèni. »
Et pauv' houyeu, ji m' sins fir,
Mes souweurs siervet l' pays.

R. A l'ovrège
J'a bon corège,
Comme on vraie toumeu lâvâ ;
Sins hisdeur
Ji d'hins t' ès beur.
Ès l' wâd' di Diew et d' saint Linâ.

Décimbe 1871.

N. Defrecheux.

IL S'ENN' A FALLOU D'PAU.

POT-POURRI DIALOGUÉ

PAR

Alcide PRYOR.



Beati pauperes...

CRAHAY.

AIR : *C'était le beau Tircis.*

Baiwir, est-ce qui j' veus bin ?
Là , quél cinq ès vosse chiffe !
Est-ce ine biesse , est-ce ine gin
Qui l'a marqué di s' griffe?
Ah , ah , ah , ah !
Vos avez r'çu 'ne bonne giffe ,
Ah ! min...
Vos n' vis è vanterez nin !

BAIWIR.

Air : *Voici le sabre de mon père.*

Vocial Baiwir avou des flîme...
Haie ! fez-li plèce ès li station !
Po les sòdard qui l' guérre abîme ,
Vocial dè pèquet , dè bouyon !
— Des Madame qu'accorît po l' frîme,
Si plaquît là comme des wandion.
So m' geaive , mi qui n' qwèrève nolle prime,
Elle m'ont flanqué m' décoration !
— Baiwir appoîte on plaquet d' flîme ,
Dè bon pèquet , dè bon bouyon !

CRAHAY.

Air : *Ji v' vas chanter 'ne novelle pasquèie.*

A c'te heûre c'est ine novelle pasquèie ;
C'est in aute ton totes les annèie !
Ax fiesse dè mayeûr d'Andrimont,
Vos d'hîz qu'on n'ôreut pus l' canon :
On s'a fait petter l' gueûie dispôie,
Et vos mostrez-t-èco l' même jôie !

BAIWIR.

Air : *De la première feuille.*

Tot d'on côp 'ne novelle loumire,
So nosse vîx monde s'at espris,
C' n'est nin l' pètrole qui j' vous dire :
On n'sût pus l' môde di Paris.
Li timps cange, on cange d'idèie :
Ti n' comprindrès mâie çoula.
A fait d' politique ou d' beye,
Li vraie côp d' manchette, ji l'a.
Bonjoû, bonjoû!
Ji sos todi l' père des doze ;
Ji lais drî mî les halcrosse :
Bonjoû, bonjoû !
J'a l' hâgne et l'oû !
Ji sés m' mette â dièrain gosse ;
Ji sos todi l' père des doze !
Bonjoû, boujoû !

CRAHAY.

Air : *Comment passer dedans ce bois?*

Aoi, fez bin r'lûre vosse roge creux,
Fez sonner vosse clapette !
Vos loumerotte, li ci qu' les sûreut,
Eh! bin! s' freût braire : hovelette !
Ah ! ah !
Ji r'happe mi lamponette et m' bolleu,
Ji r'happe mi lamponette !

BAIWIR.

Air : *Allez-vous-en, gens de la noce!*

Bonne nute, ji rinteûre ès m' mohonne:
Bonne nute, ji n' vous pu piède mi timps.
Ritoûne ès l'aisse heûre tes maronne :
Ji r'vinrè l' joû des Ennocint.
Li ci qu' voût wâgnî des coronne ,
A m' sonlant, deut hoûter les gin.
Ji n' jâserè nin ,
Ji n' dirè rin !
Bonne nute, ji rinteûre ès m' mohonne;
Bonne nute, ji n' vous pu piède mi timps !

CRAHAY.

Air : *Pierrot revenant du moulin.*

Jans, riv'nez, vos v's avez marri !

BAIWIR.

Non, jè file, je n' m'ai pas marri.

CRAHAY.

V'là qu'il s'mâvelle, pac' qu'on-z-a ri ;
Pierrot !

BAIWIR.

Pierrot reviendra tantôt ;
Tantôt reviendra Pierrot !

CHAHAY.

Air : *Où allez-vous, monsieur l'abbé?*

Saint Nicoleie, mi bon patron,
Ji vous bin, si c'est n' saquoi d' bon,
Goster vos confiture...
Eh bien !
Mais n' les fez nin trop cûre...
Vous m'entendez bien !

BAIWIR.

Air : *Avez-vous vu dans Barcelone?*

Ave oyou? C'est qu'il fât m'ètinde :
Po l' bin des p'tit ji parolerè.
Ine bonne câse, gn'a qu' mi po l' disfinde;
J'a n' provûsion d'loquince ès vinte,
Et ji n' sés qwand ji m'arrestrè.

J'a souwé bin des ch'mihe por zelle;
So les teût, j'a brait bin sovint;
J'a veyou co cint meie chandelle;
Mais qu'on m'pitte à l'ouhe, qu'on m'huffelle,
Comme on chet, po l' lârmire ji r'vins.

Risquez in' oûie, là, ji m'ènonde:
Loukîz ès l'air, volà m' ballon;
D'ès haut, ji fais l' nique à tot l' monde,
Et deux feye po qui vout m' responde :
Ça fait qui j'a todi raison.

Ji v' sè l' dit: po qu'gn'âye pus d'happe-châr,
Ji m' va fer roter tos vos fils;
Et qwand sèront turtos sôdârd,
Si ça v' costeie on bai patâr,
Eh bin! vos vikrez so l' crédit.

Qui pout vôter? L' ci qu'a des censse!
Bin mi, sins payî, j' vous vôter!
Dès veyès loi ji sonne li transe,
On gros hére qui pâie on gros censs,
Volà 'ne belle grosse capâcité!

Et mi qu'on z'a veyou so s'panse,
Ji n' braireus nin des hi! hâ! hâ!
On veuret quéqu' joû n' fameuse danse!
Vo l' savez par l'eximpe dè l' France :
Les capâcité vont pid d'hâ!

Boum, so l' caisse! Tratra so l' trompette!
Ji n' fais qu'ine bècheie des abus!
Mi voix, c'est on canon qui pette!
C'est à fer tronler les chaffette
Di Hoûte-s'il-Ploût jusqu'à pont d' Hu!

CRAHAY.

Air : *Des Coucous.*

Ti, ta, ta,
Ti, ta, ta,
Volà bin des falbala!
Ti, ta, ta,
Ti, ta, ta,
Ji n' comprinds rin à çoula.

Vos d'hîz qu' vos avîz-t-on plan
Po rimpli tos mes ridant;
Et v'là ne saquoi d'étonnant,
Vos hawez conte les aidant.

Ti, ta, ta,
Ti, ta, ta,
Volà bin des falbala!
Ti, ta, ta,
Ti, ta, ta!
Ji n' comprinds rin à çoula.

BAIWIR (*parlé*).

C'est vraie : j'esteus on pau berzingue;
So m'iâme, ji m' pinséve à meetingue.
Là, veusse, on jâse, on n'sét trop çou qu'on dit;
Et tot d' même on s' fait applaudi.

CRAHAY.

Volez-ve pârler po l' bon? ji v' hoûte,
Mais d' vos loumire, j'en n'a-st-assez.
Blessî, vôte et conscrit, totès blague, totès boude!
Requiescant in pace.

BAIWIR.

Air : *Je vais vous raconter l'histoire.*

Tu vas tomber-z-à la renverse,
Oui, tu vas-t-ète estupéfait!

CRAHAY.

Ah ! sacrebleu !

BAIWIR.

Mon plan est pour l'Il' du Commerce :
Quéqu' chos' qu'on n'a pas encor fait!

CRAHAY.

Ah ! sacrebleu !
Triple nom d'un chien,
Mille échevins ! y en a 'ne averse !
Triple nom d'un chien,
Mille échevins y en a tout plein.
Y en a-t-une avers', mon vieux,
Y en a-t une averse ;
Chaque jour il en pleut.

BAIWIR.

Mon plan, c'est toute une autre histoire:
C'est une affair' de financier.

CRAHAY.

Ah ! sacrebleu !

BAIWIR.

L'île, on n'y fait rien, mêm' la foire :
Le tout, c'est d' nous l'approprier.

CRAHAY.

Ah ! sacrebleu !
Triple nom d'un chien ,
Mille èchevins ! faut l' voir pou' l' croire !
Triple nom d'un chien ,
Mille échevins ! ça m'irait bien !
Mais faut l' voir pour l' croire , mon vieux !
Faut l' voir pour le croire !
Faut l' voir des deux yeux !

BAIWIR.

Air : *Gai, gai! faut passer l'eau.*

Tot , tot ,
Jans ! vindez tot,
Propriétaire ,
Tot , tot ,
Jans vindez tot ,
Di mes papî rimplihez vos paletot !

Les plan sont d' deux sòrt :
Il gn'a tot d'abòrd
Les cis qu' sont vôtés ,
— Et qui sont r'boutés.
Et des bons apôte
Enn' ont fait des aute ,
Paç' qu'il savît bin
Qu'on n' les vôtreût nin.

CRAHAY.

Co , co ,
Volez-ve èco
Volez-ve è mette
Onk di pus âx riquette ?
Co , co ,
Qui volez-ve co ?
Po fer des plan , v's estez on bai coco !

BAIWIR.

Gn'a l' chûse : li chemin d' fiér,
Li marchi coviért ,
Ou des entrepôt...
Qui n' monteront nin haut ;
On qwarti dè l' veye ,
Ou l' parc dè l' Bovereie :
Bin , mi , jè l' dis , là !
Il fât tot çoula !

CRAHAY.

Sot , sot ,
Vos div'nez sot !
Ah ! volà 'ne bonne !
Des âbe so les mohonne !
Sot , sot ,
Vollà fin sot !
Es s' pauve cabosse, tot va coû d'seûr, coû d'sos.

BAIWIR.

Nos fans deux k'pagneie ,
Chaque so 'ne aute ideie ;
On souscrit por mi ,
On souscrit por ti !
Ji t'gougne ès l' gazette ,
Ti m'y r'flanque ine lette :
Nos cachans nosse jeû ;
On n'y veut qu' dè feu !

CRAHAY.

Pot , pot ,
C'est on vîx spot ,
Pot d' térre si casse
Qwand pot d' fiér batte carasse !
Pot , pot ,
D'après l' vix spot ,
Pot d' térre a sogne dè fer l' vôie avou vos !

BAIWIR.

Si biesse qui ti seûie,
Ti sins qu' nos côp d' gueûie
Vont fer halcoter
Les deux sòciétés.
C'est l' moumint d' s'ètinde :
Il gn'a pus qu'à r' vinde;
Et puis, so l' fûsion,
On wâgne on million.

CRAHAY.

Trot, trot,
V' rôlez grand trot!
V's ach'tez carroche
Avou nolle cense ès l' poche!
Trot, trot.
V' rôlez grand trot;
Qwand vo d'hindrez, vos irez st â galop.

BAIWIR.

On nos l'a fait veie :
Ça s' pout fer qwate feie ;
Histoire dè troquer ;
Gn'a rin à risquer!
Et si 'n' actionnaire
Vout s' pârt ès l'affaire,
Il âret l' pàch'min...
Nos aute, les skèlin !

CRAHAY.

Lot, lot,
C'est on bai lot!
Volà po plaire
A tos vos actionnaire!
Lot. lot,
C'est on bai lot!
Mais d' vant dè l' prinde, il vont braire cherioïot!

BAIWIR.

Air de *la garde au Rhin.*

Ji rach'tèie l'île à tot hasârd.
J'ènn n'è fait ine commeune à pârt.
Vom'là mayeûr! Lîge veûret bin
Qu'à miner l' peûpe Baiwir s'étind.
Par belle, par laide, ès m' plèce ji m' tins :
Comme li Roi d' Prusse, j'a 'ne gârd â Rhin !

CRAHAY.

Air : *Souh ! Marêie, qui fait-il freud !*

Ji n' dis rin, j' n'è pinse nin mons :
Çou qu' vos d'bitez-là n' sint nin bon ;
J'a paou qu'on n'vis dâre
So vosse prussien quéqu' côp d' talon :
A vos rein fez bonne gârd ! ! !

BAIWIR.

Air du *Sire de Fish-ton-Khan.*

Faut qu' je faisse une fortune énorme :
Jè t' fré-t-avoir des croix partout,
Partout, partout !
Dis qu'ça vient d' moi, s'on s'en informe :
Sans quoi ça n' sèrait rien du tout,
Rien du tout !
Ce n'est plus qu' par des frawtign'rie,
Qu'on gagne des plum' à son chapeau,
Son chapeau !
Dans l' monde c'est comme en pharmac'rie,
La drogue, il gn'a qu'ça qu'on trouv' beau!
Ça, c'est le plus beau !

CRAHAY.

V'là le sir' de Fish-ton-Khan ,
Qui s'en va-t-en guerre !
En deux temps et trois mouv'ments ,
Sens devant derrière !
V'là le sir' de Fish-ton-Khan
Qui s'en va-t en guerre !
Puf ! Baiwir po vos onguent !
Habeie ! fichez m' li camp !
Po vos plan , c'est bernique :
A qwate censse tot l' paquet !
A diale tote vosse botique
Et tos vos potiket !

BAIWIR.

Air de *la Complainte du Juif-Errant.*

Fez bin li streute , manselle !
Mais , mi , j' sés çou qu'enn'est !
Eune , deux !... File so Bruxelles :
Vasse veye les gros bonnet!

CRAHAY.

A-t-on jamâie veyou
In homme ossi tiestou ?
(*Parlé.*)
Tant qu'à Bruxelles , veyez-ve , nonna : ji n'y va pus.
Po fer les vingt heure , hoûie, il fât des gros écus.
On v' fait prinde po riv' ni vosse bilet po l'Allemagne.
Ou c'est on supplumint qu'on v' fait payî ; ça v' magne.
Addizeûr, li dangî d'y leyî ses ohai.
Mais c' n'est nin co çoula qui m' ritint ; volà l' fait :
De fer çou qu' vos m' consîz , si j'esteus mâie capâbe ,
Beaujean m' mettreût tot d' suite â rang des misérâbe.
Loukiz, ji m'a ratnou ; mais ji vous-t-ahonti ,
Marquer so l' front , rouer, clawer, k'moûre, aplati !

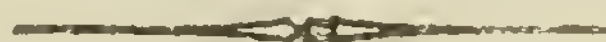
N's avans fait cint biessetreie, mais n's estîz-t-homme
[d'honneûr,
Fât-il donc d'vins les rowe â deugt qu'on no mosteûre ?
Grugî des actionnaire, c'est on vilain talent !
Rottez todi l' dreûte vôie : c'est èco l' meyeu plan !

BAIWIR.

Air : *Soldat français né d'obscurs laboureurs.*

On-z a-t-aou dispôie volà quéque timps
Tant des affaire pareies divant les oûie,
Qu'on s'y lait prind' et qu' les mâvas moyen
Ni fet, Crahay, pus sogne à personne hoûie,
Par les blagueûr, mi, comme d'autes, j'a s'tu pris ;
Sins ti, j' m'alléve rosti l'éle à l'chandelle !
Portant, ti jâses comme ti mère t'as-t-appris :
Gn'a tot d' même qui les simpe d'esprit
Po nos fer veye clér ès nos hielle !

24 décembre 1871.



RÉSULTAT DES CONCOURS.

CONCOURS DE 1870.

Dans la séance du 16 janvier 1871, la Société a reçu les Mémoires en réponse aux concours de 1870, et les a répartis entre les différents jurys de leur examen.

A la suite des conclusions déposées postérieurement par ces jurys et ratifiées par la Société, les distinctions suivantes ont été accordées :

2e question du programme : Un glossaire technologique wallon relatif à une profession. — Prix, une médaille d'or au Mémoire de M. Albin Body pour le Dictionnaire des couvreurs en chaume, en ardoise, en tuile, en zinc, etc.

9e question du programme : Un libretto d'opéra-comique, mention honorable à la pièce intitulée : *Li Pielle di Baifays*, auteur, M. Alexis Peclers.

13e question du programme : Une satire de mœurs liégeoises, mention honorable avec l'impression au Bulletin de : *Les pèheu à l' vège* de M. Guillaume Delarge.

14e concours : crâmignons, chansons et petites poésies. Prix, médaille en vermeil à M. Henri Lejeune, auteur de la pièce intitulée : *Doux sov'nir*.

Mention honorable, avec l'impression, à la pièce de M. Guillaume Delarge, intitulée : *Sov'nance*.

CONCOURS DE 1871.

La Société, dans sa séance du 15 mai 1872, a entendu les rapports des jurys sur plusieurs concours de 1871. Après en avoir approuvé les conclusions, elle a accordé :

Concours nº 9 (un libretto d'opéra-comique), un deuxième prix, médaille en vermeil, à M. H. J. Toussaint, vérificateur des douanes à Mons, pour la pièce intitulée : *Lambert li foirsôlé.*

Concours nº 10 (les anciennes galeries du Palais de Liége), un deuxième prix, médaille en argent, à M. J. G. Delarge, instituteur à Liége, pour la poésie intitulée : *les Botiques di nos vî Palâs.*

Concours nº 13 (crâmignons, chansons et petites poésies), un deuxième prix, médaille d'argent, partagé entre M. H. Lejeune, auteur d'*ine Matineie à Lîge*, et M. A. Peclers, auteur de *Binâhe et Mâva.*

CONCOURS DE 1872.

PROGRAMME.

A. — LINGUISTIQUE, HISTOIRE, TRADITIONS.

1er *concours.* — Une étude sur les règlements, les us et coutumes de l'une des corporations de métiers de l'ancien pays de Liége, d'après des documents authentiques. Expliquer les termes

spéciaux employés dans les pièces officielles ou dans l'usage commun ; remonter autant que possible à leur origine : dire s'ils sont restés en vogue dans le langage de l'industrie moderne et dans quelles localités; rassembler les faits historiques relatifs à la corporation que l'on aura en vue; comparer enfin brièvement son organisation à celle de la même corporation dans d'autres villes principales des provinces belges, telles que Gand , Bruxelles , etc.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 100 fr.

N. B. — Sont exclus du concours les mémoires relatifs aux corporations des *tanneurs*, des *drapiers* et des *cardiers à la main.*

2e *concours.* — Un glossaire technologique wallon-français (relatif à une seule profession, au choix des concurrents). Citer les sources autres que les traditions orales, s'il en existe, et faire, autant que possible, l'histoire des termes spéciaux les plus importants.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 100 fr.

N. B. — Sont exclus du concours : les glossaires relatifs aux professions des *tanneurs*, des *houilleurs*, des *drapiers*, des *menuisiers*, *charrons* et *charpentiers*, des *tonneliers*, *tourneurs*, *ébénistes*, des *maçons*, des *couvreurs*, des *ramoneurs* et des *cardiers à la main.*

3e *concours.* — Une étude sur les rues de Liége ou tout au moins d'une partie notable de la dite ville : noms (étymologies), origines, faits historiques, usages particuliers, chansons traditionnelles, dictons, proverbes et sobriquets qui s'y rapportent.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de 400 fr. pour un travail embrassant toute la ville ; une médaille de la valeur de 200 fr. pour un travail relatif seulement à une partie de la ville.

N. B. — Ne seront point admis au concours, pour le prix partiel, les mémoires relatifs à la *paroisse Saint-André.*

4e *concours.* — Indiquer les traits caractéristiques des divers dialectes du wallon-liégeois, sous le triple rapport de la grammaire, du vocabulaire et de la prononciation.

Prix : Une médaille en or de la valeur de 100 fr.

Sur la proposition de M. Grandgagnage, président, la Société décide que, pour ce 4e *concours*, le prix sera une médaille en or de la valeur de 200 fr. pour un travail embrassant tous les dialectes wallons de la Belgique.

5e *concours.* — Une étude sur l'orthographe du dialecte wallon de Liége.

Prix : Une médaille en vermeil.

6e *concours.* — Recueillir les chansons, les épigrammes, les dictons, etc., et en général les traditions et les anecdotes populaires du pays de Liége concernant la Révolution liégeoise de 1789, depuis les premières agitations provoquées par la construction de la salle Levos, à Spa, sous le règne de Hoensbroeck, jusqu'à l'occupation prussienne en 1814.

Prix : Une médaille en or de la valeur de 200 fr.

N. B. — Il est entendu que le recueil comprendra les pièces françaises, flamandes, etc., aussi bien que les pièces wallonnes.

7e *concours*. — Recueillir les contes populaires du pays de Liége et les comparer autant que possible à ceux des autres provinces de la Belgique et des pays étrangers.

Prix : Une médaille en or de la valeur de 200 fr.

8e *concours*. — Recueillir et commenter les plus anciens documents du patois-wallon de Liége.

Prix : Une médaille en or de la valeur de 100 fr.

9e *concours*. — Une étude sur les noms de famille du pays de Liége : origine, étymologie, classement, etc. On aura soin d'indiquer les analogies et les différences de formes en les comparant avec les noms similaires des pays voisins, et principalement des contrées où la langue romane est en usage.

Prix : Une médaille en or de la valeur de 200 fr.

N. B. Ce concours restera ouvert jusqu'au 15 décembre 1873.

B. — POÉSIE.

10e *concours*. — Une pièce de théâtre en vers.

Prix : Une médaille en or de la valeur de 100 fr.

11e *concours*. — L'Ile du Commerce.

Prix : Une médaille en vermeil.

12e *concours*. — Une scène populaire dialoguée.

Prix : Une médaille en or de la valeur de 50 fr.

13e *concours*. — Une satire (mœurs liégeoises).

Prix : Une médaille en vermeil.

14e *concours*. — Un crâmignon, une chanson ou, en général, une pièce de vers propre à être chantée sur un air connu ou à faire.

Prix : Une médaille en vermeil.

Conditions générales du concours.

En vertu de l'article 25 du règlement, la Société fait imprimer les pièces couronnées dans les concours et celles non couronnées qui méritent cette distinction.

Dans toutes les pièces envoyées au concours, les convenances devront être respectées, tant pour le fond que pour la forme.

L'insertion au *Bulletin* d'une œuvre quelconque sera accompagnée du tirage, à ses frais, de cinquante exemplaires, destinée à l'auteur de la pièce.

Les manuscrits envoyés à la Société restent la propriété de celle-ci.

Pour mériter un prix, les concurrents devront obtenir au moins la moitié du nombre des points fixés par le jury pour un travail parfait.

La Société pourra décerner de simples mentions honorables. La mention honorable donne droit à une médaille en bronze, et, s'il y a lieu, à l'impression de tout ou partie de la pièce mentionnée.

La Société désire que les concurrents, tant dans leur intérêt que pour faciliter les travaux des jurys, fassent connaître si les sujets qu'ils ont traités sont complètement de leur invention. Dans le cas contraire, ils désigneront la source étrangère quelconque à laquelle ils auront emprunté l'idée.

Les concurrents qui feront des citations sont instamment priés d'indiquer exactement l'édition

et les pages des livres auxquels ils auront recours. Ils voudront bien aussi désigner d'une manière précise les dépôts où sont conservés les manuscrits qu'ils auront eu l'occasion de consulter.

Les pièces destinées au concours devront être adressées, franches de port, à M. Ch. Grandgagnage, président de la Société, boulevard d'Avroy, avant le 15 décembre 1872. L'auteur désignera, sur l'enveloppe, le concours auquel il destine son œuvre.

Les dites pièces ne porteront aucune indication qui puisse faire connaître les auteurs. Ceux-ci joindront à leur manuscrit des billets cachetés contenant leur nom et leur adresse.

Ces billets porteront pour inscription une devise répétée en tête du manuscrit. Il est interdit, sous peine d'exclusion, de faire usage d'un pseudonyme. Il est extrêmement désirable que les manuscrits ne soient pas d'une écriture déjà connue.

Les billets accompagnant les pièces qui n'auront obtenu aucune distinction seront brûlés immédiatement après la proclamation, en séance de la Société, des décisions du jury.

Arrêté en séance de la Société, le 15 janvier 1872.

Le Secrétaire, J. Delboeuf.

Le Président, Ch. Grandgagnage.

TABLE DES MATIÈRES.



